

République Algérienne Démocratique et Populaire

Université Hassiba Ben Bouali de Chlef

Faculté des lettres et des sciences sociales

DEPARTEMENT DE FRANÇAIS

Mémoire de Magister

Spécialité : Sciences du langage

**ÉTUDE DES VARIATIONS DIASTRATIQUE,
DIATOPIQUE ÉVENTUELLEMENT DIACHRONIQUE
DANS LES PAGES : « SOCIÉTÉ » DU QUOTIDIEN
D'ORAN.**

Sous la direction de :

M^r. JEAN FRANÇOIS Sablayrolles

Présenté par :

M^{lle}. DEMBRI Kawtar

Année Universitaire 2009/2010

Remerciements

Mes sincères remerciements:

À mon Directeur de recherches Mr Jean François Sablayrolles.

Pour tous ce qu'il m'a appris, pour ses orientations, ses lectures, ses conseils et surtout ses encouragements.

Je remercie également Mr Kara Mohamed, Mr Ahmed Fodil (l'un des journalistes qui m'a soutenu tout au long de la recherche) dont les observations et remarques m'ont été précieuses.

Aux membres du jury, qu'ils soient remerciés de m'avoir fait l'honneur de juger mon travail.

À la directrice de l'école doctorale Mme Farida Boualit pour son soutien et ses encouragements.

À Mr Mohamed Kassoul pour son humanisme et son assistance pour le bon déroulement de l'obtention de ce diplôme.

À tous les professeurs de l'université de Chlef « Hassiba Ben Bouali » qui m'ont formée pendant toutes ces années.

Enfin, j'exprime ma reconnaissance et ma sympathie à tous mes collègues et aux autres Directeurs de recherche.

Dédicace

Je tiens à adresser une pensée affectueuse à :

Mon père, qui m'a appris la persévérance et la patience.

Ma mère, qui a fait de moi une jeune femme sur qui elle peut compter.

Mes frères : Salim et Mohamed. Je suis heureuse d'avoir pu lire de la joie et de la fierté dans leur regard.

À ma tante Saadia, son mari Hmidet et mes cousins: Sarah, Djilali, Amine, Halima et Naima et mon bout de chou de neveu Chawki.

Tendresse et affection à mon oncle Halim, sa femme et mes cousins et aussi à ma tante Samia. Et à tonton Kadi.

À la mémoire de mes deux grands-mères, avec qui j'ai partagé mes plus belles années. Elles ont quitté ce monde banal sans crier gare.

Leur absence est infernale. C'est si dur à croire que le temps est passé mais le cœur saigne encore.

Malgré la douleur et la souffrance, nous continuons la route de notre vie. Mais ce n'est pas facile de continuer quand quelqu'un qui nous est cher nous quitte et rien ne pourra le combler. Pourtant on se doit d'y arriver.

Vous resterez gravées à jamais dans nos mémoires grâce à votre générosité, sensibilité et gentillesse. Je prie nuits et jours pour que Dieu ait leurs âmes en paix.

Dembri Kawtar

Table des matières

Remerciements

Dédicace

Introduction

2

Chapitre 1: Étude de la polyphonie dans les articles de presse du Quotidien d'Oran

1-1- Polyphonie linguistique ; qui fait-on parler.....	10
1-1-1- Polyphonie et dialogisme.....	17
1-1-2- polyphonie du proverbe.....	18
1-1-3- polyphonie et ironie.	19
1-2- Polyphonie et variations linguistiques.....	22
1-2-1- Perception de la variation.....	23
1-2-2- Les faits de variations linguistiques.....	27
1-2-2-1 Les lieux de variation.....	27
1-2-3- La prise en compte du social dans la polyphonie.....	28
1-3- Registres journalistiques.....	29
1-3-1- Les registres de langue.....	29
1-3-2- Les caractéristiques du registre journalistique des chroniques et des articles de presse entre humour, dérision et implicite.....	32
1-3-3- Étude comparative entre les constructions syntaxiques et lexicales des journalistes.....	34

Chapitre 2: Étude du discours rapporté dans les articles de presse: Le DIL

2-1- De la polyphonie au discours rapporté.....	37
2-1-1- Le DIL, un type d'énonciation spécifique.....	39
2-1-2- Les fonctions du DIL.....	42
2-1-3- La différence entre DIL et polyphonie.....	43
2-2- DIL et variations linguistiques.....	45
2-2-1- L'identification socio-démographique des locuteurs.....	46
2-2-2- Les caractéristiques du DIL dans les articles de presse entre variationnisme et changement.....	46

Chapitre 3 : La partie pratique : La variation au cœur et en marge de la presse écrite

3-1- Présentation du corpus du mémoire.....	50
3-2- Description des étapes de la recherche.....	54
3-3- Étude analytique des constituants du corpus.....	55
Conclusion	105
Glossaire	109
Bibliographie	112
Sitographie	113
Articles	114
Annexe	116

Liste des illustrations et des tableaux

Schéma de la polyphonie.....	12
Tableau 1: Représentation de la variation.....	27
Tableau 2: Représentation traditionnelle des registres de langue.....	32
Tableau 3: Tableau synthétique des caractéristiques de chaque type de discours rapporté.....	38
Tableau 4: Les paramètres de la communication.....	47
Tableau 5: Corpus.....	55
Tableau 6: Tableau comparatif entre les articles de presse.....	103

Introduction

Ce travail sur les variations diatopique, diastratique, éventuellement diachronique en relation avec la polyphonie et le discours indirect libre (DIL) dans les articles du « *Quotidien d'Oran* » poursuit trois objectifs : D'abord, décrire le français à travers l'usage qu'en ont les journalistes au quotidien. Ensuite s'interroger sur l'origine des expressions employées par ces derniers (parfois l'identité des participants est mentionnée comme par exemple celles des ministres, des grévistes, des écrivains et poètes tels que *La Fontaine*. Et d'autres fois il arrive à des journalistes de citer des titres de romans tels que *le fils du pauvre*). Et enfin essayer de cerner et découvrir les motivations de l'emploi de différentes énonciations appartenant à autrui (proverbes, dictons et idées reçues)¹.

L'étude des pratiques langagières authentiques des journalistes concerne l'information et le commentaire qui obéissent à trois critères : un critère purement sémantique que l'on appelle « le sujet ». Un critère argumentatif et pragmatique au sens de la visée choisie dite informative appelée « l'intention » qui consiste à répondre aux questions : qui, quoi, où et quand et à visée explicative qui répond aux questions : comment et pourquoi. Un critère énonciatif qui a trait à la position du journaliste par rapport à son discours et à ses sources². La réponse à ces questions sera la première étape vers le traitement de la polyphonie, du DIL et de la variation linguistique. Chez les deux chroniqueurs : Kamel Daoud de « *Raïna Raïkoum* » et Ahmed Baba Fodil de « *Tranche de Vie* » et quelques articles divers, car l'écriture de ces deux derniers est caractérisée par l'usage de différents registres de langue. Le maniement de la langue y est remarquable et suscite beaucoup de réflexions. L'une des caractéristiques du discours journalistique est le « mélange »³ de traits linguistiques relevant du DIL et de la polyphonie et aussi de la variation linguistique. Une question se pose : À quel énonciateur rapporter ces deux phénomènes linguistiques. L'hypothèse la plus intéressante est celle de M. Bakhtine appuyée par D. Maingueneau. Sous le pseudonyme de V.N. Volochinov pour qui dans le DIL « le

¹ - Gadet Françoise, « *La variation sociale en français* », Ophrys, 2007, p. 09.

² - De Brouker, José, « *Pratique de l'information et écritures journalistiques* », CFPJ, Paris, 1995.

³ - Maingueneau, Dominique, « *L'Énonciation en linguistique française* », Hachette, Paris, 1994, p136.

héros et l'auteur s'expriment conjointement », « dans les limites d'une seule et même construction linguistique on entend résonner les accents de deux voix différentes »⁴.

Cette situation s'applique sur le corpus de ce mémoire entre la voix de l'énonciateur et celle des protagonistes, reste à savoir si elles sont réelles ou virtuelles. Autrement dit, il faut distinguer deux plans énonciatifs ; celui de l'énonciateur, qui énonce le texte journalistique dont une partie s'intitule comme du DIL dans lequel les passages ne peuvent être déterminés comme appartenant à l'énonciateur ou aux partisans mais on aperçoit leurs « accents » entre leurs deux énonciations mêlées. C'est ce conflit verbal qui permet au récepteur d'interpréter le fragment comme du DIL. L'autre plan est celui de la polyphonie c'est-à-dire l'immixtion de plusieurs voix participant à l'énonciation.

De ce fait, une seconde question se pose : dans son rapport des propos d'autrui, l'énonciateur, s'implique-t-il ou non, est-il objectif ou subjectif. Quels sont les moyens dont il dispose afin d'intégrer les propos d'autrui dans son discours. S'il y parvient, le fait-il fidèlement ou intègre-t-il ses propres interprétations, ses croyances et ses attentes. L'hypothèse la plus adéquate est que comme son nom l'indique la polyphonie est l'intégration de plusieurs voix dans un même énoncé en plus de celle de l'énonciateur donc il n'y a pas d'implication sauf pour quelques cas où il y a des néologismes (objectif/subjectifs): phénomène de création de nouveaux mots apparaissant dans le lexique d'une langue construit par dérivation comme par exemple : « l'école benbouzidienne » ou encore « les bouteflikistes » ou emprunté d'une autre langue tel que l'expression « kif kif » ou encore « bled ». Ces deux dernières unités lexicales renvoient surtout à un emprunt plutôt qu'autre chose mais elles sont considérées par les spécialistes comme une sorte de néologisme⁵. Le choix d'un quotidien algérien d'expression française est motivée par le fait qu'il est considéré par les autorités comme étant faisant partie des premiers journaux à avoir intégré une nouvelle méthode, voire une stratégie ahurissante pour attirer le plus grand nombre de lecteurs possible.

⁴- Bakhtine, Michail, « *Le marxisme et la philosophie du langage* », traduction française, éd. De Minuit, 1977, p 198.

⁵- Wikipédia, l'encyclopédie libre.

Historique du « Quotidien d'Oran »

Le premier numéro du « *Quotidien d'Oran* » est paru le 14 janvier 1994. L'historique de la création de cet organe de presse reste intimement associé au désir de la société algérienne de manifester sa maturité politique en disposant d'une offre d'information plurielle. Étant un journal d'expression française, il doit sa naissance à la volonté de faire exister un traitement de l'information qui ne soit inféodé ni au cercle du pouvoir, ni au monopole des cercles d'affaires ou de l'opposition. D'une manière générale, il a accompagné l'aspiration sociétale.

Ce mouvement signale une césure signifiante, il s'est inscrit dès le départ dans une rupture manifeste avec les anciens choix éditoriaux qui faisaient dire de nombreux lecteurs, sous forme de boutade, qu'ils « n'achetaient le journal que pour connaître la date ». Caractérisé par un ton neuf, pertinent et s'exonérant de la langue de bois, il s'est vite rallié un lectorat important. Sa qualité de production journalistique (articles, reportages, entretiens) a bénéficié du recrutement de journalistes très expérimentés, dont Mohamed Benabou (directeur de la production), et du concours de nombreux universitaires de la faculté d'Oran et de l'étranger qui ont assuré la qualité de la langue et une couverture médiatique conformes à ce qui est attendu d'un quotidien d'information.

Le genre journalistique, intègre corrélativement une charge émotionnelle, car le concept de débat fait référence implicitement à une prédisposition psychologique qui incite le lecteur à faire sa propre lecture, à travers la saisie d'une représentation du monde. D'où une activité discursive qui suscite un questionnement chez celui-ci, et qui amène le journaliste à se livrer à une activité de commentaire, en produisant un discours d'analyse et d'explication. Il est donc essentiel, afin de pouvoir juger de la qualité globale des articles de presse, de lier l'évaluation de la forme et du contenu. Dès lors que le journaliste détient une information qu'il sait importante pour le lecteur, il est davantage motivé pour construire un texte organisé et cohérent pour permettre à son récepteur de suivre le développement de l'information. Ses compétences linguistiques sont donc mises en pratique afin d'assurer une communication authentique. Dans l'idéal du journalisme d'information générale, la collecte et la transmission d'une information factuelle et objective sur les événements

d'intérêt public constituent la fonction essentielle de la presse. Le journaliste compétent et intègre est celui qui sait faire abstraction de ses préférences et de ses convictions personnelles et qui met son savoir-faire au service du compte rendu des faits de société. Dans le domaine social, ces faits sont constitués de discours d'individus, de citoyens d'âges et de classes sociales confondues. Discours dont le journaliste rend compte dans le respect des intentions de communication de ceux qui les ont énoncés. Il prétend emprunter un langage neutre et par conséquent, il s'emploie à gommer dans son énonciation toute trace de sa subjectivité, ne reste qu'une information pure, à valeur universelle, qui peut être livrée à tous les citoyens indistinctement. Voilà grossièrement esquissé, l'idéal d'un journalisme objectif, auquel il ne s'est jamais parfaitement conformé, mais qui a conditionné. Le journaliste s'emploie toujours à rendre compte de l'actualité. Mais il reconnaît discursivement qu'il le fait à partir d'un point de vue désigné en revendiquant par et dans son énonciation sa qualité de sujet.

L'actualité n'est plus constituée des discours rapportés en tant que tels. Ces discours ne sont pas des indices codés, que le journaliste doit déchiffrer, interpréter et disposer dans un tableau de pensée, comme un puzzle pour saisir les « affaires » constituant l'objet de son discours. Il reconnaît dans la manière même dont il structure et énonce son discours, que l'actualité est le produit de l'intelligence individuelle et collective des journalistes. Intelligence que « son » public est invité à partager et à célébrer. Il s'adresse en effet à un public défini, connu, circonscrit suivant les principes et les techniques de mise en marche de l'information. Ce public est constitué de sujets dont il doit capter l'attention et avec lesquels il cherche à établir une communication, un rapport d'intersubjectivité, une sorte de simulacre de conversation.

Problématique

La presse algérienne d'expression française, en sa qualité de média de grande communication entre en résonance avec les pulsations du monde et organise une somme d'informations mises à la disposition du lectorat, toutefois il faut établir une

distinction entre le déploiement de l'aspect humain (origine et classe sociale du journaliste) et la mise en forme de l'outil linguistique (registres de langue).

A cette situation d'origine géographique ayant une relation étroite avec l'Histoire de l'Algérie anciennement colonisée par l'État Français entraînant jusqu'à nos jours l'usage fréquent et même obligatoire de la langue dite « étrangère » dans les établissements scolaire, universitaire et même dans des journaux d'expression française et au niveau des classes sociales liées à l'appartenance ou non à une élite dite bourgeoise et supérieure. La presse participe à l'élaboration d'une réalité où interviennent des facteurs aussi complexes que divers et ce statut de moyens de communication de masse mobilise des enjeux et des modélisations sur deux plans : matériel par la mise en scène d'infrastructures de moyens humains et linguistique par la mise en mots d'événements véhiculant un message textuel de production régulière et quotidienne. Une approche thématique globale du discours de presse algérien se développe dans le journal à travers un ensemble d'articles en langue française soumis à certaines conditions de productions relatives à ce genre rédactionnel.

Une problématique globale est posée motivée par les questions suivantes : Comment décrire ces variétés de la langue entre lesquelles le locuteur opère un choix. En rédigeant leurs chroniques, pourquoi les journalistes introduisent-ils d'autres voix, à qui appartiennent –elles. Sont-elles réelles ou virtuelles. En ayant recours à des citations, le journaliste mentionne-t-il la source ou se les approprie-t-il.

Hypothèse de travail

En réponse prématurée à ces questions, des hypothèses de travail s'instaurent : le sujet social est assimilé à un acteur amené à remplir des rôles très divers. Son rôle social correspond à ce qui est attendu de lui qui l'exerce dans une société donnée, son répertoire verbal est le reflet de son répertoire social.

La démarche ambitionne d'éclairer la relation symbiotique entre les trois éléments régissant ce mémoire la polyphonie linguistique, le DIL, la variation linguistique et l'articulation d'une volonté d'informer en respectant les règles déontologiques liées à l'exercice de la profession de journaliste. Le corpus en

question révèle la mise en place d'un processus déterminé quant à l'évolution de la presse (donc du journaliste du point de vue de l'acquisition de nouvelles constructions syntaxiques, nouveaux mots vu que le français n'est pas la langue maternelle du journaliste) et de son public. Du métier de journaliste et du traitement des événements de la société algérienne. Ainsi à travers le discours journalistique, il s'agira d'observer ce que dit le journaliste au sujet des événements, sa manière de présenter les faits. Ce qui rend le travail plus intéressant c'est qu'à partir de l'écriture du journaliste (le registre de langue employé) que l'on va déterminer à quelle variation appartient-t-il.

Les articles en tant que genre journalistique renvoient à des rapports de force et à des enjeux particuliers à travers une polyvalence voulue par les journalistes qui se font à la fois témoins, critiques et rapporteur. Cela suscite des interrogations sur la nature de l'écriture journalistique qui révèle, avec l'essor de la presse du XXI^e siècle, des changements de pratiques de tous ordres : culturel et social en laissant apparaître une tendance à la spécialisation d'une écriture nouvelle avec l'apparition de la presse « sociale ».

Le corpus porte sur un ensemble d'articles ayant trait à des faits de société : (grèves, manifestations, loisirs) rassemblant un ensemble de données langagières soumises à des procédures discursives de type journalistique. Ces procédures énonciatives donnent au texte son ancrage discursif dans des situations de communication assignant aux instances des places et des rôles définissant leurs relations dans le dispositif socio- communicationnel, car à l'apparente relation toute simple entre un texte et son genre se substituent des relations complexes, hétérogènes entre divers aspects d'actes communicationnels et de réalisations textuelles identifiables selon leurs dimensions internes et externes en relation d'interdépendance. Les critères de chacune de ces dernières apportent des informations différentes sur les données langagières du corpus. La dimension externe est relative au contexte de production des articles. Quand à la dimension interne, elle est relative à l'interaction avec le lectorat.⁶

⁶ Aouadi Saddek, Cortès Jacques, « *Synergies Algérie* », GERFLINT, 2007.

1- Etude de la polyphonie dans les articles de presse

Pour rendre compte de faits de société, les journalistes utilisent des mots qui ne leur appartiennent pas ou appartiennent aux participants de l'article de presse : manifestants et responsables. Ces mots peuvent appartenir à d'autres journalistes qui sont intégrés et immiscés dans le discours journalistique, des expressions, des proverbes et des titres de livres, de romans peuvent faire surface. Ces mots ne sont pas souvent mentionnés avec des guillemets. La polyphonie et le DIL nourrissent les objectifs de ce mémoire dans la mesure où ils déclenchent des interrogations, des réflexions sur le recours du journaliste à ce genre de phénomènes linguistiques. Les différentes voix employées par les journalistes varient entre celles des ministres, du président de la République, des enfants, et aussi d'autres journalistes. Parfois des citations, des proverbes, des titres de romans comme celui de Mouloud Feraoun qui s'intitule le fils du pauvre sont utilisés par les deux chroniqueurs pour caractériser la situation des Algériens.

Tout texte fait parler plusieurs voix. Le locuteur se positionne par rapport à d'autres énonciateurs réels ou imaginés par lui mais comment ces voix se manifestent. La polyphonie est un fait d'interprétation. Elle fait partie du sens que l'allocutaire attribue au texte qu'il lit. Il arrive qu'un texte puisse être polyphonique pour un interlocuteur et ne le soit pas pour un autre. Pourtant, il y a des textes qui sont jugés comme polyphoniques par tout le monde indépendamment de leur contexte. La forme linguistique semble jouer un rôle important dans la genèse de la polyphonie, selon le père fondateur de la polyphonie, Oswald Ducrot « les énonciateurs sont des êtres virtuels et leurs points de vue sont des paroles virtuelles ». Certes, en écrivant, l'auteur a tendance à inventer ces personnages pour servir les besoins et les objectifs de son discours. Par contre, s'agissant d'articles de presse, rubrique « société », les participants sont réels et leurs points de vue sont reflétés et exprimés par le journaliste.

1-1- Polyphonie linguistique : qui fait-on parler

Le fait de découvrir l'identité des participants au discours relève de la polyphonie : terme emprunté à la musique qui réfère au fait que les textes véhiculent

dans la plupart des cas, beaucoup de points de vue différents : l'auteur, ici journaliste, peut faire parler plusieurs voix à travers son texte. Dans les années 20 le formaliste russe Michail Bakhtine étudie les relations réciproques entre le héros et l'auteur dans l'œuvre de Dostoïevski (Fiodor Michaiolovitch), romancier russe. Avec l'intérêt croissant en linguistique le travail de M. Bakhtine a été redécouvert et retravaillé par le linguiste français Oswald Ducrot qui a développé une notion proprement linguistique de la polyphonie dont il se sert pour ses analyses associées au niveau de l'énoncé qui renferme les traces des partisans et cela de multiples façons telles : les pronoms personnels, les adjectifs subjectifs, les modalités.

L'originalité d'Oswald Ducrot réside dans la scission du sujet parlant au niveau de l'énoncé même, en le distinguant des autres énonciateurs « il est le seul responsable de l'énonciation et il est à même de mettre en scène des énonciateurs qui présentent différents points de vue », « celui qui parle est aussi celui qui prend en charge ce qu'il dit, mais il arrive qu'il y ait dissociation entre les deux comme le montre bien l'existence de formes de discours rapporté »¹.

Citer les propos d'un autre énonciateur, c'est en effet rapporter quelque chose, le dire sans en assumer la responsabilité d'où l'usage des guillemets qui montre la non-prise en charge du journaliste vis-à-vis des propos d'autrui. Une distinction s'établit entre l'énonciateur et l'asserteur (le locuteur): l'énonciateur est celui qui produit l'énoncé, tandis que l'asserteur est celui qui prend en charge cet énoncé. Il existe des cas où l'énonciateur est à la source d'énoncé ou de fragments d'énoncés dont il ne se pose pas comme l'asserteur. La structure polyphonique renferme au moins un point de vue. Il existe une instruction indiquant comme valeur par défaut que le locuteur prend en responsabilité d'au moins un point de vue de cette structure. Dans une phrase qui ne contient qu'une seule opinion associée au locuteur, elle est dite monophonique. Il existe plusieurs types de structures polyphoniques : polyphonie interne (dis moi ce que tu as mangé ce matin, tu sais tout), polyphonie externe (il paraît qu'elle est malade) et la citation (il dit « je reviendrai »). Ces trois hypothèses sont relatives à la cohérence qui est responsable des énoncés précédents et suivants sauf lorsque le locuteur indique et mentionne l'identité de l'énonciateur, un point de

¹- Maingueneau Dominique, « *Dictionnaire d'analyse du discours* » Éd. du Seuil.2002.

vue dont il ne prend pas la responsabilité mais qu'il ne refuse pas. L'analyse de la polyphonie se fait en trois étapes :

Choix de l'énoncé → détection → interprétation et analyse textuelle

De passages

Polyphoniques

La polyphonie est une théorie énonciative, sémantique, discursive, structuraliste et instructionnelle qui consiste en l'unicité du sujet. C'est une structure qui donne des instructions relatives à l'interprétation et la configuration polyphonique concernant le niveau du texte dont l'objectif est de relier la forme au sens, et de préciser les instructions qu'apporte la forme linguistique pour l'interprétation du texte. Les instructions contenues dans la signification posent des variables associées à des domaines restreints et à des relations entre ces variables. Ainsi, la polyphonie donne des indications relatives à leur saturation. Cette configuration polyphonique est constituée par le locuteur et se compose de quatre éléments, le locuteur lui-même et trois types d'entités construites par lui: le locuteur en tant que constructeur assume la responsabilité de l'énonciation et construit les éléments dont se compose cette configuration polyphonique. Il est le maître de son discours. Les points de vue sont des entités sémantiques porteuses d'une source, d'une idée et d'une pensée qui représentent des variables exprimées par les énonciateurs (participants au discours qui n'existent pas chez Ducrot) et enfin les liens énonciatifs qui relient les êtres discursifs exprimant des points de vue. Le locuteur (rédacteur, responsable du texte écrit) construit les êtres discursifs, les incluent dans son discours avec leurs opinions et instaure automatiquement des liens entre eux. Il construit aussi la scène où il intègre tout ce beau monde. Le locuteur est par contre, s'il ne l'est pas des points de vue, responsable des temps grammaticaux et de la modalisation de l'énonciation. C'est à lui que revient la décision de responsabilité et de non responsabilité. Le participant au discours lié à un point de vue par un lien de responsabilité est dit être source de ce point de vue c'est-à-dire qu'il est responsable du jugement présenté dans les points de vue intégrés. Lorsque le locuteur est en désaccord avec l'opinion rapportée ou empruntée dans son discours, il signale ceci avec des signes de ponctuation, il y a un

lien de non responsabilité². « Tout ce qui est verbalisé, inséré comme information, provient du sujet parlant et n'est qu'un fruit exceptionnel de son choix personnel »³. Il semble évident qu'il existe plusieurs sujets donc plusieurs instances discursives. Elles ne peuvent exister que par rapport aux points de vue exprimés. Les êtres discursifs sont désignés par la relation de responsabilité ou de non responsabilité. Une autre instance est présente mais ne peut prendre la parole et exprimer son opinion c'est celle du lecteur. Heureusement, le locuteur s'en charge et assume la responsabilité d'en prévoir l'attitude ou peut-être les espérances, les aspirations et les réactions. L'exemple suivant prouve cette théorie:

[...] *car on facture les plats à la carte, tout comme les « chichas » dont la consommation explose à Dubaï [...].* (Articles divers : *À Dubaï, le Ramadan n'empêche pas le « business »* par Mohamed Hosni)

Dans cet extrait, le journaliste est l'asserteur (locuteur) tandis que le vrai énonciateur est l'interlocuteur avec lequel le journaliste a fait l'entretien. C'est le patron d'une célèbre tente à Dubaï installée dans le plus chic endroit de la ville durant tout le mois de Ramadhan. L'usage de *on* pronom indéfini renvoie à une non-implication du journaliste. Il est difficile de le référer directement à un être discursif concret ou à un actant quelconque qui renvoie à cet acte de communication. Étant apte à représenter de façon indéfinie toutes les personnes du discours, il pourrait être rapporté à un être individuel ou collectif. Il paraît parfois de l'identifier à un groupe qui est représenté par le locuteur. Autrement dit, dans cet exemple, il signifie *nous* qui renvoie probablement aux propriétaires des restaurants et aux responsables. Le journaliste s'y associe et n'apparaît plus sur le premier plan en cédant la parole à un groupe. L'emploi du *on* est renforcé par l'emploi des guillemets pour le mot « chicha ». L'immixtion de ce mot à l'intérieur du discours est considérée comme de la polyphonie, car c'est un mot appartenant au participant à l'article. Le journaliste prend du recul par rapport à cette situation. On se demande pourquoi l'énonciateur a-t-il mis le mot entre guillemets. L'hypothèse la plus adéquate serait que le journaliste n'est pas d'accord avec ce phénomène de *chicha* et d'après le verbe employé *explose*

²- Nolke Henning, « Dernière évolution de la ScaPoline »

³- « *Le Je(u) des voix dans le discours d'après la théorie polyphonique* », Synergie Espagne n°1, 2008.

cela montre qu'avant, ce phénomène n'existait pas vu la réputation de Dubaï étant un pays plus musulman qu'un autre. Par cet usage il exprime de façon indirecte (subjectivité dans le discours) son désaccord et son acharnement sans vraiment le montrer. Lors de la rédaction de l'article, le journaliste se trouve confronté à des dires, à des propos d'autrui. Face à cette situation, il a le choix d'adhérer à leurs opinions donc il s'approprie leurs termes ou a le choix de refuser et réfuter certains points de vue. De ce fait il se voit obliger de recourir à l'emploi des guillemets pour se dégager de toute responsabilité l'entraînant plus tard dans des spirales infernales. Sans s'en rendre compte, le journaliste a opéré un choix, celui d'employer les guillemets. Ce choix est interprété comme une sorte de variation linguistique. Entre diatopique, diastratique et diachronique. Selon la situation, le contexte et la mise entre guillemets, la variation la plus intéressante est la diastratique et qui dit diastratique, dit facteurs sociaux qui interviennent de façon régulière dans la dynamique du langage⁴.

Le premier élément composant un facteur social est la classe sociale, le second élément est le niveau d'étude, la profession et le type d'habitat. Mais un tel classement ne peut modifier ou même influencer un point de vue aussi conservateur et déterminé de la part du locuteur. En fin de compte ces facteurs ne sont que le fil conducteur qui mène à une réflexion sur l'interprétation des guillemets et des variations linguistiques. Au lieu de dire *l'usage de la chicha est scandaleux à Dubaï* le journaliste a choisi de mettre le mot entre guillemets pour provoquer l'attention du lecteur, lui laisser le libre arbitre de juger lui-même la gravité de la situation.

Il est bien connu que les textes véhiculent dans la plupart des cas beaucoup de points de vue différents et immanents de différents cotés. La situation normale est que plusieurs voix se font entendre dans le même texte: les textes sont polyphoniques. Ce qui caractérise la polyphonie est qu'elle s'occupe principalement de la création du sens au niveau de l'énoncé c'est-à-dire qu'elle participe à la bonne cohérence du texte journalistique et à sa bonne compréhension et interprétation de la part du lecteur populaire et ordinaire. Et aussi et surtout du lecteur intelligent, analyste et curieux. La présence de points de vue qui sont des unités sémantiques avec représentation et pourvus d'un jugement peuvent concerner des faits linguistiques ou extralinguistiques.

⁴- Gadet Françoise, « *La variation sociale en français* », Éd. Ophrys, 2007.

Les êtres discursifs: sont les êtres susceptibles d'être tenus comme responsables des points de vue exprimés. La polyphonie linguistique traite deux questions la première concernant les points de vue présentés dans les énoncés et leur origine. La seconde celle des êtres discursifs qui prennent la parole à travers leurs points de vue: ils sont les voix du discours, c'est cette situation qui a engendré la dénomination: « théorie de la polyphonie » or il faut préciser que c'est une théorie purement sémantique qui traite de phénomènes linguistiques mais qui fournit des instructions relatives aux interprétations polyphoniques auxquelles les textes peuvent donner lieu. La polyphonie linguistique est hiérarchique à cause du double rôle joué ici par le journaliste qui gère les voix des intervenants et en même temps il peut en être une lui-même. La théorie linguistique de la polyphonie a été élaborée pour l'analyse de l'énoncé pour cela elle fournit des instructions pour les enchaînements textuels (cohérence du texte) donc pour la construction du texte. Elle impose des contraintes sur ces successions possibles et c'est dans ce sens qu'on peut parler de cohésion polyphonique. Dans la plupart des ouvrages théoriques consultés lors de la recherche une phrase a fait souvent surface: « En général, l'individu qui parle et qui se manifeste comme « je » dans l'énoncé est aussi celui qui, prend en charge cet énoncé »⁵. Dans les articles de presse, la première personne n'est pas mentionnée comme il est de règle dans ce genre d'écrit. Cela n'empêche pas l'implication du journaliste à rendre compte des informations collectées minutieusement pour aboutir à un résultat qui contente les lecteurs et qui soit à la hauteur de leur espérance dont le but est de traiter l'information, créer un lien social et un espace d'interaction à l'aide de la langue qui se positionne comme un vecteur de ce lien, dont l'utilisation s'exprime en contexte à travers les différents moyens rhétoriques parmi lesquels: la langue qui est définie par Saussure dans son cours de linguistique générale comme: « un système de signes » ou encore « produit social de la faculté du langage »⁶, on appellera langue : « un medium de communication doublement articulé ; qui a atteint un certain état de développement alors même qu'il connaît une certaine stabilité et que les locuteurs ont

⁵ - Maingueneau Dominique, « *Analyser les textes de communication* », Éd. Armand Colin, 2005.

⁶ - Baylon Christian, Fabre P., « *Initiation à la linguistique* », Éd. Armand Colin.

à un degré ou à un autre conscience des règles de fonctionnement »⁷. Qu'il jouit d'une certaine reconnaissance en tant que marquant l'identité d'une communauté linguistique, qu'il peut se définir par opposition à d'autres idiomes qui remplissent des fonctions comparables. On aura toujours intérêt à préciser plus clairement le statut d'une langue comme langue vernaculaire/véhiculaire. Ce qui est intéressant dans ces articles de presse ou plus précisément dans les citations, c'est bel et bien le côté social de la langue et plus particulièrement la communauté linguistique « qui se définit en tant que telle lorsque ses membres ont en commun au moins une variété de langue mais aussi des normes d'usage correct »⁸. Le journaliste y constitue un élément essentiel. C'est un actant représentatif employant la langue française soutenue et courante. « Toute langue possède à la fois des zones de réalisations stables et des zones de réalisations instables ». Les zones stables se caractérisent par le fait que, dans un état de langue déterminé, il n'existe pas de variation possible. Tandis que les zones instables se caractérisent par la variation⁹; J. Boutet souligne que la production langagière du locuteur est une activité consciente, d'une part parce que cette conscience est en grande partie la fondatrice de la notion même de la communauté linguistique. D'autre part parce qu'elle implique que toute activité langagière est un spectacle proposé à autrui. C'est à travers ce que je dis, la façon dont je le fais, que le locuteur va m'apercevoir et m'évaluer. Et la conscience que j'ai de cette évaluation pèse de quelque façon sur mon comportement langagier comme le montre l'exemple suivant :

[...] *la menace de déstabilisation ou tout simplement la jacquerie.*

Dans ce passage, le mot emprunté ou employé par le journaliste est *la jacquerie* c'est un nom donné à des révoltes de paysans français les Jacques. Selon Larousse il signifie « soulèvement des classes pauvres contre les classes riches ». La plus célèbre éclata en 1358 après la défaite de Poitiers. Dans cet article qui s'intitule *la peur, un contrat national* le journaliste décrit la relation entre le peuple et les dirigeants. En employant ce mot il adopte un procédé analogique en l'intégrant dans le discours sans guillemets. La non mise entre guillemets se justifie par le fait de

⁷ -Baylon C., « Sociolinguistique : société, langue et discours », Éd. Nathan, 1996.

⁸ -Filippi P. Michel, « Initiation à la linguistique et aux sciences du langage », Éd. Ellipses.

⁹ - Boutet Josiane, « La diversité sociale du français », in Vermes/Boutet, p11.

l'appropriation du terme par le journaliste à cause de la similitude entre le peuple de l'article et les Jacques. Décrire la polyphonie dans ce passage c'est identifier les différentes voix que le journaliste fait entendre, et analyser leurs formes et leurs fonctions. Dans ce cas le journaliste a vu nécessaire de s'informer sur les événements de 1358 (connaissances et compétences du locuteur jouent un grand rôle dans l'immixtion des voix) et a fait appel à un terme utilisé pour décrire le soulèvement des paysans.

En tant que théorie scientifique, la polyphonie linguistique se trouve encore à l'état d'embryon, de nombreux problèmes restent non résolus.

1-1-1- polyphonie et dialogisme

Les notions de polyphonie et dialogisme sont sollicités depuis des années en sciences du langage par des théoriciens. Elles renvoient à un même trait de l'énoncé actualisé : sa capacité à faire entendre, outre la voix de l'énonciateur, une (ou plusieurs) autre(s) voix qui participent au discours. Dialogisme et polyphonie ont déjà permis de revisiter nombre de figures tels que le discours rapporté (le DIL) et l'ironie. L'objectif de ce travail est d'articuler ces deux concepts. De proposer des descriptions linguistiques concernant l'énonciateur, les points de vue et la double énonciation, et enfin étudier la façon dont les discours sont structurés¹⁰. Les phénomènes de polyphonie et de dialogisme interfèrent, voire se confondent¹¹. Selon Marion Colas et Mohamed Kara et d'autres linguistes le dialogisme et la polyphonie se rapportent à une question simple : qui parle et pense, qui perçoit ou ressent dans le langage.

Les deux notions relèvent d'une appréhension sémantique de la subjectivité dans le langage. Le dialogisme est employé dans la théorie des textes pour caractériser la propriété qu'ont certains énoncés de n'être pas attachés à une seule mais à diverses sources d'énonciation¹². « Il constitue un facteur dynamique, accentuant la tension dramatique entre partenaires, il ne se limite pas au seul cadre dialogique ».

¹⁰-Bres Jacques, Mellet Sylvie, Rosier Laurence, « *Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques* ».

¹¹-Amossy Rothes, « *De l'apport d'une distinction : dialogisme vs polyphonie dans l'analyse argumentative* ».

¹²- Jeandillou J.F., « *L'Analyse textuelle* », Éd. Armand Colin, 1997.

Les voix intégrées peuvent être « multiples » et parfaitement « harmonieuses ». selon le dictionnaire d'analyse du discours de Charaudeau et Maingueneau, le dialogisme est un concept emprunté au cercle de Bakhtine qui réfère aux relations que tout énoncé entretient avec les énoncés produits antérieurement ainsi qu'avec les énoncés à venir que pourraient produire ses destinataires. Dans un discours l'énonciateur a recours à des voix, à des points de vue unissant un destinataire (énonciateur) et un destinataire (le lecteur) et un co-énonciateur (le discours d'autrui) impliquant des individus placés face à face ou individuels. Tout énoncé est constitutivement dialogique et est traversé par les évaluations d'un destinataire. Sophie Moirand¹³ distingue deux formes de dialogismes celle qui fait explicitement référence à des discours antérieurs et des discours sources, et celle qui fait explicitement référence aux discours que l'on prête aux destinataires, lorsque le dire des autres vient justifier ou authentifier le dire du locuteur ou servir d'appui à une contre-argumentation.

1-1-2- Polyphonie du proverbe

Ce type de polyphonie met en relation un nombre d'énonciation produit à l'intérieur du même discours. Lorsque le locuteur emploie un proverbe, il renvoie implicitement à une « sagesse des nations », morale courante et conseils de bon sens exprimés en proverbes qui garantissent la validité des propos avancés. L'usage des proverbes est considéré comme de la polyphonie collective puisque le locuteur emprunte un point de vue connu et partagé par tous les locuteurs. Cet emploi crée une rupture mais elle est en relation avec le contexte donc il n'y a pas de déséquilibre lors de la lecture du texte. Pour fonctionner efficacement le proverbe utilisé dans le discours doit être commun à tous les lecteurs comme dans l'exemple suivant tiré du *Quotidien d'Oran* : [...] *c'est la loi de la jungle, tag ala man tag* [...].

Dans cette phrase, le journaliste a utilisé volontairement les deux systèmes de langue, il a commencé par un proverbe en français *la loi de la jungle* ensuite son équivalent en arabe *tag ala men tag*. En fait c'est une double énonciation dans le fait d'employer deux langues différentes, ce sont deux voix représentant deux cultures

¹³- Maingueneau D., Charaudeau P., « *Dictionnaire d'analyse du discours* », Éd. du Seuil, 2002.

différentes, deux co-énonciateurs et deux types de lecteurs différents. C'est aussi une sorte de variation linguistique que dire la même chose de deux manières différentes et en deux langues différentes. Du point de vue sociolinguistique, il y a alternance codique. Une oscillation entre la langue maternelle et la langue étrangère. Le trait le plus pertinent dans cet énoncé est l'usage des proverbes. Procédant ainsi le journaliste présuppose une connaissance préalable du proverbe par les lecteurs (francophones et arabophones). L'identité du responsable de ce dicton est inconnue en vérité on l'attribue souvent au collectif, à la mémoire collective c'est pour cela qu'on l'approprie à « la sagesse des nations ». L'énonciateur présente cette citation, déjà employée par un grand nombre de personnes avant lui, comme une sorte d'idée reçue que l'on reprend comme telle. Dans ce genre d'énoncé, l'analyse implique une distinction entre énonciateur et asserteur. En effet lorsque le journaliste emploie ce proverbe/citation il pose une assertion, il fait une rupture qui ne nuit pas au sens de la phrase, au contraire elle le confirme. De ce fait, selon Maingueneau, le journaliste présente son dire comme l'écho d'un nombre illimité d'énonciations antérieurs. Parfois le proverbe est précédé d'un « on » qui est l'asserteur du proverbe et ne peut être considéré comme une instance vraiment distincte du journaliste ou de l'énonciateur car il fait partie de la même communauté linguistique à laquelle appartiennent les lecteurs.

1-1-3- polyphonie et ironie

Selon J. f. Jeandillou et d'après la rhétorique classique, l'ironie se définit comme une figure de pensée fondée sur l'antiphrase. Il s'agit d'affirmer le contraire de ce que l'on souhaite en réalité faire entendre. Ce procédé requiert de la part du récepteur une capacité à inverser les arguments avancés, à réinterpréter le dit en lui restituant une valeur contraire. Quelles que soit les formes qu'elle revêt (emphase ou hyperbole) l'ironie met en jeu un décalage analogue à celui repéré entre le locuteur et l'énonciateur. La caractéristique de l'ironie est que les énoncés sont mentionnés sans être assumés véritablement, ils sont cités mais sans guillemets. Ce qui peut parfois laisser planer le doute sur la stratégie employée par l'énonciateur. Selon

Maingueneau, la mise en relation de l'ironie et de la polyphonie ne va pas de soi. C'est une manière détournée de dire quelque chose. Selon C. Kerbrat Orecchioni, l'ironie est un décalage plus ou moins net entre le sens littéral et le sens figuré. Cela n'est possible que si l'énonciation fournit des indices de l'ironie, ce peut être dans le contenu même. D. Sperber et D. Wilson montrent que l'ironie serait une sorte de citation par laquelle le locuteur mentionnerait le propos d'un personnage disqualifié qui dirait quelque chose d'ostensiblement déplacé par rapport au contexte. Concernant l'interprétation de la distinction entre énonciateur et locuteur Ducrot indique que « Parler de façon ironique, cela revient, pour un locuteur à présenter l'énonciation comme exprimant la position d'un énonciateur, position dont on sait par ailleurs que le locuteur n'en prend pas la responsabilité. Cette énonciation ironique n'est pas mise à la charge du locuteur, puisqu'il est responsable des seules paroles, des points de vue manifestés étant attribués à un autre personnage (l'énonciateur). Catherine trouve que « ironiser, c'est toujours plus ou moins s'en prendre à une cible qu'il s'agit de disqualifier ». Berrendonner affirme qu' « il s'agit d'une manœuvre à fonction fondamentalement défensive. L'ironie est une ruse permettant de déjouer l'assujettissement des énonciateurs aux règles de la rationalité et de la bienséance publique ». Ainsi cette figure est considérée comme une coupure, une déconnexion creusée par le locuteur dans son discours.

Cette faille ne cause aucun déséquilibre bien au contraire elle régularise le sens et la cohérence des propos du journaliste et du participant. Décider de la définition de l'ironie engage en réalité une certaine conception du sens et de la subjectivité. Comme c'est le cas dans l'exemple suivant : « *Creusez, fouillez, bêchez ; ne laissez nulle place où la main ne passe et repasse* », *un trésor est caché* [...].

Dans ce passage le journaliste a employé une des fables de La Fontaine intitulée *le laboureur et ses enfants* pour faire entendre le contraire de ce qu'il dit. En l'occurrence pour dire que le budget de la ville va directement dans les trous effectués sous les ordres des hautes autorités. Le journaliste adopte une ruse qui lui permet de s'exprimer en toute liberté sans avoir de comptes à rendre à personne. Ruse consistant en le fait de procéder par analogie. La voix présente dans cette citation est celle du père mourant s'adressant à ses enfants. Ainsi il les incite à travailler la terre et d'en

tirer profit tandis que la situation de l'article est tout à fait dérisoire par rapport à la situation originale. Aujourd'hui plusieurs sémanticiens préfèrent rattacher l'ironie à la polyphonie dans laquelle celui qui parle invalide ce qu'il est en train de dire. Dans un article paru en 1978¹⁴ D. Sperber et D. Wilson ont inauguré le type d'approche de l'ironie en proposant d'y voir une sorte de citation par laquelle le locuteur dans, ses propos, prendrait une distance à l'égard d'un sujet qui préférerait sérieusement l'énoncé. Cette tierce personne mise en scène dans l'énonciation soutiendrait un point de vue déplacé. Dans ce contexte, il peut y avoir de la polyphonie. Toujours selon les deux linguistes, l'énonciateur produit un énoncé dont il attribue la responsabilité à un autre asserteur et ceci est inductible grâce à divers indices permettant à l'allocutaire de percevoir ce désinvestissement de la part de l'énonciateur. C'est le propre de l'ironie que de jouer sur les frontières. Elle se comporte comme le DIL qui lui non plus n'a pas de marque servant à l'identifier. Selon D. Maingueneau, on peut saisir à quel point l'énonciation peut être complexe et compliquée quant à l'analyse de ses constituants et aussi et surtout à la détermination et l'identification des responsables des énoncés produits à l'intérieur du discours. En s'y inscrivant, le sujet joue en permanence avec la modalisation et la fonction des stratégies adoptées par le locuteur. Le décodage suppose chez le lecteur un ensemble de procédures dont l'aboutissement n'est jamais assuré.

Le passage précédant, se résout en une critique railleuse que le lecteur ne peut percevoir s'il n'entre pas à son tour dans le jeu du journaliste. L'allocutaire a un rôle très important dans la rédaction des écrits journalistiques. C'est en fonction de sa manière et sa capacité de déchiffrer les codes que le journaliste se voit obliger d'intégrer une autre voix que la sienne dans le discours. En supposant et espérant que ce dernier va comprendre de quoi s'agit-il ou à quoi réfère l'expression empruntée. De ce fait, pour mener à bien le décryptage, le journaliste invente tout une situation de communication pour inciter l'esprit du lecteur à réagir et le conduire de façon indirecte à la conclusion escomptée. L'objet moqué dans ce passage est *la creuse* ou *la creusasse* deux mots introuvables dans les dictionnaires mais ce qui est sûr c'est que cela a une relation avec la crevasse, *Gouffres avalant des budgets, avaleurs de*

¹⁴- Sperber D., Wilson D., « *Les ironies comme mention* », in poétique n°36.

main-d'œuvre. Le journaliste critique la méthode adoptée par les personnes désignées par *on* dans l'article [...] *on reprendra les travaux* [...]. L'emploi du *on* pronom indéfini montre que le locuteur ne veut pas dévoiler l'identité du responsable mais en laissant échapper quelques indices permettant le décodage au lecteur en l'invitant et en l'incitant à deviner de quoi s'agit-il. L'usage du pronom possessif *notre*, confirme l'hypothèse de l'appartenance du journaliste à la même communauté linguistique que ses lecteurs. Donc l'ironie est un moyen d'exprimer ses pensées, ses idées en ayant recours à un procédé révélant tout à fait le contraire de ce qu'on avance. Dans ce genre de discours il y a un contrat tacite entre le locuteur et l'allocutaire qui suppose la compréhension et l'entente des deux parties de la communication. Ce passage est enrichi par deux procédés énonciatifs, la polyphonie : l'intégration de la voix du père mourant rapportée par La Fontaine et re-rapporté par le journaliste, et des personnages désignés par le pronom indéfini *on*. La voix des conducteurs de *bagnoles* qui à travers le journaliste décrivent l'état lamentable des rues et des routes au lieu dit. La voix aussi des *mécanos* et celle des boutiques des pièces détachées. Dans l'expression [...] *il leur est demandé plus de vigilance* [...] il y a deux pronoms *il* qui renvoie à la tournure impersonnelle dont l'origine est inconnue mais le lecteur le plus averti saura l'identifier et *leur* renvoie aux conducteurs de *bagnoles*. Dans ce cas il s'agit de la polyphonie sur de la polyphonie, une sorte de double énonciation concernant les chauffeurs qui sont des personnages fictifs inventés par le journaliste pour mieux crédibiliser la situation de communication. Ainsi, pour crédibiliser et authentifier son article. Le journaliste a souvent recours à des voix, à des opinions et des points de vue qui sont détracteurs ou même antagonistes vis-à-vis au thème de son article. Ces expressions ne sont pas rapportées mot à mot mais elles sont reformulées, énoncées de façon différente sans en modifier le sens. Ces variations linguistiques varient entre un lexique différent, une grammaire plus ou moins compliquée selon la situation et les participants à l'article.

1-2- polyphonie et variations linguistiques

La polyphonie d'O. Ducrot a eu une grande influence sur la sémantique française. Il n'a cependant jamais développé lui-même une véritable théorie de la

polyphonie, et sa terminologie change légèrement d'un travail à l'autre. En s'appuyant sur ses divers travaux et sur les recherches faites par les polyphonistes scandinaves. En travaillant sur des articles de presse, des paroles, propos, discours et énoncés seront rapportés par des journalistes, qui par obligation, doivent être fidèles au sens des productions de leurs interlocuteurs (le journal étant en expression française les journalistes jouent le rôle de traducteur de l'arabe dialectal au français et parfois pour donner des indices sur les intervenants ils emploient le mot en arabe ou même des mots de spécialité ou même des termes de la vie quotidienne lorsqu'il s'agira de phénomènes de société de grève et de manifestations, car très souvent, les intervenants usent de mots "arabes" francisés avec le temps tels que: *hittistes*, *harraga*.

Les différents locuteurs d'une même communauté linguistique n'ont pas tous, ni toujours exactement les mêmes usages : les langues manifestent de la variation et du changement et le constat de l'hétérogène est coextensif à la notion de langue¹⁵. De ce fait l'intégration de différentes voix à l'intérieur du discours journalistique relève des variations linguistiques puisque ces voix varient selon le contexte. Donc le registre change selon la situation sociale du participant et la situation de communication.

1-2-1- Perception de la variation linguistique

La variation linguistique est une notion de la sociolinguistique. Introduite principalement par William Labov pour désigner les écarts observables dans une langue donnée, entre différentes manières de s'exprimer. Le français, comme toute langue, n'est pas un système homogène et stable mais un système qui change dans le temps, dans l'espace et selon le milieu socioprofessionnel. L'objet de la sociolinguistique variationniste est de rendre compte de tous les types de variations, qui peuvent se dérouler dans le temps (on parle alors de variation diachronique). Dans l'espace (variation diatopique) ou concerner les registres de langue (variation stylistique ou diastratique). Les phénomènes affectés par ces variations sont eux-mêmes multiples et peuvent concerner tous les aspects de l'analyse linguistique

¹⁵- Gadet Françoise, « *Le français ordinaire* », Éd., Armand Colin, 1994.

(phonétique, syntaxe, lexicque). La variation linguistique révèle le caractère multiple d'une langue et la possibilité qu'elle a de dire la même chose de différentes manières, sous l'influence de divers facteurs essentiellement sociaux. Les linguistes ont toujours eu conscience du phénomène de la variation. Ferdinand de Saussure lui-même, tout en préconisant l'opposition synchronie / diachronie, savait que l'état de langue était un concept abstrait puisque, ainsi qu'il est noté dans son *Cours de Linguistique Générale*, « l'immobilité absolue n'existe pas », et que « le fleuve de la langue coule sans interruption ». Malgré cette conscience, la plupart des théories linguistiques influentes, notamment la linguistique structurale et la linguistique chomskyenne, font généralement abstraction de cette variation, préférant travailler sur la langue, conçue comme un système homogène. Plutôt qu'à de la naïveté ou à un parti pris idéologique, ce fait épistémologique correspond à un véritable choix méthodologique, que Saussure, toujours dans son *C.L.G.* exprime ainsi : « Un état absolu se définit par l'absence de changements, et comme malgré tout, la langue se transforme, si peu que ce soit, étudier un état de la langue revient pratiquement à négliger les changements ». Ce choix méthodologique qui consiste à épurer les données, à saisir ce qui est de l'ordre du général en faisant abstraction des données infinies, liées à la variation, a permis aux théories linguistiques de progresser considérablement. Aujourd'hui, le concept de variation paraît incontournable, puisqu'il peut contribuer à éclairer certains aspects dans les structures de la langue. On ne peut dissocier la langue du contexte social dans lequel elle fonctionne.

L'usage des différentes variétés de langue est défini selon ce qu'elles remplissent dans une société donnée. La sociolinguistique, comme l'indique ce nom composé, concerne l'étude des rapports entre sociétés et langues. Envisagée fondamentalement dès lors comme moyen de communication entre des individus qui constituent une société, avec ses règles, ses habitudes, ses coutumes et sa culture. Cette discipline ouvre une autre perspective d'analyse des phénomènes linguistiques en mettant en avant le côté social. Elle a affaire à des phénomènes très variés : les fonctions du langage et ses usages dans la société, la maîtrise ou non de la langue, l'analyse du discours, les jugements que portent les locuteurs sur la langue pratiquée. Elle s'est donnée comme mission de décrire les différentes variétés qui coexistent au

sein d'une communauté linguistique en les mettant en rapport avec les structures sociales en englobant pratiquement tout ce qui est étude du langage dans son contexte socioculturel¹⁶.

Qui dit communication dit langue et biculturalisme communément appelé : interculturel qui est la connaissance des valeurs de l'autre sans renoncer aux siennes propres d'où les expressions employées par les journalistes afin de transmettre l'information de manière formelle et officielle. La sociolinguistique met en regard les diversités linguistiques et les diversités sociales. Elle tend à répondre à la problématique traitant des différences d'usage de langue dans les classes sociales. Pour le linguiste, le donné linguistique peut éclairer la structure sociale et permettre d'identifier les divisions sociales. Il peut montrer que la division en classes est à la base de la variété standard d'une langue. Il peut révéler les innovations des locuteurs, les raisons qui les motivent à le faire tels que les néologismes¹⁷. Parmi les variations étudiées dans ce travail, la variation sociale ou classe sociale qui constitue l'intérêt croissant par rapport à la polyphonie. P. Bourdieu dans son ouvrage¹⁸ développe et illustre « l'espace social est marqué par un rapport central de domination. Chaque agent se caractérise par le volume de capital (culture et social) ». Il explique que les classes sociales se composent de plusieurs agents qui agissent et réagissent de façon différente selon ce qu'ils ont comme capital culturel ou social c'est-à-dire ce qu'ils ont comme bagage linguistique est relié à leur origine et à leurs habitudes. C'est dans ce contexte que la polyphonie joue un rôle important. C'est en introduisant des mots qui ne sont pas les leurs que l'on va déterminer la classe sociale à laquelle appartient le locuteur. Il y a toujours un point où les classes sociales ne sont pas reliées simplement et directement aux variations linguistiques. C'est que les locuteurs, dans certains de leurs emplois, tendent à utiliser plus de variétés de la langue que d'autres personnes ayant le même niveau de statut, de revenu et d'éducation. La profession en question est celle de journaliste qui pour décrire les événements de société utilise des variantes de prestige, obéit à plusieurs normes.

¹⁶- Baylon F., « *Introduction à la sociolinguistique* », Éd. Nathan, 1999.

¹⁷- Baylon C., « *sociolinguistique: société, langue et discours, classe sociale* », chapitre 09, Éd. Nathan 1996.

¹⁸- Bourdieu P., « *La distinction. Critique sociale du jugement* », Éd. De Minuit, 1979.

La sociolinguistique entend décrire la langue dans ses emplois, ses usages. Cet usage manifeste des variations: le locuteur opère un choix parmi ces variétés de la langue qu'il maîtrise notamment en fonction de son statut social et du style. Le formalisme du discours peut se définir en fonction du sujet traité, de son importance et du statut élevé de l'auditeur. Le locuteur ou communément appelé sujet social est assimilé à un acteur amené au cours d'une même journée à remplir des rôles différents. Son rôle social correspond à ce qui est attendu de sa personne, son répertoire verbal est le reflet de son expérience, sa connaissance ou non de la langue. Les facteurs extra linguistiques auxquels on peut référer la variation sont nombreux. Elle peut être régionale, sociale et temporelle : la variation diatopique joue sur l'axe géographique. La différenciation d'une langue suivant les régions relève de cette variation. La variation diachronique est liée au temps, elle permet de contraster les traits selon qu'ils sont perçus comme plus ou moins anciens ou récents. L'appartenance à une certaine génération d'usager de la langue est également un facteur de diversification. Une variation entre un enfant de 10 ans et un vieillard de quatre vingts ans peut être rapportée à une variation sur soixante-dix ans. La variation diastratique ou sociolecte renvoie à l'origine sociale, l'appartenance à tel ou tel milieu socioculturel. Elle explique les différences entre les usages pratiqués par les diverses classes sociales¹⁹. Selon Françoise Gadet, les linguistes se sont beaucoup interrogés sur les relations entre variation et changement : les deux répondent au même schéma linguistique et extralinguistique car un changement en cours dans une communauté se manifeste toujours par la variation²⁰.

Le tableau suivant offre par rapport aux termes régional, social, et stylistique, l'avantage de distinguer entre les effets sociaux dans la langue et le socio-démographique, entre une manifestation du linguistique et de l'extralinguistique.²¹

¹⁹ - Moreau M.L., « *Variation* », in sociolinguistique concepts de base.

²⁰ - Lenning résume ainsi la question qui se pose « pourquoi un changement donné a-t-il lieu à une certaine époque dans l'histoire d'une langue et non pas à une autre époque ? Quels sont les rôles respectifs de la structure linguistique et de la structure sociale dans le changement que subit une langue ? Est ce que le changement d'une langue représente une amélioration du système de communication ? Est ce que la langue change sans faire de progrès ?

²¹ - Gadet Françoise, « *La variation sociale en français* », Éd., Ophrys, 2007.

Tableau 1: Représentation de la variation.

Variation	Temps	Changement	Diachronie
selon l'utilisateur	Espace	Géographie, régionale, locale, spatiale	Diatopie
	Société, communauté	social	Diastratie
Variation selon l'usage	Styles, niveaux, registres	Situationnel, stylistique, fonctionnel	Diaphasie
	canal	Oral/écrit	diamésie

1-2-2- Les faits de variations linguistiques

Une description linguistique de la variation n'est pas une simple affaire, car on se retrouve au carrefour de deux destinations théoriques : la grammaire et la sociolinguistique. Chacune d'elle offrent des alternatives et des mécanismes théoriques différents. Il faut s'interroger sur les lieux de leur apparition.

1-2-2-1- Les lieux de variation

Selon Françoise Gadet, la linguistique fait appel à des termes schématisant l'opposition entre deux attitudes du linguiste (corpus et intuition) d'une part le travail se concentre sur l'observation du corpus et sur sa production, réduisant ainsi le sujet parlant au rôle de support de la langue. D'autre part, la reconnaissance d'un sentiment linguistique du sujet parlant, à qui on suppose un savoir, qu'il met en œuvre. En grammaire, toute forme met en jeu du sens, qui s'établit à travers un acte d'énonciation. Considérer que deux formulations différentes peuvent avoir le même sens conduit à penser qu'il peut y avoir un contenu invariant, qui permettrait de dire la même chose avec des moyens différents. Donc à laisser de côté les effets de l'emploi de telle ou telle catégorie de langue. C'est la supposition implicitement mise en œuvre par la notion de « niveau de langue », qui laisse entendre que le locuteur décide

d'abord de ce qu'il a à dire, puis choisit de l'exprimer dans telle ou telle option diphasique. Pour plus de précision, l'exemple suivant va soutenir ces propos [...] *les doléances des lycéens* [...]. Pour dire *les protestations, les contestations des lycées*. Mais le journaliste a choisi le terme *doléances* qui vient du verbe *doloir*, du latin *dolere* qui signifie souffrir, se plaindre. Ce sont des registres dans lesquels les assemblées chargées d'élire les députés aux États généraux notaient vœux et doléances ainsi que les protestations adressées au roi. Cet usage est employé au XIV^e siècle. Les cahiers de doléances les plus notoires restent ceux de 1789²². Chaque mot apparaît dans son propre contexte. Dans celui-ci le journaliste a tout simplement voulu montrer ses connaissances au public ainsi à travers cet usage il s'adresse aux lecteurs intellectuels et cultivés.

Enfin et selon Gadet, la variation sociale émerge dans le lexique plus que dans la grammaire car le lexique français redouble souvent le lexique ordinaire comme dans l'exemple suivant tiré de la chronique d'El- Guellil *chkil fi chkil quoi* l'usage du *quoi* est souvent assimilé à l'oral plutôt qu'à l'écrit. La créativité formelle est particulièrement développée dans le non-standard, comme avec les néologismes de ce journaliste dans le fait de dériver un mot français *dirijant* d'un autre en arabe *darija* qui signifie le dialecte. Selon l'expression d'un animateur de radio il y a des années : «ceux qui n'usent que du *français* sont des francisants. Les autres qui optent pour *l'arabe* sont des arabisants et les meilleurs sont ceux qui maîtrisent la *darija* : les *dirijants* ».

1-2-3- La prise en compte du social dans la polyphonie

Pour Bourdieu, tout acte de langage autorisé, sa syntaxe, son lexique n'ont d'autres raisons d'être que de rappeler l'autorité de son auteur. Le style est en ce cas un élément par lequel le langage vise à produire et à imposer la représentation de sa propre crédibilité. Bourdieu traite le monde social comme un univers d'échange et considère l'acte de communication comme une action destinée à être déchiffré au

²² -Denis Jeanson, « *Cahier de Doléances de la Région centre* », Publication intégrale des cahiers de Doléances des départements du Cher d'Eure-et Loire de L'Indre.

moyen d'un code culturel qui régit les interactions²³. En intégrant des voix dans son discours, le journaliste, sans le savoir, fait une sorte de distinction sociale entre les actants et les énonciateurs introduits dans son discours. Elle se traduit par le choix de l'identité de ces derniers, et la relation qu'ils entretiennent avec le sujet traité de l'article ou de la chronique. La superposition des voix est hiérarchique comme l'est l'ordre social dans une communauté. De ce fait, en analysant un passage polyphonique, il faudra prendre en considération le côté social de la langue et considérer aussi les facteurs externes qui entrent en jeu dans cette analyse.

1-3- Les registres journalistiques

La manière d'intégrer les expressions empruntées, citées ou même reprises par les journalistes dans la rédaction de l'article de presse relève d'un concept pertinent dans le maniement de la langue celui de « registre » qui est l'utilisation sélective mais cohérente d'un langage afin d'adapter l'expression à un auditoire particulier. Certains choix notamment lexicaux et syntaxiques, un ton soit peu et une plus ou moins grande liberté par rapport aux règles de cette langue permettent d'ajuster la communication à une situation d'énonciation donnée. On s'exprime de façon différente selon le sujet traité, l'allocutaire et la nature des citations et expressions intégrées dans le discours. Sans oublier le milieu social et le niveau culturel des auteurs et rapporteurs des citations.

1-3-1 Les registres de langue

Autrement dit, on ne parle et l'on n'écrit pas toujours de la même façon et on adapte sa manière de s'exprimer aux circonstances. Cette adaptation se réalise avec plus ou moins de souplesse et de succès selon l'âge, l'expérience, l'instruction, le niveau professionnel des journalistes et la diversité des milieux dans lesquels ils évoluent dont ils régissent eux-mêmes l'emploi, l'usage des paroles d'autrui. Parmi les moyens de rédaction, on distingue le registre courant qui correspond à un langage correct tant du point de vue lexical que syntaxique. Les phrases sont parfois complexes, les principales règles de syntaxe sont respectées, avec quelques tolérances

²³- Gadet Françoise, « *La variation sociale en français* », Éd., Ophrys, 2007.

(quelques ellipses et quelques abréviations lexicales). C'est le registre attendu dans les échanges de types professionnels ou officiels. Lorsque la communication est impersonnelle et implique une distance entre les interlocuteurs. C'est le langage du professeur à ses élèves, de l'homme politique en train de prononcer un discours, du présentateur du journal télévisé, du journaliste faisant un reportage ou faisant une interview avec une personnalité célèbre. Le registre soutenu (soigné) qui est non seulement correct, mais il bénéficie d'une surveillance extrême, il est employé principalement dans la littérature. Il utilise des phrases longues, un vocabulaire rare et des figures de style. Le registre familier qui, Comme son nom l'indique, est surtout employé entre proches, entre personnes appartenant à une même communauté sociale et il suppose l'absence de tout lieu hiérarchique rigide entre les interlocuteurs. Il utilise une syntaxe simplifiée, de nombreuses abréviations comme par exemple: à 2m1, c twa ? Le registre populaire emploie des formes syntaxiques et un vocabulaire connotant certains groupes sociaux, comme par exemple: les étudiants, les adolescents ou les milieux socialement dévalués. De nombreux travaux menés ces dernières années ont prolongé et redéployé le champ de ce concept. En même temps que se modifiaient les théories linguistiques et la conception de la langue. L'objet d'étude demeurait l'usage de la langue dans différentes communautés des locuteurs situés dans différents espaces sociaux mais ces études cherchaient à préciser l'effet produit par la variation en termes de normes partagées ou d'identité.

Ces travaux ont contribué à déplacer les frontières ou les marges de la sociolinguistique, en convoquant et en se mêlant à d'autres champs théoriques tels que l'analyse du discours, la linguistique interactionnelle. Entre temps, s'opérait un déplacement de l'étude de la langue et de sa variation dans un groupe ou une communauté de locuteurs « sujets » percevant, interprétant et utilisant ces variations, usant de la valeur emblématique des langues et des variétés, mobilisant leurs répertoires à des fins stratégiques et subjectives. Selon le dictionnaire d'analyse du discours de Charaudeau et Maingueneau, le registre de langue est en relation étroite avec le terme de contexte qui est utilisé pour renvoyer surtout, soit à l'environnement verbal de l'unité (que d'autres préfèrent appeler, conformément à un usage en voie de généralisation: cotexte), soit à la situation de communication. Plusieurs réflexions ont

été faites concernant ce concept qui a mis en évidence les différents ingrédients du contexte qui n'interviennent dans la communication que sous la forme de « savoirs » et de « représentations ». Le contexte s'identifie à l'ensemble des représentations que les interlocuteurs ont du contexte. Le discours est une activité tout à la fois conditionnée (par le contexte) et transformatrice (de ce même contexte) donnée à l'ouverture et à l'interaction. Le contexte est en même temps construit dans et par la façon dont celle-ci se déroule. Définie d'entrée, la situation est sans cesse redéfinie par l'ensemble des événements discursifs. Les règles sociales qui régissent l'interaction ne sont pas fixes. Elles changent au gré des circonstances. C'est seulement en présence d'un auditeur et en fonction de ses réactions qu'un sujet décide d'utiliser telle ou telle forme de langage pour lui faire comprendre ses intentions. Certains sociolinguistes étendent la notion de situation à l'ensemble des codes sociaux qui régissent et permettent d'interpréter les actes de paroles. D'autres mettent l'accent sur des traits contextuels particuliers, les connaissances partagées, les croyances, les intentions et les présupposés qui peuvent avoir une base sociale ou culturelle auxquelles ont fait appel les différents modèles sociolinguistiques. Il semble que la différence essentielle entre ces modèles ne réside pas dans le choix des contextes mais plutôt dans leurs présupposés à propos de la relation entre langue et contexte socioculturel.

Autre concept participant à la cohérence du texte journalistique est le style qui est la marque de la personnalité d'un locuteur dans le discours qu'il écrit. Il est souvent caractérisé par ses traits distinctifs²⁴. Selon Cressot²⁵ il est: « le choix fait par les usagers dans tous les comportements de la langue ». De ce fait, le style des journalistes du *Quotidien d'Oran* est caractérisé par la manifestation de l'esprit algérien d'expression française. C'est ce qui fait la spécificité, l'unicité des écrits journalistiques francophones, puisque la plupart des interlocuteurs, mis à part les hommes politiques, les chefs daïra, les walis et les enseignants, ne sont pas bilingues. Dans ce cas, le journaliste assume toute la responsabilité, et est fidèle aux propos de ces derniers tout en utilisant un langage soigné soutenu et en même temps rapporteur de faits linguistiques tels qu'ils ont été produits sans omettre ni modifier quoi que ce

²⁴- Baylon C., Fabre P., « *Initiation à la linguistique* », Éd. Armand Colin.

²⁵- Cressot, « *Le style et ses techniques* », Éd., P.U.F., 1963.

soit sauf qu'en rapportant ces propos, le journaliste ne peut s'empêcher d'insérer sa touche personnelle car chaque journaliste a son propre style, voit les choses à sa manière. De ce fait l'objectivité est un mythe. D'autre part, on se doit de signaler et surtout de décrire, les termes employés par le journaliste lui-même. Termes qui ne sont pas les siens, mais ceux des protagonistes des événements et des situations abordés et aussi termes empruntés aux écrivains, aux scientifiques et aux grands de ce monde. Le tableau suivant présente les principaux termes offerts par les manuels scolaires, les dictionnaires et les grammaires, où la pratique courante distingue quatre registres²⁶ :

Tableau 2 : représentation traditionnelle des registres de langue

termes	Synonymes présumés
soutenu	Recherché, soigné, élaboré, châtié, cultivé, tenu, contrôlé, tendu
standard	Standardisé, courant, commun, neutralisé, usuel
familier	Relâché, spontané, ordinaire
populaire	Vulgaire, argotique

1-3-2- Les caractéristiques du registre journalistique des chroniques et des articles du Quotidien d'Oran entre humour, dérision et implicite

Selon le journaliste Baba Ahmed Fodil alias « El Guellil » qui signifie pauvre en français auteur de la chronique « Tranche de Vie ». Ses écrits se veulent être, non seulement, un miroir de la société actuelle. Mais aussi une loupe grossissante. Ce sont les détails qui sont mis en exergue. Une sorte de caricature qui gonfle de défaut la particularité d'un fait ou d'une situation. C'est un œil fixé sur un moment, une période ou un comportement, d'où le choix de « Tranche de Vie » comme chaque moment ou situation vécus par cet Algérien qu'il est. Il tente d'en parler avec le verbe de cet individu social qui s'adresse à un lectorat nourri aux mêmes « signes », par la même culture. Les emprunts linguistiques qui squattent le français dans les textes journalistiques sont une nécessité qui rappelle l'appartenance de celui qui rédige en plus du fait que des nouveau « mot-concepts » (les néologismes) n'arrêtent pas de

²⁶- Gadet Françoise, « *La variation sociale en français* », Éd., Ophrys, 2007

bousculer le quotidien de cet Algérien. Comment traduire en français le mot « chriki » c'est l'équivalent de mon ami en français. Quelle expression peut remplacer « chrit seroual film » c'est l'équivalent de j'ai acheté un très beau pantalon. « Hogra » et « hitiste » injustice et phénomène créé par les chômeurs algériens consistant en le fait de s'adosser au mur faute d'occupations. En plus l'emprunt linguistique donne un effet comique au texte même quand le thème est douloureux (l'ironie). Cela permet de rire en darija (dialecte algérien) des tares de la société. Toujours selon le journaliste le message essentiel est de pousser les lecteurs à participer et à faire bouger les choses en les dénonçant. Car rire d'une situation est une manière de la dénoncer, de la souligner et donc d'y réfléchir et de la mettre sur rail pour un changement éventuel.

Ahmed Fodil n'aime pas l'expression « journaliste algérien d'expression française ». Comme si, selon lui, la mission des uns et des autres étaient en relation avec la langue qu'ils utilisent pour s'exprimer. Quand la famine fait pleurer des enfants, pour en parler la langue importe peu. Il écrirait « yebki » un arabe transcrit en lettre latine. « Il pleure » ne lui suffit pas. Il a besoin de le dire en « langue maternelle ». Concernant le phénomène de la polyphonie. Le journaliste se doit de mettre entre guillemets des propos émanant d'une source, ou autres citations empruntées à un autre auteur hors contexte.

La chronique reflète l'approche et la vision de l'auteur. Dans son cas, les guillemets sont employés pour un mot, une expression, introduits dans un contexte inhabituel que l'on désire souligner ou nuancer. De même pour des mots argotiques ou étrangers à la langue du discours. C'est donc une utilisation classique qui permet, (comme à l'origine de leur création par l'imprimeur Guillaume dit Guillemet en 1525) d'encadrer les paroles ou écrits de quelqu'un. Autre caractéristique commune entre les deux chroniques, l'implicite qui est, selon le dictionnaire de l'Académie française, contenu dans un discours, une clause, dans une proposition, non pas en termes clairs, exprès et formels, mais qui s'en tire naturellement par induction, par conséquence. Il se dit par opposition à explicite. L'énonciateur a le privilège de choisir les énoncés qu'il va utiliser et d'en déterminer le sens. Comme c'est le cas dans les titres des articles suivants « L'unique électeur de ce pays a voté » ou encore « l'Algérie n'a pas de prix, les Algériens si », « Les voix du diable ». Dans ces titres, le journaliste traite

le sujet des élections présidentielles. Le lecteur averti connaîtra par induction le point de vue du journaliste. L'implicite renvoie à la subjectivité. Le journaliste reconstruit la situation d'énonciation qui consiste en la description qui donne nécessairement son cadre à l'interprétation du discours, le discours ne peut donc être objectif. Aussi Maingueneau a-t-il raison d'écrire : « Quelle que soit sa fidélité, le discours direct n'est jamais qu'un fragment de texte dominé par l'énonciateur du discours, qui suppose d'énormes moyens pour lui donner un éclairage personnel ». L'infidélité, manifestation éclatante de la subjectivité médiatique est ici perçue comme le résultat d'une entreprise plus ou moins volontaire de manipuler l'opinion publique. D'où ce rappel à l'ordre des obligations des journalistes : Selon Manier « La notion d'objectivité est remplacée chez les journalistes par celle d'une retranscription intellectuellement honnête d'une réalité vérifiée. La vérification de l'information est donc ce qui fait toute la différence entre le journaliste et la propagation d'une rumeur ». selon Kerbrat-Orecchioni qui poursuit les travaux de Benveniste « la subjectivité est partout ». Tous les discours sont marqués subjectivement mais selon des formes et à des degrés extrêmement variables. Selon Benveniste la subjectivité est liée tout d'abord au pronom *je* qui est le fondement même de la conscience de soi. D'autres formes que les pronoms personnels existant dans la langue et participant à l'instauration de la subjectivité dans le discours. Il mentionne les verbes de modalité tels que croire, supposer et présumer qui employés à la première personne (du singulier et du pluriel) expriment l'attitude que le locuteur adopte vis-à-vis du contenu de son énonciation.

1-3-3- Étude comparative entre les constructions syntaxiques et lexicales des journalistes

Le corpus de ce mémoire est constitué de deux chroniques et d'un ensemble d'articles divers. Ce qui caractérise ce choix est l'emploi très fréquent de voix d'autrui, de leurs points de vue et de la position du locuteur vis-à-vis de cette situation. Cette étude comparative portera sur l'emploi de la polyphonie, du DIL et des variations linguistiques qui se manifestent dans les constructions syntaxiques, jeux de mots, expressions et tournures produites par le journaliste qui changent selon

le sujet traité entre rentrée scolaire, flambée des prix ou élections présidentielles et selon les protagonistes participant à l'article, la présence du public et le degré de formalité. Le point commun entre ces journalistes est l'immixtion de plusieurs voix (entre sagesse des nations, idées reçues, proverbes chez El-Guellil. Hommes politiques et citoyens chez K. Daoud. Grévistes chez les autres journalistes). Les points de différences sont résumés dans un tableau qui prendra place juste vers la fin de l'étude analytique du corpus.

Etant véhicule d'information, la presse utilise plusieurs moyens possibles pour introduire des voix témoins afin de parvenir à son premier but. Celui d'informer et d'intéresser le grand public. La presse d'aujourd'hui emploie des citations confirmant les paroles d'un journaliste. Créant l'effet d'objectivité, d'authenticité. Le discours rapporté peut aussi être employé pour des raisons pareilles mais il est utilisé également dans le but de neutraliser les informations racontées. L'hétérogénéité des textes se manifestent par la présence de plusieurs voix et l'abondance de citations au discours rapportés. Cette immixtion de voix multiples a été examinée et exploitée par beaucoup de linguistes : Julia Kristeva (analyse de l'intertextualité), Oswald Ducrot (analyse de la polyphonie), Jacqueline Authier (analyse de l'hétérogénéité montrée et constitutive). Le chapitre suivant a pour objectif de décrire le discours rapporté en général et le DIL en particulier dans la presse écrite francophone et sa relation, si relation il y a, avec la variation linguistique.

2-1- De la polyphonie au discours rapporté

La présence de la parole d'autrui dans le discours est toutefois susceptible de prendre de multiples formes dont certaines ne relèvent pas du dialogisme ni de la polyphonie. Il s'agit de distinguer entre citation des propos d'autrui¹. Selon Laurence Rosier², les formes du discours rapporté sont le DD, DI, DIL et le DDL. Ces deux derniers présentent un environnement cotextuel où il est possible que des pensées et des idées soient rapportées à l'espace énonciatif d'un énonciateur.

De ce fait le discours rapporté est toujours sous tension entre un surmarquage et un effacement du locuteur. Le discours direct donne l'illusion de l'objectivité et permet de transmettre l'information en toute indifférence, c'est la forme la plus conforme de la reproduction de l'énoncé d'autrui. Toutefois le locuteur peut influencer l'énoncé en employant des verbes introducteurs, des verbes de perception. Étant un mode d'expression consistant à rapporter textuellement les paroles de quelqu'un (à la première personne et entre guillemets). Les journalistes présentent parfois la citation au discours direct comme la restitution des paroles exactes de l'énonciateur cité (informateur) mais aussi et surtout pour authentifier leurs informations. Lors de la rédaction du texte journalistique, le journaliste suppose indiquer les mots mêmes de l'énonciateur. On dit qu'il en fait mention et par sa définition, le discours direct est le fait de rapporter de façon fidèle, objective les dires et les propos de quelqu'un.

Le discours indirect qui se présente sous la forme d'une subordonnée complétive objet direct introduite par un verbe introducteur ou comme l'appellent certains ouvrages : verbes de paroles (on nous raconte que). Il perd son indépendance syntaxique et se construit comme une subordonnée, complément d'un verbe principal (verbe introducteur). En général il est bien intégré au discours dans lequel il s'insère et il n'est pas marqué par une rupture énonciative. Le choix du verbe introducteur en dit long sur l'origine, l'âge, l'appartenance socioculturelle du journaliste et est souvent lourd de sens car il en conditionne l'interprétation en donnant un certain statut au discours.

¹ - Ducrot Oswald, « *Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation* », Éd. Minit, 1984.

² - Rosier Laurence, « *le discours rapporté en français* », Éd., Ophrys, 2008.

Le tableau suivant indique de manière synthétique les caractéristiques propres à chaque type de discours rapporté³.

Tableau 3 : tableau synthétique des caractéristiques de chaque type du discours rapporté.

Caractéristiques grammaticales	Discours direct	Discours indirect	Discours indirect libre
Verbes de paroles/pensées	X●	X	X●
Dépendance syntaxique	X	X	
Frontières marquées (tirets, majuscules, etc.)	X		
Modalité (assertion, interrogation, exclamation, etc.)	X	C'est la principale qui la conditionne	X
Marque de l'oralité (interjection, jargon.)	X		X
Transposition	X	X	X

Le tableau ci-dessus indique les caractéristiques spécifiques de chaque type de discours rapporté. La croix marque un caractère obligatoirement présent, tandis que le rond et la croix indiquent un caractère non obligatoire mais parfois présent.

³- Authier Revuz J., « *Repères dans le champ du discours rapporté* », L'information grammaticale, 1992. Combettes B., « *Discours rapporté et énonciation : trois approches différentes* », Pratiques, 19989.

2-1-1- Le DIL, un type d'énonciation spécifique

Selon D. Maingueneau, employé surtout dans la langue écrite, le DIL constitue une technique élaborée qui combine les moyens propres aux deux types de discours. Il se présente à son niveau le plus immédiat comme un procédé censé cumuler les avantages du discours direct : traces de l'énonciateur et discours indirect : point de vue extérieur du rapporteur. Le DIL ne peut être considéré comme tel hors contexte. Autrement dit, il n'y a pas de marque linguistique permettant de dire d'un fragment d'énoncé considéré isolément s'il relève ou non du DIL. Il faut donc s'attendre à de nombreux cas compliqués lorsqu'il s'agira de déterminer avec précision l'existence de fragments de DIL. L'une des caractéristiques du DIL est le « mélange » de traits linguistiques relevant du discours indirect ainsi que d'autres relevant du discours direct. À quel énonciateur rapporter le DIL. Ce ne peut être aux participants et responsables des propos rapportés fidèlement donc le discours direct, ni au rapporteur comme dans le discours indirect. Il s'agit donc, selon Maingueneau « d'une forme originale d'énonciation des propos d'autrui ». Au DIL les éléments expressifs et les embrayeurs ne sont pas rapportés à un véritable *je*, une source d'énonciation unique et identifiable.

Pour M. Bakhtine dans le DIL « le héros et l'auteur s'expriment conjointement », « dans les limites d'une seule et même construction linguistique on entend résonner les accents de deux voix différentes »⁴. Cependant il faut caractériser deux plans énonciatifs celui du locuteur, qui rédige le texte. Celui des « voix » participant au discours. Les passages au DIL ne sont attribuables ni au locuteur ni au participant au discours. On ne peut déterminer exactement ce qui revient à chacun d'eux dans le discours mais on perçoit leurs traces, la différence entre leurs deux énonciations mêlées. C'est cette discordance qui permet au lecteur d'interpréter le passage comme du DIL. Dans le discours rapporté au DIL, la personne, la modalité et le temps sont susceptibles d'être modifiés. Au DIL, l'énonciateur ne se manifeste quasiment pas par des évaluations des actants et des participants. Il lui arrive d'être légèrement ironique à leur propos mais jamais adulateur. Le DIL renvoie à une sorte de dialogisme. La voix de l'énonciateur s'y

⁴- Bakhtine M., « *Le marxisme et la philosophie du langage* », Éd De Minuit, 1977.

mêle complètement avec celle du personnage. Aux limites du dialogisme, on pourrait parler d'une représentation au degré zéro de la parole d'autrui qui est matériellement absente du discours mais elle inspire le discours du locuteur. C'est la visée du lecteur qui inspire la parole apparemment solitaire de l'énonciateur. Sous ce monologisme se cache un constant dialogue avec un lecteur virtuel, porteur de certaines attentes que l'on veut satisfaire ou non. Ainsi, la pensée de Bakhtine et celle de Ducrot incitent à être attentif non seulement à des contenus mais aussi à des voix. Elles montrent que le texte tout entier est relation à l'autre. Elles introduisent à une pensée de l'autre dans le discours. Les paroles rapportées à proprement dit constituent le noyau de toute citation. Le seul fait de les délimiter par des guillemets permet de signifier qu'elles ont une origine différente de celle du discours dans lequel elles sont intégrées. Sauf que dans le cas du DIL les citations ou paroles d'autrui ne sont pas signalées par des guillemets ou en italique donc pour mieux comprendre leur teneur il faudra connaître les principaux paramètres de l'acte de production à savoir : qui parle, ou, quand, à qui. Le statut privilégié revient au locuteur, à la fois auteur de l'énoncé rapporté et source des repérages spatio-temporels et personnels au sein de cet énoncé. L'énonciateur prend alors en charge ce qu'il a identifié et reconstruit comme essentiel dans l'intention de le reproduire et de l'exposer au lectorat⁵. Selon Katherine Sorenson⁶ le discours rapporté est intégré énonciativement, ce qui engendre le changement des temps, de la grammaire et des pronoms personnels. L'acte d'énonciation (idées, pensées et paroles) de l'énonciateur, ici c'est le participant à l'article, est dévoilé car le locuteur s'efface en laissant libre cours aux propos de l'énonciateur tout en ayant un regard subjectif face à ce qu'il avance.

Le DIL se manifeste tel un écho des pensées des énonciateurs. Ce qui caractérise cette situation c'est « la superposition de deux instances énonciatives » « le lecteur repère la dualité énonciative » surtout lorsqu'il y a une différenciation entre deux points de vue coexistant dans le même discours. Parfois on rencontre deux ou trois points de vue comme dans l'exemple de la chronique « Tranche de Vie » qui s'intitule « Prof », il y a trois voix celle du professeur, celle des élèves dont la petite

⁵ - Léonaviéïène Aurélija, « *Le discours direct dans la presse politique* », 2007.

⁶ - Sorensen Katherine, « *Les verbes de perception, de pensée et de parole, le DIL embryonnaire et le DIL* » 2002.

filles et le petit garçon et celle du journaliste rapportant leurs propos. La différence entre ces voix est perçue dans la présentation de mots entre guillemets, d'idées reçues (des mots stéréotypes) ou dans des tournures syntaxiques. Ne faisant pas partie du répertoire du locuteur ils font surface. Parfois le locuteur adhère au raisonnement subjectif de l'énonciateur et parfois non. Il est clair que plus le locuteur n'est pas d'accord avec l'opinion de l'énonciateur plus sa description et son rapport tourne vers l'ironie. Ces propos sont introduits à l'aide de verbes de perception. Weinrich les appelle « les verbes avec lesquels les opinions rapportées fonctionnent ». On en distingue quatre: les verbes indiquant une perception extérieure du type «entendre», « voir », « s'apercevoir », «écouter », « sentir ». Les verbes indiquant une perception intérieure du type « penser », « rêver », « imaginer », « se rappeler », « se figurer », « se représenter », « voir ». Les verbes exprimant une volonté sur une situation tels « vouloir », « désirer », «envier », « souhaiter ». Les verbes exprimant un jugement sur une situation tels que «approuver », « reprocher », « connaître », « reconnaître ». Selon la ScaPoline, le DIL se résume en deux priorités fondamentales le discours qui est incorporé énonciativement ce qui amène à un changement des temps grammaticaux et des pronoms personnels sauf pour les adverbes de temps et de lieu. L'acte d'énonciation des participants au discours ou des êtres discursifs est montré, le locuteur s'efface et rapporte les pensées, opinions et paroles de ces derniers. Ces deux priorités c'est-à-dire le discours et l'acte d'énonciation engendrent la superposition au moins de deux instances énonciatives. La manière de rapporter les pensées des autres joue le rôle d'un écho dont on ne sait l'attribuer ni à l'énonciateur ni au locuteur qui repère la dualité énonciative surtout lorsqu'il y a une discordance entre les deux points de vue en présence. Cette distinction se reflète à travers des stéréotypes familiers ou des tournures syntaxiques qui ne sont pas censées appartenir au registre du locuteur. La question qui se pose est de savoir si le locuteur adhère au raisonnement subjectif de l'énonciateur ou s'il s'en détache. Il est clair que plus l'opinion du lecteur est différente de celle de l'être discursif plus l'effet du DIL joue dans le sens d'une dissonance ironique. Le DIL est un reportage de perceptions et de pensées représentées.

2-1-2- Les fonctions du DIL

Tout texte dépend d'un acte d'énonciation rapporté par un locuteur dont les idées et les points de vue sont mises en avant. L'hypothèse de la fidélité aux propos rapportés par les journalistes est peu fiable. Si l'on considère qu'ils respectent les règles déontologiques de leur métier qui sollicitent de l'objectivité. En analysant leurs écrits, leurs points de vue surgissent de tous les cotés.

De ce fait l'objectivité est une utopie. De Bally à Ducrot en passant par Benveniste, la domination d'une linguistique énonciative est remarquée dans les analyses de phénomènes polyphoniques⁷. Selon Authier-Revuz, le discours rapporté ne doit pas être considéré comme un énoncé mais comme une énonciation que l'on rapporte. À propos de l'illusion d'objectivité du discours journalistique. Il faut dire que le discours direct dont le DIL, ne se contente pas de dégager la responsabilité de l'énonciateur. Il prétend aussi restituer fidèlement les paroles d'autrui. Sa caractéristique est qu'on dissocie difficilement les situations d'énonciation du journaliste et du responsable de l'énoncé rapporté. Étant donné son statut hybride, il intègre des caractéristiques linguistiques variables entre le DD (discours direct) et le DI (discours indirect). Il est utilisé pour répondre à des besoins précis tels que l'insinuation, l'allusion et l'appartenance de l'énonciation à quelqu'un. Il constitue une technique complexe qui suscite chez le lecteur une certaine perspicacité et clairvoyance afin de dissocier les propos du journaliste de celle du participant. C'est affirmer qu'il est impossible hors contexte de juger d'un énoncé s'il appartient ou non au DIL. De ce fait le contexte est aussi important dans cette identification de qui a dit quoi. Selon k. Flottum⁸, l'objectif du DIL est d'identifier les êtres discursifs désignés comme énonciateurs des opinions exprimées. C'est le locuteur qui se propose comme responsable de l'énoncé qui en résulte.

Il peut intégrer plusieurs énonciateurs dans le même énoncé. Donc il y a multiplication de point de vue. Placé entre le DD et le DI, le DIL semble jouir de tous les avantages d'une frontière fragile. Il est caractérisé par l'absence des guillemets,

⁷-Bondol Jean Claude, « *la médiation journalistique dans le discours rapporté direct : mise en évidence du point de vue subjectivisant dans le langage de t.v.* », UMR 7023, CNRS-Univ Paris8.

⁸- Flottum Kjersti, « *La polyphonie dans une perspective macro-sémantique* », in H.L. Anderson et H. Nolk (éds), *Macro-syntaxe et macro-sémantique*, Actes de colloque international d'Aarhus, 2001/2002. Peter Lang.

des exclamations, des hésitations marquées par les points de suspension. Cependant il y a absence des pronoms personnels (*je, tu*) et présence assez souvent des adverbes d'énonciation employés par le locuteur tels *donc, enfin, à présent*.

Au DIL, le verbe de parole n'est pas employé par l'énonciateur mais par le locuteur qui décide dans quel état le mettre. Les tournures syntaxiques modifiées, le choix des mots proposent une énonciation attribuable ni au locuteur ni à l'énonciateur. Le seul moyen d'identifier cela serait l'intuition du lecteur, censé flairer le moment où la rupture énonciative s'est produite.

2-1-3- La différence entre le DIL et la polyphonie

Il est difficile de différencier entre polyphonie et DIL car les deux concepts relèvent de l'immixtion des voix d'autrui. Concernant le premier, il peut parfois et surtout s'agir de proverbes, de célèbres citations et aussi d'expressions jugées par la sagesse populaire comme références officielles qui sont mises entre guillemets et parfois non. Tandis que le DIL représente les propos de locuteurs ayant vraiment participé à l'article ou au discours dont les noms sont le plus souvent mentionnés. Mais ce rapport de dire n'est pas signalé par des guillemets d'où le discours libre. Comme le montre l'exemple suivant :

[...] *Djamel Ouled Abbés, le monsieur solidarité nationale, accusé d'égrener des statistiques à mille lieues de la réalité* [...].

Dans ce passage l'auteur de l'énonciation est le ministre de la solidarité algérien *le monsieur solidarité*. Dans un temps antérieur il a avancé des propos inexacts sur des statistiques concernant le taux des pauvres en Algérie. Dans ce passage on assiste à une triple énonciation la première concerne les propos avancés du ministre, la deuxième celle de ceux qui l'ont accusé d'égrèment et la troisième est le rapport de ces propos par le journaliste. Il n'y a pas de marques linguistiques permettant de considérer ce passage comme étant du DIL qui par définition consiste en l'absence de marques de la première personne (le DD) ainsi que celle de la subordonnée relative (le DI). Donc c'est au lecteur de déchiffrer le code élaboré par le journaliste qui a décrit la situation telle qu'elle se présente c'est-à-dire lire entre les lignes. Cette lecture relève de l'implicite ou du non-dit qui renvoie lui-même à une

sorte de variation, car au lieu d'accuser directement l'énonciateur, le journaliste a préféré approprier les accusations à un sujet indéfini. On sous entend la présence d'un *on* et aussi l'usage du verbe *égrener* qui signifie selon le dictionnaire de l'Académie française se séparer et dans ce cas ce sont les propos de l'énonciateur qui se séparent de la réalité. Ce qui confirme cette hypothèse c'est l'emploi de l'expression *des statistiques à des milles lieues* qui montre l'implication du journaliste et l'expression de son point de vue qui est clair et net. Ce passage pris hors contexte ne peut être considéré comme tel. C'est à partir d'une lecture minutieuse que l'interprétation du DIL s'est confirmée car un peu plus loin dans l'article on remarque [...] *il a pourtant le chic de réduire la misère nationale à sa plus simple expression*. Certes c'est un rapport des propos de l'énonciateur mais avec l'emploi du lexème *chic* le journaliste décrit avec liberté ce qu'il a remarqué en s'impliquant de façon à tourner au dérisoire une grave situation. Pour Ducrot, le DIL relève de la polyphonie dans le sens où, en termes polyphoniques, le discours fait superposer au moins deux instances énonciatives ayant des points de vue différents. Maingueneau remarque qu'un énoncé véhiculant un discours rapporté a toujours une configuration polyphonique. Il est centré sur un jeu polyphonique. Le DIL se caractérise par le fait que paroles et pensées rapportées ne sont pas exactement reproduites. Un énoncé au DIL correspond à une phrase sans locuteur. Du moment où ces paroles échappent aux règles de la communication. Le « point de vue » devient une notion indépendante du rôle de celui qui produit l'énoncé, il s'en détache puisque d'autres propos l'ont rendu s'il on peut dire « hybride ». De ce fait il ne peut être exprimé à la première ou à la troisième personne. L'idée de point de vue est toujours reliée au participant au discours, dont il n'est parfois pas nécessaire d'en citer explicitement le nom. Selon Simina Mastacan⁹ la fonction la plus importante du DIL est de représenter la conscience énonciative décrivant des états d'âmes, des actes de pensées. A. Banfield¹⁰ confirme que c'est une manière d'articuler les pensées, c'est «le résultat d'une véritable prise de distance de la langue par rapport à la communication». Selon A. Reboul¹¹, concernant la

⁹- Mastacan Simina, « *Polyphonie et subjectivité dans le style direct libre* », Université de Bacau, Roumanie.

¹⁰- Banfield A., « *Phrases sans paroles. Théorie du récit et du style indirect libre* », Éd., Seuil, 1995.

¹¹- Reboul A., « *Communication, fiction et expression de la subjectivité* », Éd., Larousse, 2000.

subjectivité au DIL, il faudrait faire la différence entre deux types de pronoms de la troisième personne « entre ceux qui sont utilisés pour faire référence à des objets ou à des individus différents du sujet de conscience et ceux qui sont utilisés pour faire référence au sujet de conscience ». Cette distinction devient importante surtout dans l'identification du responsable de l'énoncé. Et aussi la distinction entre *on* pronom indéfini et *il* renvoyant à une quelconque personne. Selon Banfield, au DIL, il peut y avoir plusieurs sujets de conscience à l'intérieur du même discours. Cette pluralité des voix enrichit le texte de telle sorte qu'elle offre un champ d'analyse et de description assez variées.

2-2- DIL et variations linguistiques

Le concept de variation paraît incontournable, puisqu'il peut contribuer à éclairer certains aspects dans les structures de la langue. On ne peut dissocier la langue du contexte social dans lequel elle fonctionne. Le locuteur est lui-même influencé par le côté social de la langue. De ce fait lors de la rédaction, en plus de son appartenance à une société hétérogène et rapportant les dires de ses constituants, un certain changement s'opère. Le côté social fait appel à un élément produisant les différentes manières de rédiger celui de la culture qui constitue l'ensemble des traits distinctifs caractérisant le mode de vie, les habitudes et les coutumes d'un peuple. Cet ensemble de traits distinctifs offre au locuteur des sujets dont il va s'inspirer et les reproduire à sa manière mais en étant toujours fidèle au sens premier des dires rapportés.

La relation entre variation linguistique et DIL envisage la description linguistique en considérant le côté géographique (le français de France et le français de l'Afrique du Nord plus précisément le français d'Algérie) et aussi et surtout la relation entre l'identité du locuteur et les variétés dont il use. L'étude du système de connaissances du locuteur comporte plusieurs composantes dont la plus essentielle est la mise en œuvre du locuteur d'un système variationnel. À partir des concepts d'énonciation et d'énoncés, on tente de définir les différentes instances qui entrent en jeu dans la structuration du texte et les aspects multiples qui en déterminent le fonctionnement qui sont étudiés quant à leur statut et à leurs relations réciproques. Le

texte est considéré comme un discours dans lequel l'intégration de différentes citations est libre à interpréter du moment où le locuteur n'en mentionne pas la source ou au contraire l'identité du responsable est dévoilée mais dont la forme est transformée. C'est là que se ressent la variation dans le DIL, c'est dire et rapporter les propos d'autrui de façon différentes selon la variation employée entre diatopique, daistratique et parfois diachronique (quasi absente dans ce mémoire). L'emploi de telle ou telle formule reflétant la citation originale renvoie en quelque sorte à la situation de communication, au lectorat (son niveau), à la situation sociale à laquelle appartient chacun d'eux où la production de sens, immanente, résulte de l'entrecroisement conflictuel des diverses instances introduites. Le texte ainsi conçu peut alors être défini comme un discours au sens de Benveniste : « est discours toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur, et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière ».

2-2-1- L'identification socio-démographique des locuteurs

En parlant des journalistes, le rôle d'indices sociaux est plus facile à mesurer que la position sociale. De ce fait quel est le rôle du social dans les productions linguistiques. Les usages linguistiques se sont montrés sensibles à des facteurs relatifs à l'histoire du pays (anciennement colonisé par l'État Français), d'autres sont partagés entre les nouveaux contacts de langues porteurs de nouvelles idées, nouveaux rapports entre oral et écrits en relation avec l'émergence de nouvelles technologies.

Cette identification n'est pas officiellement reconnue et valable pour toutes les situations de communication car au fur et à mesure que le temps passe le locuteur évolue dans son esprit et dans sa langue aussi. De ce fait la variation diachronique est à prendre en considération.

2-2-2-les caractéristiques du DIL dans les articles de presse, entre variationnisme et changement

Le changement demeure en partie un phénomène mystérieux et important dans le DIL. Lorsque le journaliste choisit de rapporter les propos d'autrui de façon indirect il a le choix entre plusieurs possibilités de constructions syntaxiques et lexicales. C'est à ce niveau qu'intervient la variation linguistique et c'est selon l'humeur du

journaliste, de sa façon de penser, de sa vision des choses qu'il va reproduire ce qu'il a recueilli comme information de manière indirecte libre. Ce travail d'interprétation est non sans difficultés car pour décrire les zones où se manifestent les variations il faut un travail de supposition d'hypothèses, d'analyse, et enfin de confirmation et de vérification pour aboutir à un résultat satisfaisant. Pour Koch et Esterreicher, s'il y a une relation privilégiée entre oral et proximité, écrit et distance, ce n'est pas par une nature de chaque médium, mais par le jeu des paramètres en cause, selon une perspective anthropologique qui se trouve à la base de toute communication humaine¹² :

Tableau 4: Les paramètres de la communication.

Proximité (oral)	Distance (écrit)
1. Communication privée	Communication publique
2. Interlocuteur intime	Interlocuteur inconnu
3. Emotionnalité forte	Emotionnalité faible
4. Ancrage actionnel et situationnel	Détachement actionnel et situationnel
5. Ancrage référentiel dans la situation	Détachement référentiel de la situation
6. Co présence spatio-temporelle	Séparation spatio-temporelle
7. Coopération communicative intense	Coopération communicative minimale
8. Dialogue	Monologue
9. Communication spontanée	Communication préparée
10. Liberté thématique	Fixation thématique

Ce tableau reflète la différence entre l'oral (proximité) et l'écrit (distance). En rédigeant son article de presse, le journaliste transcrit les paroles, idées d'autrui à l'écrit. Avant le résultat final ce procédé de transcription doit passer par un certain

¹² Koch P., « *Oralité médiée et conceptuelle dans les cultures écrites* », in C. Pontecorvo et C. Benveniste (Eds), *Proceeding of the workshop on Orality vs Literacy, Methods and Data*, ESF, 225-48.

nombre de paramètres de communication. À l'oral, l'interaction se déroule entre un nombre d'individus restreint et intime, tandis qu'à l'écrit le lectorat est au nombre de ceux qui lisent et s'informent d'un journal, ils ne sont pas identifiés. En 3 La connivence à l'oral est importante (connaissance durable entre les énonciateurs), tandis qu'à l'écrit, elle est faible mais pertinente cela peut rejoindre 7 dont la coopération à l'oral est intense tandis qu'à l'écrit, elle est minime. Concernant le 4, 5, 6, ces paramètres relèvent de production immédiate ou non du discours rapporté et cela renvoie aux deux notions en présence oral et écrit. En 8, l'échange se fait à partir de deux personnes, tandis qu'à l'écrit l'échange est monologal (rapport des propos d'autrui ne nécessite pas un rapport dialogal) en 9 la production linguistique est naturelle et spontanée, en 10 elle est préparée soigneusement afin de toucher tous les niveaux.

3-1- Présentation du corpus du mémoire

Le travail de sociolinguiste consiste à recueillir des matériaux sous la forme d'un corpus de texte. Ensemble d'articles de presse traitant de différents faits de société. Ce corpus doit être représentatif de l'objet de l'étude et répondre aux besoins et objectifs du thème en question celui des variations linguistiques. Le but ultime consiste à isoler du corpus les énoncés dits « en situation ».

Dans un second temps, le travail se fera au niveau des mots et expressions livrant des informations et des renseignements sur l'origine de l'énonciateur, sa classe sociale et son âge ou à peu près la génération à laquelle il appartient. En parlant de presse écrite, et de chroniques, il sera question de la notion de diffusion de l'information, de l'intérêt porté par les journalistes aux faits de société, à leur collecte de témoignages traçant l'itinéraire, le déroulement des événements aboutissant aux structures du texte, la manière de le rédiger, de considérer les différentes voix et points de vue avancés par les participants et partisans à l'intérieur des articles.

En plus des articles de presse traitant des faits de société, s'ajoute un autre genre journalistique celui des chroniques. On en a choisi deux : « Tranche de Vie » par El-Guellil et « Raina Raïkoum » par Kamel Daoud. Ce genre d'écrits renvoie à des rapports de force et à des enjeux particuliers, dans le sens de faire passer un message à l'aide de divers moyens linguistiques et à travers une polyvalence voulue par les chroniqueurs qui se font à la fois témoins, critiques et rapporteurs. Quand on est témoin et rapporteur la mission est de décrire minutieusement et de rapporter dans le détail sans diffamation ni déformation, ni implication personnelle mais s'ajoutant à cela un esprit critique, qui par définition est l'ensemble de jugements, de points de vue portés par une personne sur quelque chose, ne s'accordant point avec les deux premières définitions.

De ce fait l'étude analytique ne sera pas une mince affaire et nécessitera davantage des réflexions approfondies sur la question. Cela mène à mettre au point des interrogations sur la nature de l'écriture journalistique, qui révèle, avec l'essor de la presse du XXI^e siècle des changements de pratiques de tous ordres : culturel, social et autres laissant apparaître une tendance à la spécialisation d'une écriture nouvelle avec l'apparition de la presse « sociale ». L'intérêt à ce type de corpus révèle la mise

en place d'un processus déterminé quant à l'évolution de la presse, de son public, du métier de journaliste et du traitement des événements qui assure le reflet, la réincarnation de l'image du lectorat et de la société algérienne. Ainsi, à travers le discours journalistique et celui des deux chroniques, on cherche à observer ce que dit le journaliste au sujet de ces événements, sa manière de présenter les faits. Pour but de démontrer la façon dont les données textuelles sont constituées, manipulées et présentées.

Cette méthode permet de relever différents types d'informations présentes dans le corpus. L'écriture de chaque journaliste se démarque des autres. L'examen s'effectue sur un corpus relativement limité de 20 articles dont : 04 articles traitant de faits de société oscillant entre polyphonie et discours direct, 07 chroniques de « Raïna Raïkoum » et 09 chroniques de « Tranche de Vie » combinent un ensemble de données langagières soumises à des procédures de type journalistique. Elles donnent au texte son ancrage discursif, et dans des situations de communication assignant aux instances des places et des rôles. Elles définissent leurs relations dans le dispositif socio-communicationnel. De l'apparente relation toute simple entre un texte et son genre, se substituent des relations complexes hétérogènes entre divers aspects d'actes communicationnels et de réalisations textuelles identifiables, selon leurs dimensions internes et externes (qui ne concerne pas le travail en question) en relation d'interdépendance. La dimension interne est relative à l'interaction avec le lectorat. La chronique : « Raïna Raïkoum » est le titre générique des articles qui paraissent à la page 03 du journal sous la plume de Kamel Daoud (dont l'analyse a été purement hypothétique faute de réponses aux questions le concernant). Elle est le plus souvent insérée en milieu de page, encadrée, et présentée sur deux colonnes, avec des gras et en italique. Ce titre en arabe peut être traduit ainsi : notre opinion- votre opinion, donc invitant et incitant en même temps le lecteur à rejoindre une forme d' « agora » le sollicitant, le prenant à témoin et l'interpellant directement par ce titre qui au-delà de sa fonction informative offre une charge émotionnelle. L'examen du titre « Raïna Raïkoum » permet de révéler un ancrage dans la réalité algérienne, à travers un mélange des genres et procédés humoristiques, qui attribuent au lecteur des explications non autoritaires ; « Raï » signifie « opinion » en arabe. Ce mot est suffixé

par le biais des deux adjectifs possessifs « na » de « Raina » équivalent de l'adjectif « notre » en français et de « koum » de « Raïkoum » équivalent de l'adjectif « votre » en français, on a donc l'impression d'une sorte de va-et-vient entre le locuteur-journaliste et le lecteur, donc une relation de basculement et de mise en commun à travers un discours journalistique. Ce processus donne naissance à une convention linguistique adoptée par le journaliste pour transmettre son information et par le lecteur dans sa réception du message. Ce dernier prend connaissance des faits, donc d'une offre journalistique qui vise à l'intégrer quelque part dans le champ démocratique au sein d'une multitude d'enjeux idéologiques. Autrement dit, cette expression trouve son origine dans l'objectif assigné à la série d'articles. Son but est de dévoiler les tenants de chaque fait d'actualité et de s'intéresser à des thèmes structurels et à d'autres conjoncturels pour en faire une critique satirique et péjorative, et tenter enfin de faire adhérer le lecteur aux propos tenus et de le faire réagir.

Chaque article se présente comme un discours sur l'actualité visant à donner à cette dernière une vision critique constamment mise en cause par le biais de stratégies discursives reliées à la grille d'interprétation idéologique constituant la « ligne du journal » reliées aussi à la conception, donc aux attentes présumées du public. La seconde chronique « Tranche de Vie », signé journalistiquement sous le nom d'El Guellil qui n'est pas son vrai et qui signifie en français le pauvre. Ses observations « au jour le jour » traduisent les contraintes journalières du petit peuple, sans discours ronfleurs ni formules rageuses. Dans son approche du terrain de nos tares et nos avatars, l'auteur n'essaie à aucun moment de s'extraire de l'univers de ses personnages. Il est partie prenante de leurs peines et aspirations et le montre fièrement à chaque livraison que le vécu et l'inspiration modèlent. *Tranche de vie* évoque en fait un diagnostic du pauvre, un journal intime pour tous ceux qui, pour une raison ou pour une autre, sont restés au bord de la route, en rade de tout ce qui s'appelle horizon. Une feuille de quai à tous ceux qui, confondus avec la marge, ont fini par épouser ses intimes contours. En camarade constant, Fodil l'imprimeur-reporter (c'est ainsi qu'il se fait appeler) les fait parler, parle avec eux, parle pour eux et les défend au besoin car quelque part, il sait qu'il est l'une des rares voix qui s'intéressent aux sans voix. Il les interpelle ici et là dans une langue qu'ils connaissent (une langue où

se côtoient avec délice, plusieurs parlers producteurs de sens et plusieurs tournures populaires et autres généreux charabias). La langue des gens de condition humble pour laquelle il a opté l'aide également à pénétrer avec détachement et sarcasmes les mondes généralement faux et interlopes de la politique du sport, de la culture et de la mode. Méthodique à ce niveau, Fodil l'imprimeur-témoin met le doigt ou encore les dix doigts pour signifier ses haut-le-cœur à l'endroit du vernis, des faux semblants et des attitudes esclavagistes du paraître. « Précisons cependant que ce siège constant de nos travers n'est jamais un siège belliqueux, exclusiviste, fanatique ». Le style d'écriture adopté est, avant toute chose, acquis à la dérision. Celle-là même qui peut démobiliser des bataillons entiers de partisans chevronnés de la dispute. Fodil, qui dans sa jeunesse a fait l'école du théâtre et de la musique engagée (dans le sens noble du terme), ne se prend à aucun moment la tête. A aucun moment il n'est docte, donneur de leçons, ni intrépide redresseur de torts. Il est écorcheur « beaucoup souvent », mais c'est fait de manière savoureuse. Et c'est peut-être la raison du grand intérêt de ce recueil de chroniques publié avec une belle maquette par la maison Dar El Gharb. L'amie des gens de la marge.

Méthodologie d'analyse

Rassemblement des chroniques et articles comprenant des mots et expressions indiquant qu'ils n'appartiennent pas au locuteur et cela en sachant que le texte fait intervenir les « voix » des intervenants et des partisans donnant leurs avis et leurs opinions concernant le sujet traité : la polyphonie qui consiste en le fait d'intégrer les voix d'autrui à l'intérieur du discours journalistique, parfois signalées par des guillemets (accord ou désaccord du journaliste avec l'opinion avancée) et parfois elles ne sont pas encadrées comme telle (le journaliste les inclut comme faisant partie de son propre discours ou les modifie selon le sujet traité). Le discours rapporté et plus précisément le discours indirect libre (DIL) caractérisé par le fait qu'il constitue un « mélange » entre le discours direct et le discours indirect dans le sens où certes le journaliste rapporte les idées et pensées d'autrui mais de façon indirecte libre. Et parfois le recours aux xénismes est remarqué.

Ces procédés sont employés de façon variée selon l'origine géographique et le lieu (variation diatopique), selon la situation sociale (variation diastratique) et enfin la classe d'âge (variation diachronique). Ces variations ne font pas toutes souvent surface dans le discours. L'objectif de ce travail est de comprendre pourquoi l'auteur oscille-t-il entre l'arabe dialectal (darija) et le français. Pourquoi emprunte-t-il des expressions, des citations d'écrivains Français et parfois Américains et dans quels buts fait-il intervenir les autres.

3-2- La description des étapes de la recherche

Le problème de l'hétérogénéité énonciative des textes médiatiques est toujours présente mais en partie c'est ce qui enrichie le mémoire et engendre une réponse aux objectifs et interrogations tracés tout au long du travail puisque les énonciateurs du discours journalistique sont multiples et s'insèrent dans des sous-genres de discours très variés (éditorial, analyse, chronique, articles divers) dont l'écriture de chacun varie selon l'âge, la situation et l'appartenance sociale et l'origine géographique. La collecte des constituants du corpus a été ambitionnée et motivée par la recherche de textes journalistiques caractérisés par l'emploi des propos d'autrui et la façon de les rapporter entre polyphonie et DIL et mise ou non de ces expressions entre guillemets par la subjectivité du locuteur lors du rapport et la rédaction de l'article.

Le matériel qui constitue la base des recherches a été collecté pendant une période de moins d'une année. Quand le travail a commencé, ni le but, ni les limites des recherches à entreprendre n'avaient été formulés de façon explicite.

Le tableau suivant représente le corpus de base de ce mémoire

Tableau 5 : Corpus.

	« Tranche de Vie »	« Raïna Raïkoum »	Articles divers
Nombre	09	07	04
Signification du titre de la chronique	Description d'une partie de la société, d'un groupe précis.	Notre opinion, votre opinion.	/
Phénomènes linguistiques employés	Polyphonie et variation	DIL et polyphonie	DIL

On doit se contenter d'un corpus dépendant de la présence des phénomènes en question, entre polyphonie, DIL et variations linguistiques. Les méthodes d'analyse sont essentiellement déduites des observations, des interprétations et commentaires de ces éléments. Le meilleur point de départ est la considération de la perspective du locuteur, sa manière de rédiger et de rapporter, d'intégrer et de fusionner les points de vue en présence et la manière de le faire qui relève du registre linguistique utilisé dans les écrits journalistiques.

Par ailleurs, l'attention sera centrée sur les mots clés ou expressions figées, empruntées mis ou non entre guillemets, opinions d'autrui introduites à l'intérieur du discours. Par suite il sera question très souvent d'alternances codiques, de code-switching qui consiste en le fait de, dans le même discours, déceler deux systèmes linguistiques qui sont considérés comme de la variation linguistique.

3-3- Étude analytique des constituants du corpus

Chronique n°1: Raïna Raïkoum

Titre : Une fatwa laïque

[...] on peut donc répondre en disant que nous sommes impuissants à cause de notre histoire collective et en remontant jusqu'à la guerre du Golf, Lesseps, les Ottomans et la capitulation de Boabdil dernier roi « arabe » de Grenade [...].

Durant l'analyse, il sera question d'ordre énonciatif, linguistique et hiérarchique. Décrire l'organisation polyphonique, c'est identifier le discours des voix diverses qu'elle fait entendre ou plutôt que le journaliste fait entendre. L'emploi du pronom indéfini *on* est la première voix employée par le locuteur. Selon D. Maingueneau, il s'agit d'un point de vue morphologique d'une troisième personne. Ce n'est pas un vrai pronom comme *elle, il* mais un élément autonome désignant certes un sujet humain mais indéterminé ou employé exprès pour le devenir grâce à l'interprétation des lecteurs. C'est le contexte qui permet de lui attribuer cette valeur. Cet usage est accentué et renforcé par l'insertion de la première personne du pluriel *nous* renvoyant automatiquement à un groupe auquel appartient le locuteur de par l'appartenance culturelle ou sociale. Ce *nous* est l'ensemble constitué du journaliste et du peuple, du lectorat. Cette fusion de voix prouve l'engagement et l'implication du lecteur dans les écrits journalistiques malgré les règles déontologiques régissant le principe d'écriture qui consiste en le fait que le journaliste doit être objectif en rédigeant ses écrits. Cela confirme ce qu'a dit Kerbrat-Orecchioni : « tout texte est subjectif ». Le locuteur joint sa voix à celle des participants désignés par le pronom indéfini pour répondre à la question posée un peu plus haut. Il s'agit donc du recours à la voix ou au point de vue d'autrui pour enrichir le sens du texte. Pour montrer ses connaissances et celles des participants, le journaliste fait référence à l'histoire collective et mentionne les grands éléments qui ont participé à sa création dont la guerre du Golf, Lesseps, les Ottomans.

Le mot « arabe » est signalé entre guillemets pour ironiser la situation car des rois arabes il en existe jusqu'à aujourd'hui. De ce fait, le journaliste s'implique dans son discours en émettant son point de vue par le phénomène des guillemets qui permettent d'encadrer les paroles ou écrits d'autrui auxquels le locuteur joint les siens. Ce qui confirme cette hypothèse c'est que le journaliste attire l'attention sur le roi Boabdil, roi arabe. Et le compare aux dirigeants d'aujourd'hui. C'est un procédé d'assimilation, d'analogie et surtout d'évaluation, dans le sens de l'immixtion de deux représentants de l'État de différentes époques et de deux siècles différents. L'interprétation la plus plausible est qu'il s'agit de décrire une situation grave en la considérant d'un côté comique et dérisoire.

[...] On peut aussi répondre autrement, selon l'équation de « Un battement d'aile de papillon au Japon fait son orage au Zimbabwe ».

En réemployant le pronom indéfini, le journaliste intègre continuellement l'opinion d'une personne anonyme, en évoquant une citation, cette fois, signalée et encadrée entre guillemets. L'effet papillon est une expression inventée par le météorologue américain Edward Lorenz qui stipule que chaque action, même la plus anodine, peut avoir à long terme des conséquences colossales, souvent résumée par sa question « le battement des ailes d'un papillon au Brésil déclenche-t-il une tornade au Texas? ». Cette analogie (procédé souvent employé par le journaliste dans cette chronique) correspond à la voix intégrée, celle du météorologue à travers sa citation qui a été modifiée pour les besoins du discours. Ainsi pour décrire la situation actuelle que connaît la communauté à laquelle appartient le locuteur qui est désignée par nous ; l'action anodine évoquée par le météorologue dans sa citation correspond dans celle du journaliste à l'irresponsabilité de chacun des membres de la communauté. De ce fait les connaissances du locuteur jouent un rôle très important dans la transmission de l'information.

[...] va à la Mecque pour se laver les mains de ses actes.

Cette expression est empruntée au folklore et au répertoire populaire algérien. Les mots clés sont *la Mecque* lieu saint, patrie du prophète Mohamed. Les musulmans sont tenus de s'y rendre au moins une fois dans leur vie pour que leurs fautes et erreurs soient pardonnées par la grâce de Dieu. Mais pour les *nôtres* qui s'y rendent c'est pour autre chose. Les proverbes populaires sont connus pour exprimer des sentences, des dictons décrivant une situation qui soit adéquate à la situation dont il s'agit. Cette sentence n'est pas souvent explicitée. Cela relève de l'implicite et du non-dit. *Se laver les mains* ou *se laver les os* expression qui n'est pas mise entre guillemets pour la simple raison que le journaliste se donne le droit de se l'approprier car il est d'accord et montre son accord en l'utilisant pour renforcer le sens de son discours. Ce qui confirme cela est que lors de la lecture un lecteur ne connaissant pas le répertoire linguistique de la communauté à laquelle appartient le journaliste, ne se douterait pas de la non appartenance de l'expression au répertoire linguistique du journaliste. Vue son immixtion totale dans l'énoncé. La progression de la

transmission est logique. L'ordre informationnel joue un rôle pertinent dans l'intégration des voix d'autrui puisque c'est en fonction de l'information exposée par l'auteur que les voix surgissent et participent à la bonne cohérence du texte.

[...] *Cela ne sert à rien de parler de « lobby juif »*

L'expression mise entre guillemets est une expression employée pour qualifier l'influence de la communauté juive dans des contextes politiques, économiques, médiatiques ou sociétaux, elle a pour synonyme la formule *complot juif*, insérée par le journaliste comme complot mondial, qui est une théorie prêtant aux juifs une volonté de dominer le monde.¹

[...] *c'est là une arme de prise de conscience massive*

Le locuteur a eu recours à une expression célèbre employée pour qualifier une arme, tel a été le cas pour les U.S.A. en 2003, décrivant et justifiant leur prise du pouvoir en Iraq. C'est celle de « arme de destruction massive ». Il a substitué le mot « destruction » par « prise de conscience » en procédant par analogie qui consiste en une polyphonie non signalée déduite par le lecteur. C'est une forme dans laquelle le journaliste se sent libre de modifier le sens puisque les situations de production de chaque expression ne sont pas les mêmes. Il s'est autorisé la modification de l'expression originale car les deux expressions sont en quelque sorte antonymes. Pour parler ou écrire, on ne fait que rapporter les dires d'autrui, pour la seule et l'unique raison, celle d'être crédible aux yeux des lecteurs.

Chronique n°2 : Raïna Raïkoum

Titre: Des chiffres et des couffins

[...] *Ouyahia. Le chef du gouvernement, en décidant de taxer les nouvelles caisses, a donné la toute petite tape dans le dos des contribuables*

La voix participant à ce passage est celle d'un homme politique algérien dont l'identité est mentionnée. Cette intégration relève du DIL qui par définition consiste en le fait d'intégrer les points de vue d'autrui (authentiques) tout en les rapportant de façon modifiée (syntaxiquement parlant) et en en préservant le sens. Le journaliste commence le passage en présentant la voix intégrée (identification explicite du

¹ - <http://fr.wikipedia.org/wiki/lobby-juif>.

participant) de ce fait le lecteur n'aura pas à se poser des questions sur l'identité de l'énonciateur. La première partie du passage est clair, le journaliste rapporte les idées et les pensées d'autrui. La deuxième partie est implicite. Elle présuppose l'intention du participant, intention réfutée et refusée par le journaliste d'où le sens de l'ironie traduite par la subjectivité dans le discours *a donné la toute petite tape dans le dos des contribuables*. Ce qui est exprimé ce sont les points de vue et vision de la voix pdv1 participant au discours qui reposent sur des savoirs (*taxer les nouvelles caisses*) rapportées par le locuteur pdv2. Comme le dit Ducrot « le DIL est l'expression de deux points de vue », celui de l'énonciateur produisant le message original, avec l'annotation de son identité, le lecteur n'aura aucun mal à déceler ni à décoder le message malgré la non mise entre guillemets de l'expression en question, par contre, il va s'apercevoir qu'il relève d'un autre type de discours rapporté n'étant pas le discours direct ni le discours indirect mais une sorte de discours indirect libre, un « mélange » entre les deux, selon Maingueneau. Ce qui confirme cette hypothèse est l'implication du journaliste d'où l'expression de jugements de valeurs par rapport à la décision prise et intégrée par l'énonciateur. De ce fait le journaliste fusionne leurs deux points de vue pour aboutir à un discours clair au début, ensuite compliqué, allusif et ironique à la fois. Ce type de discours ouvre plusieurs perspectives d'interprétation dépendant du point de vue de chaque lecteur, de son niveau d'instruction ainsi que sa capacité à déchiffrer le message, c'est dans ce cas que la notion de variation linguistique doit être prise en considération par rapport à la situation de communication (journaliste et lecteurs), appartenance sociale du locuteur et de l'énonciateur. La variation diastratique, de par sa définition, est l'étude de la diversité des façons de parler dans une communauté, rapportées à la diversité démographique ou sociale. Elle est exprimée dans ce passage à travers les *nouvelles caisses*. Le journaliste aurait très bien pu dire *les nouvelles voitures* ou *les nouvelles automobiles* mais en raison de son mécontentement, son désaccord avec les propos de l'énonciateur il a vu juste de réduire ces véhicules à de simples caisses (registre familier, péjoratif par rapport à la situation). Le métier de journaliste est ambigu et compliqué et est caractérisé la plus part du temps par l'usage de discours direct et de discours indirect et aussi et surtout par l'emploi, dans des situations sensibles, du

discours indirect libre car toute manière de rapporter les dires d'autrui dans un texte journalistique est subjective. On ne peut s'exprimer sur n'importe quel sujet qu'il soit politique ou social sans émettre de conclusions ou des suppositions. Le moyen le plus adéquat pour le faire est le DIL, libre par l'emploi de mots ou de verbes expressifs, des verbes de perception correspondant à la situation décrite, à l'état dans lequel se trouve l'énonciateur, à ses humeurs, ses comportements et ses attitudes. Écrits souvent allusif et implicite mais sincère et fidèle au sens original sinon il serait incrédule par un lectorat averti surtout si ce dernier a lu la même information dans un autre quotidien.

[...] *Il serait également criminel de penser que les fils du pauvre doivent se satisfaire d'un seul cahier* [...]

Dans ce passage, ce qui attire l'attention c'est l'expression *les fils du pauvre* qui rappelle le même emploi par l'autre chroniqueur mais dans un autre contexte que celui-ci. On remarque que le journaliste ne l'a pas signalé avec des guillemets et cela parce qu'elle s'intègre facilement et se fond dans son discours qui décrit la situation des élèves durant la période de la rentrée qui est similaire à celle du personnage principal du roman. On assiste à une polyphonie voire à une intertextualité qui consiste en le fait que, selon Julia Kristeva « le texte est un croisement de mots où on lit une mosaïque de citations, tout texte est absorption et transformation d'un autre texte »² et selon Philippe Sollers « tout texte se situe à la jonction de plusieurs textes dont il est à la fois la relecture, l'accentuation, la condensation, le déplacement et la profondeur »³.

Être influencé par les textes déjà lus ou rencontrés lors d'une recherche renforce le sens du discours et l'authentifie au point à ce que le locuteur se permet d'en modifier quelques détails toujours pour assurer la bonne cohérence du texte comme c'est le cas dans *les fils du pauvre* au lieu (le texte journalistique) de dire *le fils du pauvre* (le titre original). Le lecteur bien informé de l'actualité lirait dans cette appropriation de l'implicite, du non-dit qui consiste en le fait que tout fils algérien est celui d'un pauvre et la meilleure manière de le prouver est l'emploi et l'intégration du

²- Kristeva Julia, « *Sémiotiké, Recherches pour une sémanalyse* », Seuil, 1969.

³- Sollers Philippe, « *Théorie d'ensemble* », Seuil, 1971.

titre du roman qui témoigne de la situation dramatique connue et vécue par un jeune enfant représentant toute l'enfance déshéritée de l'époque. Les deux autres mots clés qui prouvent l'immixtion de voix soutenant le point de vue adopté par le locuteur sont : la tournure impersonnelle introduite par *il*, l'adjectif évaluatif *criminel* et le verbe d'opinion *penser*. En employant la tournure impersonnelle, le journaliste se démarque, s'efface devant ce qu'il produit mais intègre en même temps un verbe d'opinion, de perception employé à l'infinitif (qui n'est pas conjugué, donc absence de sujet) accompagné d'un adjectif évaluant la situation. Cette fois l'identité du responsable de l'idée directrice de ce passage n'est pas précisée ni identifiée c'est au lecteur de le faire et de la découvrir.

[...] *La règle grammaticale de « tous égaux »*

Étant une chronique qui décrit la société actuelle. Les faits dont il s'agit sont exclusivement sociaux. Cette expression est signalée par des guillemets, règle employée dans les équations et les opérations mathématiques mais aussi et surtout empruntée à la religion musulmane au livre saint le « Coran » et le « hadith » (les paroles saintes du prophète Mohamed). Elle signifie que malgré les différences existant entre les êtres humains différences consistant en l'origine géographique, l'appartenance sociale, la couleur de la peau, la religion etc. L'égalité entre ces êtres doit exister et combler les brèches et les vides créés par l'humanité. En insérant cette expression dans son discours, le locuteur présuppose sa connaissance de la part des lecteurs et aussi pour insister sur ce fait qui est devenu quasi absent entre les relations humaines. En rédigeant, il emploie des indications et des informations empruntées à des savants, à des livres saints et autres sources pour certifier son texte et l'éclaircir et surtout à influencer le lectorat de par l'emploi de points de vue et pensées d'autrui afin de faire agir et réagir le destinataire en utilisant des termes aux connotations multiples en laissant le libre arbitre à celui qui veut les interpréter au-delà de la simple lecture première.

[...] *pour atteindre le Paradis en multipliant les ablutions*

Cette phrase est tirée du répertoire lexical d'un religieux ou de ceux qui le décrivent. C'est devenu ces derniers temps dans la société, une idée reçue, un stéréotype concernant une tranche de la communauté. Les mots clés de ce passage

sont *le Paradis* et *les ablutions*. Le paradis ou jardin d'Éden est un concept important présenté dans la Bible et le Coran. Il a un sens particulier pour les religions abrahamiques. Il est présent presque dans toutes les religions. Le paradis est le lieu final où les hommes seront récompensés de leur bon comportement. Les croyants parlent aussi du Royaume de Dieu qui sera manifesté à la fin du monde⁴. Ce terme est également entré dans le vocabulaire usuel pour désigner certains concepts variés, à connotations positives comme par exemple pour parler d'un endroit exceptionnel sur la terre on dit un endroit paradisiaque. Ablution est une purification rituelle de certaines parties du corps avant certains actes religieux. L'eau est un symbole de purification. La voix intégrée dans ce passage est celle des religieux. Le locuteur ne mentionne pas l'énonciateur de façon implicite donc, il le sous entend, le point de vue est explicité si ce n'est une de ces composantes est mentionnée, le lien énonciatif reliant le point de vue et l'être discursif est fin mais présent et révélateur de sens. Les mots en question ne sont pas encadrés entre guillemets, selon le locuteur les mettre ainsi créera une rupture du discours car l'immixtion est totale. Ce qui confirme cela c'est qu'il s'est contenté de mettre la première lettre de Paradis en majuscule.

[...] *lorsque deux Algériens se rencontrent, ils se reprochent, sans le dire ni l'avouer, d'avoir été lâche.*

Les deux voix présentes dans ce passage en plus de celle du journaliste sont celles des deux Algériens qui discutent (échange de propos et dialogue). Ils représentent une situation de communication, une interaction. De ce fait ils en sont les énonciateurs qui produisent un échange dans lequel ils produisent des reproches rapportés par le locuteur à l'aide du verbe de perception *se reprocher* exprimant une perception intérieure. Le rapport de ces propos se fait de façon indirecte, de manière implicite et ambiguë c'est le DIL qui consiste en le fait de rapporter les propos sans employer les points et les guillemets, et aussi et surtout l'absence de la subordonnée relative et la concordance des temps. Dans ce passage, il s'agit d'une double énonciation, la première énonciation est celle du journaliste, la seconde celle des énonciateurs manifestées par le dialogue entre les deux Algériens d'où *ils se reprochent*. Le fait de se reprocher quelque chose attise une production linguistique

⁴ - <http://fr.wikipedia.org/wiki/paradis>.

donc l'expression de point de vue et d'opinions *sans le dire ni l'avouer* dans ce cas le journaliste se veut un médium et se projette dans les pensées des énonciateurs et présuppose qu'ils se reprochent d'être lâche. L'emploi du verbe introducteur de perception se reprocher en présence de l'expression sans le dire ni l'avouer confirme l'hypothèse avancée auparavant. En plus de l'emploi du DIL le journaliste emploie un adjectif évaluatif, donc il émet ses propres jugements puisqu'il n'a pas rapporté les dires exacts des énonciateurs. Selon Authier-Revuz le DIL est une forme purement interprétative par le lecteur selon ses connaissances et ses savoirs. D'ailleurs le DIL est une opportunité grâce à laquelle le locuteur offre aux lecteurs une occasion pour participer à son discours et devenir de façon indirecte un actant actif, raisonnant et émettant des hypothèses à partir des données codées (implicites) et parfois explicites. L'emploi du DIL renvoie au fait que le journaliste recouvre à ce genre de phénomènes pour animer son texte, l'actualiser et surtout l'authentifier à partir de faits existant dans la société d'où le titre de la chronique : notre opinion, votre opinion.

Chronique n°3 : Raïna Raïkoum

Titre : « Les voix du diable »

[...] *tout le monde le sait : il y a Bouteflika et il y a le bouteflikisme*

Le titre de cette chronique est mis entre guillemet, cette expression reflète le contenu du texte. Elle connote le domaine religieux et est inspirée de la célèbre expression « les voix de Dieu sont impénétrables ». Le journaliste s'est inspiré de la première partie pour les besoins du texte qui ont imposé le choix de cette analogie et d'assimilation. Le journaliste prépare ses lecteurs à la présence d'autres voix en plus de la sienne, voix appartenant à un être légendaire qui vit au sein de toute communauté et est présent dans chaque geste, chaque comportement mais aussi et surtout dans chaque pensée et dans chaque idée. Cette expression (voix) s'est fondue dans le sens du texte telle une expression appartenant au journaliste. En lisant le titre, le lecteur va s'apercevoir du procédé employé par le journaliste celui de l'implicite. D'après le titre, le texte comporte des voix, des opinions et des pensées mais à qui appartiennent-elles. Le principe de la polyphonie, selon Ducrot est de séparer les propos et les idées des partisans (énonciateurs, responsable de l'énoncé et du point de vue intégrés à l'intérieur du texte) de ceux du locuteur (celui qui intègre et rapporte

ces idées de sorte que son discours soit cohérent de par la parfaite harmonie entre son discours et celui de l'énonciateur). Il ajoute « les énonciateurs sont des locuteurs virtuels et leurs points de vue sont des paroles virtuelles » dans le sens où le locuteur ne veut pas révéler l'identité de ces informateurs et des participants à son texte journalistique. C'est le cas lorsque le journaliste parle d'un sujet sensible ayant pour but de sensibiliser l'opinion publique. Il doit recourir à des voix réelles mais modifiées et transformées en autre chose pour aboutir au résultat de voix virtuelles ayant de près ou de loin une ressemblance fine avec la réalité. De ce fait il n'y a pas qu'un seul énonciateur mais toute une communauté à laquelle il appartient et dont il soutient le point de vue. L'expression *tout le monde le sait* relève de la polyphonie insérant l'opinion ou l'idée des citoyens sans précision. Elle est mise en évidence par le locuteur suivi des deux points. Il affirme que toute la société est au courant d'un sujet donné.

En rédigeant de cette manière, il suscite la réaction et l'intervention des lecteurs en les intégrant sans qu'ils le sachent dans son discours. Le sujet en question concerne la connaissance du néologisme le *bouteflikisme*, ce néologisme est créé par l'un des individus appartenant à la communauté en question. Donc le fait de considérer cela comme de la polyphonie est tout à fait légitime et prouvé. En employant les deux points, le journaliste met le lecteur sur la piste du dialogue, de la présence d'une autre personne en plus de la sienne. Selon Ducrot, il y a dialogisme dès que deux voix se disputent un seul acte de locution dans lequel y participent deux ou trois locuteurs dont les voix se mêlent selon plusieurs modalités. L'emploi du verbe de perception *savoir* exprimant une affirmation, confirme l'hypothèse que le journaliste sait que tout le monde sait. Ce type de perception représentée par le verbe *savoir* est employé pour rapporter les opinions d'autrui. Même si le locuteur n'emploie pas la première personne du singulier, il s'implique dans cette expression. C'est comme si il s'était rendu chez tout le monde, les a interrogés ou leur a posé des questions sur ce nouveau mot (créé par eux et inspiré par lui). Cette implication lui attribuerait le rôle de polyphoniste, au fait en plus d'être journaliste (informer et faire réagir l'opinion publique) il se doit de rassembler ses informations sous la forme d'un ensemble de voix, d'opinion et d'idées afin de mener à bien sa mission de rédacteur.

[...] *Le boivent quand il les mange, et ne l'avalent pas quand il les mâche*

L'emploi de *il* montre que le journaliste rapporte les idées d'une personne dont l'identité n'est pas mentionnée, elle est anonyme ainsi qu'un groupe d'énonciateurs dont la présence est indiquée par la terminaison – ent (boivent, avalent). Cette expression réfère à une sorte de sagesse des nations ou communément appelé la sagesse populaire tiré du folklore et dialecte algérien et traduite en français (la langue de rédaction de l'article). Elle connote un sens large et évasif ; libre à celui qui veut de la décoder et de l'interpréter comme bon lui semble et de déchiffrer le sens implicite qu'elle dégage. En mettant en relation le titre et le contenu de cette expression, le lecteur comprendra le message transmis à travers les deux expressions, les deux empruntées à une autre source que celle du journaliste lui-même. Expressions formulées en s'inspirant des dictons, des sentences ou même des proverbes, cela confirme le côté polyphonique de ce texte. Les voix intégrées dans ce texte jusqu'à présent sont les constituants d'une société dont deux qui ne sont pas mentionnés si ce n'est avec une terminaison et un pronom personnel.

[...] *séance « main gauche »*

Toujours en employant soit des points de vue extérieurs, soit des expressions n'appartenant pas à son répertoire. Le journaliste a conçu cette expression mise entre guillemets à partir d'un comportement, d'une situation véridique observée lors d'une conférence ou d'un colloque organisé à l'occasion d'un événement politique. Au début ce comportement était réservé qu'à une seule personne, maintenant il concerne tout un groupe d'individus. C'est donc devenu une référence, une source. L'expression en question a été évoquée deux fois ce n'est que vers la deuxième fois que le locuteur l'a mise entre guillemets. C'est pour attirer l'attention sur le fait qu'elle est devenue un stéréotype auquel on peut se référer pour décrire une situation similaire. La mise entre guillemets signifie deux choses, la première est que le journaliste soutient cette situation et est d'accord avec son responsable, de ce fait il la met en évidence et le montre par le moyen des guillemets pour signaler son appartenance à autrui. La deuxième, qui semble être la proposition la plus plausible, est que le journaliste en décrivant cette situation jugée grave emploie un air railleur et ironique de ce fait une mise entre guillemets s'impose.

[...] *Il s'agit d'un mal psychanalytique lié à l'histoire [...] comme l'œdipe l'est à la révolution*

Les mots clés de ce passage sont *psychanalytique* et *œdipe*. Le premier est l'adjectif de psychanalyse qui signifie méthode de traitement de maladies d'origine psychique, élaborée par Freud et reposant sur des investigations psychologiques ayant pour but de ramener à la conscience des sentiments obscurs ou refoulés dans l'inconscient. L'intégration de ce terme qui ne fait pas partie du domaine de la presse ni du répertoire du journaliste dans le discours journalistique montre les connaissances de ce dernier et sa capacité d'intégrer différentes voix, de différents domaines. Toujours en relation avec la discipline de l'inconscient et du refoulement, est employé le terme *œdipe*, (en référence au complexe d'œdipe qui constitue l'ensemble des tendances d'une fille à l'égard de son père ou d'un garçon à l'égard de sa mère et de ses tendances répulsives à l'égard du parent du sexe opposé). Mis en évidence par Freud, ce complexe est employé dans le diagnostic et le dépistage des névroses et des refoulements. En résumé, il s'agit d'un mal refoulé lié à l'histoire comme le refoulement d'un sentiment étrange à la révolution. La révolution étant un nom au féminin (la mère), le mal (l'enfant) dissimulé va pencher vers la révolution. L'évocation de la discipline de la psychanalyse renvoie aux connaissances, savoirs et peut être aux recherches effectuées lors de la rédaction de l'article. Le fait d'intégrer des savoirs constitue un indice offrant une information sur le côté sémantique de l'intégration de la discipline créée par le psychanalyste Freud. Ceci fait du journaliste un fervent partisan de la discipline.

Chronique n°4 : Raïna Raïkoum

Titre : Une tentative d'explication au-delà de Bennabi

[...] « *Pourquoi sommes-nous ainsi?* »

L'expression dont il s'agit est une interrogation mise entre guillemets. Peut-être que c'est une phrase au discours direct à cause de la ponctuation et l'emploi de la première personne du pluriel. De ce fait c'est une autre personne que le journaliste implique dans son discours mais comment l'identifier. En lisant un peu plus haut le texte il y a mention des pays qui se posent toujours des questions de ce genre. C'est

une question existentialiste qui renvoie à de nombreuses interrogations phares et célèbres, expressions figées de ce genre appartenant à des auteurs comme Jean Paul Sartre⁵, et William Shakespeare dans *être ou ne pas être*⁶. C'est une question fondamentale consistant en le fait de réfléchir sur le sens de sa vie, de son existence. Le journaliste a procédé par analogie et a modifié la construction syntaxique de l'expression mais a gardé son caractère fondamentale et existentialiste. Ce qui approuve cette hypothèse c'est la mise entre guillemets de l'expression en question.

[...] *Rapporté par le journal d'hier*

En rédigeant un article de presse, en plus des voix des citoyens, des hommes politiques ou même des citations de ces derniers. Le journaliste emprunte quelques informations de ses collègues analystes, critiques et les intègre dans son article. Dans cette expression, il affirme qu'il intègre la voix d'un journal ou d'un journaliste qui traite le même sujet d'où la non mise entre guillemets des propos de ce dernier vu que c'est un journaliste (le même domaine). Sauf pour l'expression « les voix du diable » qui a été consciemment et volontairement encadrée ainsi afin de faire passer un message aux lecteurs. Le locuteur avoue et assume de façon claire et nette le recours au rapport des propos d'autres journalistes. La preuve est qu'il est au courant de tout ce qui est écrit même dans les autres journaux afin justement de voir si quelques citations vont ou non s'accorder avec les sujets des articles présentés au grand public. Cette forme de recherche dévoile que la polyphonie est un signe d'observation, de description et enfin d'analyse chez les journalistes dans le but d'enrichir leurs écrits et en même temps leur culture. Car en nourrissant le texte de lectures, de citations et de théories, le texte journalistique devient crédible et plausible aux yeux de ceux qui le lisent.

[...] *Le FIS l'avait dit [...] on le répète*

Dans cette chronique, le journaliste a enrichi son texte d'un grand nombre de points de vue tous différents les uns des autres. Allant du pour au contre en passant par le neutre et le médiateur par rapport au sujet traité. Dans cette phrase il s'agit du discours indirect libre car le passage qui relève des propos de cet intervenant n'est pas

⁵ - Sartre Jean Paul, « *L'existentialisme est un humanisme* », Gallimard, 1996.

⁶ - Shakespeare William, « *Hamlet* »,

signalé ni encadré par des guillemets et n'est plus précédé d'une subordonnée relative. L'usage du verbe de parole ou de pensée *dire* relève d'une perception intérieure. Les propos rapportés date d'il y a vingt ans, donc ce sont des points de vue authentiques, incontestables et indéniables. De ce fait le journaliste a vu juste de les intégrer dans son discours et d'en faire un sujet polémique incitant les réactions des lecteurs. À côté des personnes employées dans le discours qui s'opposent à la non-personne, le français dispose ainsi d'un élément *on*, qui présente un certain nombre de caractéristiques ; il réfère toujours à un être humain (à la différence d'un vrai pronom personnel tel le *il*).

Il occupe toujours la fonction de sujet. Il ne varie ni en genre ni en nombre et constitue, du point de vue morphologique, une troisième personne. Il est d'une très grande polyvalence. Sa référence varie selon la manière dont il est mobilisé à l'intérieur d'un processus énonciatif particulier. Selon les contextes, il peut s'interpréter comme référent à l'énonciateur que ce soit un individu, un groupe ou un ensemble non identifié. Il présente en effet la particularité de référer à une subjectivité (un être humain, une conscience). Ce qui est désigné par *on* est appréhendé comme subjectivité, mais pas comme subjectivité qui participe à l'énonciation. Il se produit ainsi une sorte d'effacement des frontières entre les positions de première, deuxième et troisième personne. Dès lors, l'emploi de ce pronom indéfini est celui d'un humain indéterminé. Sa polyvalence lui permet d'être mis au service des stratégies énonciatives les plus diverses⁷. Dans ce passage le journaliste abandonne sa position et adopte celle d'un observateur. Il se tient sur une frontière entre point de vue extérieur et celui de ceux à qui appartient cette opinion.

Chronique : Raïna Raïkoun

Titre n°5 : Belkhadem, le Blackberry de Abdelaziz

« *Il a été kidnappé par son cheval* ». *C'est ce qu'on dit d'un mauvais cavalier.*

Dans cet extrait, il s'agit de deux expressions révélant le même sens. La première étant une citation (à cause des guillemets), citation empruntée à la sagesse populaire donc sentence officielle approuvée par l'opinion publique sur son

⁷- Maingueneau Dominique, « *Analyser les textes de communication* », Armand Colin, 2005.

authenticité et son emploi usuel et duratif qui permettent leur emploi à n'importe quelle époque. La seconde est une affirmation, un autre point de vue soutenant et affirmant et surtout étant d'accord et du même avis que le premier point de vue. On est face à une situation de deux variétés d'une même langue exprimant le même sens. Considérer que deux formulations différentes peuvent avoir le même sens conduit à penser qu'il peut y avoir un contenu invariant, qui permettrait de dire la même chose avec des moyens différents, donc à laisser de côté les effets de l'emploi de telle ou telle catégorie de langue.

C'est la supposition implicitement mise en œuvre par la notion de « niveau de langue », qui laisse entendre que le locuteur décide d'abord de ce qu'il a à dire, puis choisit de l'exprimer dans telle ou telle langue ou même variété de langue renvoyant à telle ou telle option diaphasique. On relèvera dans ce passage, la part de subjectivité qui intervient dans les jugements du journaliste à savoir porter des opinions sur le sujet en question et l'évaluer de façon péjorative. Il est sur qu'il n'existe pas de locuteur à sens unique, le journaliste a exprimé ses idées à travers deux stratégies: la citation et ses propos concernant le même sujet et la variation en fonction de l'âge qui est la plus adéquate à ce genre d'usage. Elle peut être rapporté à la variation diachronique, en tant qu'elle manifeste un changement en cours, offrant la possibilité d'étudier la société ou plus au moins la tranche de société représentée par ce locuteur. On assiste à une variation polyphonique, il s'agit donc d'une structure polyphonique de type citation/proverbe confirmée par l'opinion du locuteur. Les points de vue intégrés dans ce passage sont ceux des locuteurs (énonciateurs) partageant la même origine géographique, la même culture et le même répertoire populaire. De ce fait le journaliste est influencé par ces facteurs et reflète cette influence dans ses écrits et leur intégration de façon spontanée et naturelle (concernant la deuxième citation qui n'est pas signalée comme étant empruntée). L'implication du journaliste est manifestée par l'emploi de l'adjectif péjoratif *mauvais* juste après avoir utilisé la citation qualifiant le sujet décrit. La connotation de cheval et cavalier renvoie aux siècles passés, aux temps des rois et des seigneurs et surtout des guerres et des batailles, c'est là une sorte d'immixtion d'événements qui se sont déroulés pendant les époques médiévales. Le journaliste s'est inspiré de ces écrits dans lesquels on évoque

l'épopée d'un héros ou d'un peuple telle la chanson de Rolland ou la tragédie de Rome. En lisant attentivement ce passage on s'aperçoit qu'il est caractérisé par une note d'humour ou encore d'ironie. L'ironie est observée au niveau du titre, l'emploi du mot *Blackberry* est le nom d'une technologie très avancée qui permet de rester en contact avec toutes les personnes importantes et de disposer de toutes les informations nécessaires au travail de chaque usager de ce type de téléphone pendant les déplacements. Il est utilisé par les hommes d'affaires. Le nom de ce type de téléphone a été créé et inventé par une société canadienne, idée et pensée empruntée par le journaliste intégrée dans son discours. Il rallie, de par ses connaissances, entre ancien et moderne.

[...] *le meilleur moyen de rattraper le temps perdu c'est de l'arrêter, cette fable* [...]

Autre point de vue que celui de la sagesse des nations, celui de Jean de La Fontaine (point commun entre la chronique « tranche de vie » et celle-ci). Les fables sont considérées au jour d'aujourd'hui comme des sentences et des dictons auxquels on se réfère pour décrire une situation sans rendre cette description accessible par tous. Selon la situation d'énonciation décrite par le locuteur. L'expression en question n'est pas marquée par des guillemets mais il est mentionné que c'est une fable donc c'est celle de La Fontaine. L'interprétation la plus plausible de cette intégration est que le locuteur en tant que constructeur de sens, donc responsable de ce texte, assume la responsabilité de son intégration. Il est le maître de son discours. Responsabilité traduite soit par le rapport fidèle des opinions d'autrui, soit en apportant des modifications syntaxiques ou lexicales, soit le laisser suivre le fil du texte comme faisant partie intégrante du discours. Montrer que ce n'est pas mon énoncé en évoquant la nature de cet écrit, mais le fait de ne pas l'avoir mis entre guillemets signifie que je ne veux pas perturber la suite logique du discours ou même entraîner une rupture entre mes propos et ceux des énonciateurs exprimant soit à travers mes interventions des questions, soit leurs idées et pensées. En intégrant directement les idées de ce protagoniste, le sens de cette expression aurait pu être exprimé autrement, en employant une phrase propre au journaliste mais au lieu de cela il a choisi de l'exprimer autrement. Le choix d'adopter tel ou tel point de vue relève d'un choix ayant une relation avec la variation diastratique, diatopique et diachronique dans le

sens où le journaliste s'exprime de façon variée mais relevant toujours du même sens. Ces variations sont reliées à des facteurs sociodémographiques.

Chronique : Raina Raïkoum

Titre n°6 : « la peur, un contrat national »

[...] *l'administrateur qui a peur de l'opposant qui peut mettre en jeu son pain*

À travers l'analyse qui va suivre, on va adopter la méthode de Lodge⁸, en cherchant à comprendre la persistance en français d'un lexique non standard, non officiel largement répandu entre locuteurs, en adoptant un point de vue pragmatique (traitant des processus d'interprétation des énoncés en contexte, selon le dictionnaire d'analyse du discours) et sociolinguistique (traitant de la relation existant entre le coté linguistique et le coté social de la langue) et en traitant les corrélations établies avec la position sociale ainsi qu'aux dispositions prêtées au locuteur, par appartenance sociale, géographique ou diachronique. Le thème de ce mémoire concerne les variations diastratiques (corrélées aux groupes sociaux), variations diatopiques (corrélées aux lieux) et variations diachroniques (corrélées aux classes d'âges). Cette expression représente une pratique linguistique. Pierre Guiraud a montré dans ses travaux sur les structures étymologiques du lexique français, l'existence de matrice sémantique productive qui permet de dériver à partir d'une métaphore initiale toute une série de signes linguistiques⁹. L'expression *gagner son pain* ou *mettre en jeu son pain* est une image forte qui associe l'argent au *pain* et plus précisément à la nourriture achetée et procurée grâce à cet argent. Il y a plusieurs autres exemples formés de la même manière comme *gagner son bifteck* ou encore pour parler de l'argent lui-même, on emploie des variétés de lexique comme *l'oseille*, *le blé* ou *le pognon*. En employant cette expression, le journaliste a fait ce choix, peut être sans s'en apercevoir, parmi plusieurs d'autres dans le sens où c'est l'expression la plus comprise par un grand nombre de lecteurs (variation diatopique). Cette matrice sémantique de renvoyer à un seul signifié et à plusieurs signifiants différents de par la forme grammaticale exprimant la même chose est dérivée à partir d'une analogie

⁸- Lodge A., « *Colloquial vocabulary and politeness in French* », *The modern language review*. Volume 94-2, 355.65.

⁹- Guiraud Pierre, « *Les structures étymologiques du lexique français* », Payot, 1986.

initiale. Dans ce passage, cet emploi est caractérisé par quelques traits syntaxiques par exemple dans le fait de dire le priver de son salaire ou de sa paye, le journaliste a employé le mot pain qui non seulement en français signifie nourriture et argent et en arabe dialectal aussi le mot en question veut dire la même chose. Même que dans des contextes en langue arabe non standard, ceux qui s’amusent à faire des traductions mot à mot du genre photographe son pain, traduction, se procurer son argent en travaillant de façon légale /isawar el khobza/. De ce fait, il faut percevoir que tout locuteur ayant recours à ce genre de procédé, possède un éventail de compétences qui s’étalent de la langue maternelle ou d’usages vernaculaires diversifiés à la langue employée par un locuteur dans les échanges ordinaires dans le cadre d’un même ensemble de règles linguistiques. Chaque forme, selon Jean Louis Calvet¹⁰, correspond à une fonction sociale particulière et les variations que l’on y trouve renvoient au diatopique (l’emploi d’une forme locale répond à une fonction grégaire, collective et à la volonté de connivence régionale) et du diastratique (ayant une relation avec les différents groupes sociaux usant de ces expressions selon le niveau d’instruction et l’appartenance à telle ou telle classe sociale) et du diachronique (souvent corrélé à la génération des énonciateurs entre adolescents employant un langage branché et adultes employant un langage plus soigné) qui répond en partie à une volonté de connivence, de complicité au sein de la classe d’âge. Ces variations sont surtout et la plupart du temps influencées par le caractère social de la langue qui participe à travers une certaine « culture » constituée de l’ensemble de traits distinctifs caractérisant le mode de vie d’un peuple composé de traditions, de coutumes et d’habitudes qui se transmettent de générations en générations par le biais de la langue qui constitue un parler qui, à partir du moment où il est considéré comme tel sous l’angle de son organisation linguistique, sans jugement quant au statut social ou politique¹¹. Cette façon de parler oral et ordinaire (mettre en jeu son pain) montre comment les gens parlent et communiquent entre eux dans la vie courante, offre des questions identitaires puisqu’elle est produite par un locuteur décrivant des circonstances ordinaires. Tout en ayant des connaissances, des compétences dans des

¹⁰ - Calvet Jean Louis, « *La guerre des langues* », Payot, 1987.

¹¹ - Gadet Françoise, « *La variation sociale en français* », Éd., Ophrys, 2007.

registres de langue variés. Cette expression est classée sous le thème de la simplicité et de la simplification malgré, selon Gadet, les risques des interprétations idéologiques. L'emploi de *gagner son pain* ou *mettre son pain en jeu* entraîne une ambiguïté quant à l'origine et la raison de cet emploi. L'hypothèse la plus adéquate est celle que le français est caractérisé par des doublets entre standard et familier (argent/pain), (voiture/automobile). Cette caractéristique tend la langue vers la diglossie (concept créé par Psycharie, en Grèce pour décrire les deux variétés d'une même langue, variété haute pour la langue standard et variété basse pour la langue dialectale) ensuite repris par Fergusson dans ses travaux).

Chronique : Raina Raikoum

Titre n°7 : En attendant le pays qui vous serrera dans ses bras

[...] *On est, depuis longtemps, passé de la formule de « l'homme qui commande au nom du maquis » à celle de « il commande au nom du développement et du conseil de sécurité » puis à celle de « il est là parce qu'il est le plus fort ou choisi par les plus forts » et jusqu'à la dernière formule « il est le chef parce qu'il n'a pas besoin de vous ».*

Le passage ci-dessus déborde de voix multiples qui vont du *on* pronom indéfini à *l'homme* (ou le chef d'où le verbe commander, remplacé juste après par le pronom de la troisième personne du singulier *il*) ensuite le journaliste évoque *les plus forts* et enfin il s'adresse au lectorat en employant le pronom de la deuxième personne du pluriel *vous* (jusque là inconnu). Il y a le locuteur (le journaliste), les êtres discursifs et leurs points de vue. La structure polyphonique renferme au moins un point de vue, ici il s'agit d'une structure assez compliquée dans le sens où c'est une polyphonie du type citation faisant intervenir le public. Il intègre ces opinions dans son discours et les met en avant en les encadrant avec des guillemets afin d'informer son public de sa non responsabilité vis-à-vis de ces propos ou au contraire qu'il est du même avis et veut le montrer et insister sur ce fait. Le choix de cette citation correspond à sa compatibilité avec le contenu du texte.

Le *on* renvoie aux penseurs, à ceux qui ont une relation de près ou de loin avec la troisième personne du singulier dont l'identité n'est pas mentionnée mais qui laisse

entendre qu'il est un chef ou qu'il a évolué durant des années dans le fait de commander *depuis longtemps*. La polyphonie, selon Nolke, est une théorie énonciative (présence de plus d'un énonciateur en plus du journaliste), sémantique (le texte est porteur d'un ou de plusieurs sens qui permet une interprétation multiple de l'emploi des voix), structuraliste (ensemble de structure régissant son existence) et instructionnelle. Son objectif est de relier la forme au sens et de préciser les instructions qui apportent la forme linguistique pour l'interprétation du texte. Dans le sens où un passage comme celui-ci contient une citation qui doit être mise en relation avec son véritable énonciateur donc une interprétation s'impose et doit être faite. Pour se faire, il faudra prendre en considération le procédé implicite employé par le journaliste dans tous ses écrits. Elle engendre des variables associées à des domaines restreints reflétant les différents sens créés à partir d'une analyse interprétative de la citation. Variables dans le sens où le locuteur choisit entre plusieurs possibilités pour en arriver à celle-ci. Les facteurs et critères qui imposent ce choix sont le fait de ne pas citer l'auteur des citations, ni de mettre un nom sur le pronom indéfini et aussi l'usage et le recours à la variation diastratique qui dépendent du texte et de son thème.

Ces variations offrent des indications susceptibles de créer certaines lois du discours. Dans ce passage, le journaliste instaure un décor, un environnement favorisant l'interaction, ainsi cela contribue à la cohérence et la cohésion du texte. Il s'agit au fait de relation intra-locuteur qui consiste en le fait de désigner l'ensemble des variations. Elles se rapportent à la pratique d'un seul locuteur dans le sens où c'est le journaliste qui est à prendre en considération, surtout dans l'oscillation entre les différents registres. Tandis que s'agissant de la diversité des énonciateurs. Il sera question de relations inter-locuteur désignant l'ensemble rapporté à la différence entre énonciateurs (l'un différent de l'autre de par son niveau d'instruction, son origine géographique et son appartenance à telle ou à telle classe sociale) et locuteur. C'est la prise en compte du diatopique, du diachronique et du diastratique.

[...] *qui n'a pas usé de sa chaussure contre Bush*

Dans cette phrase, le journaliste fait clairement référence (sans mentionner le nom du responsable de ce geste) au geste « déplacé » (selon quelques antagonistes) fait par un collègue de l'auteur, le journaliste iraquien « El Montazar ». Au fait c'est

l'intégration d'un point de vue extérieur exprimé par un geste. Le journaliste a décrit une situation qui était au début une pensée, une idée et l'a intégrée dans son discours pour crédibiliser ses propos. De par son interprétation la gestuelle peut être considérée comme l'immixtion d'une voix donc comme de la polyphonie. Dans ce contexte, le journaliste aurait pu employer plusieurs combinaisons possibles pour décrire la situation mais sans faire attention. Il a opté pour celle qui concerne son collègue, peut-être par solidarité et il a surtout opté pour la variation diatopique rapportée à la diversité des localisations géographiques (l'événement s'est déroulé dans un autre pays, dans un autre contexte, en présence de deux êtres discursifs différents). L'énonciateur n°1 a produit le geste, le point de vue. De ce fait É 1 est actif face à l'énonciateur n°2 qui est passif donc il est considéré comme le destinataire ou récepteur du message. Tout cela représente une situation de communication antérieure à celle du journaliste responsable de l'intégration de la citation. La structure polyphonique intègre ici un seul point de vue qui n'est pas signalé comme non appartenant au journaliste à cause de sa parfaite intégration. Cette structure est de type externe car le locuteur fait appel à l'opinion d'un individu qui fait partie intégrante de son discours. Le choix de l'intégration d'un point de vue appartenant à un autre journaliste se traduit par le soutien accordé à ce dernier C'est une sorte d'hommage rendu à sa mémoire d'où sa situation juste après avoir « commis » ce geste.

[...] C'est ce que se disent beaucoup d'Algérien [...]

Dans ce passage, il s'agit d'un discours rapporté par le journaliste, discours approprié aux citoyens algériens qui se posent des questions au début du texte. Le journaliste a fait une sorte de transcription des pensées des Algériens et de leurs propos par écrit (dans le sens où il a peut-être demandé leur avis sur le sujet). En les rapportant, il s'implique et met sa fidélité en situation instable vis-à-vis des points de vue d'autrui. Cette stratégie d'implication indirecte se manifeste dans le discours indirect libre. Les commentaires journalistiques rapprochent leur DIL des propos et des dires authentiques des participants. Cette forme de discours rapporté est un garant de la subjectivité du journaliste.

Chronique n°1 : Tranche de Vie

Titre : Savez-vous planter les boursates?

[...] *Au fait, savez-vous planter les boursates, à la mode, à la mode...de chez nous ?*

Le titre de la chronique annonce son thème. On remarque que la première partie *savez- vous planter* est le titre d'une comptine pour enfants dont le titre est *savez-vous planter des choux* et la seconde est le pluriel du mot *boursa* signifie bourse du grec bursa. Dans ce cas c'est une formation du pluriel de mots d'origine grecque en ajoutant au radical bourse la marque du pluriel en arabe – ate en y rajoutant la marque du pluriel en français –s. Intégrer le titre d'une comptine dans cette chronique pour renforcer l'idée principale relève de la polyphonie qui traduite par le phénomène d'analogie entre les choux (plantés par l'homme pour les consommer) et les boursates (sachets noirs implantés par le même homme pour polluer). L'immixtion de ce titre à l'intérieur du contexte indique que le locuteur possède des connaissances justifiées par leur non mise entre guillemets. En n'encadrant pas l'expression en question par la ponctuation adéquate, l'énonciateur indique qu'elle fait en droit partie du répertoire verbal des lecteurs. Peu importe que le lecteur effectif connaisse ou non ces mots le locuteur présuppose l'existence d'un lecteur modèle à qui ils sont familiers. Ainsi, le recours à des titres de comptines renvoie au phénomène d'usage d'énoncés sur d'autres énoncés célèbres considérés comme étant la source, la référence. D'ailleurs cela est considéré par les linguistes comme un vrai tic que d'emprunter ces expressions et de les adapter à la situation de communication. En réalité, il n'y a aucune relation logique entre l'expression originale et celle construite sur elle. Il s'agit avant tout d'attirer l'attention du lecteur sur la fusion des deux expressions tout en mettant en évidence un éthos relatif aux traits de la personnalité du journaliste. Concernant ces traits, Roland Barthes avance « Ce sont les traits de caractère que l'orateur doit montrer à l'auditoire pour faire bonne impression ». Selon Barthes, en rédigeant l'article, le journaliste doit toujours surveiller ses arrières par rapport à un lectorat avisé et attentif au moindre faux pas.

Chronique n°2: Tranche de Vie

Titre : Soyons heureux

[...] *écoutez les conseils des bienheureux*

Dans ce passage le chroniqueur s'implique dans son discours puisqu'il se permet non pas de donner un ordre mais de conseiller les personnes en questions. Certes il intègre des voix mais ces voix sont passives, elles doivent, selon lui, écouter les conseils ou autrement dit ceux des bienheureux donc il y a trois points de vue coexistant, celui du journaliste (l'auteur du texte), celui des *braves gens* (l'emploi de la deuxième personne du pluriel, la communication se passe entre ces braves gens, personnes virtuelles, et le journaliste) et enfin les bienheureux (qui proposent des conseils repris par le locuteur et proposés aux braves gens). Selon le journaliste, interrogé durant l'analyse, le mot *bienheureux* a été immiscé dans le discours pour décrire une situation sociale donnée celle de comment devenir et rester heureux dans la vie et libre au lecteur de l'analyser selon ses connaissances et son esprit critique. Bienheureux, adjectif désignant l'état d'une personne très heureuse (langue très soignée), comme sens second, il a une connotation religieuse signifiant la personne dont l'église catholique a reconnu la sainteté sans l'admettre aux honneurs du culte universel. Le journaliste a choisi bienheureux au lieu de saints, joyeux ou même élus, peut être sans le savoir, parce qu'il a eu recours à la variation diastratique dans le sens où cet emploi est considéré comme pouvant s'expliquer par le terme de « prestige »¹² (le motif de cet usage serait le désir d'imitation des locuteurs considérés comme prestigieux). Cette imitation est ressentie en donnant naissance à une innovation née à partir de lectures antérieures, de plusieurs facteurs dont l'âge (l'expérience offre une meilleure connaissance de la langue) donc une manipulation du système linguistique est envisageable. Ainsi, c'est à partir de cela que se traduit la variation diachronique, le statut social (le prestige). Et aussi et surtout à partir du code écrit qui obéit à des règles et à des normes strictes. Après l'étude linguistique et sociolinguistique du mot en question, on s'aperçoit qu'il s'agit, en fait, de la fusion des deux définitions dans le sens où, en écoutant les conseils des sages et des saints on devient heureux, content, serein et calme.

¹²- Gadet Françoise, « *La variation sociale en français* », Éd., Ophrys, 2007.

[...] à défaut de mise à niveau, préfèrent parler de « mise à nif-haut »

Dans ce dernier passage, le journaliste intègre les voix des travailleurs et surtout leurs paroles *préfèrent parler*, verbes de paroles introduisant une expression n'appartenant pas au journaliste et mise entre guillemets. C'est une forme de DIL polyphonisé. L'expression signalée comme ne lui appartenant pas est une sorte d'analogie, d'emprunt, au lieu de dire « mise à niveau » les énonciateurs ont choisi la « mise à nif-haut » (nif, mot en arabe dialectal oral, et aussi allusion aux illettrés, à défaut de la non existence de la consonne /v/ dans l'alphabet arabe, ils sont obligés de la transformer en /f/ engendrant la signification du mot nez, toute l'expression signifie le nez en haut). Expression tirée du répertoire populaire algérien qui stipule que les Algériens de façon générale et les travailleurs en particulier relève toujours les défis et ne se laisse pas faire face à n'importe quelle situation. Cette intégration relève de la variation diatopique, liée à la diversité des localisations spatiales et géographiques. Diversité observée aussi dans la façon de parler et d'écrire selon le milieu dans lequel l'auteur a évolué, évolue et évoluera. En rapportant les expressions des travailleurs, il se veut un messager de ces derniers et confirme leur situation vis-à-vis d'un sujet donné concernant leur statut social.

Chronique n°3 : Tranche de Vie

Titre : Un nom, une rue

[...] *C'est un outrage à cet illustre personnage que de permettre des restaurants [...], disent les signataires de la lettre.*

Dans ce passage les voix intégrées sont celles des signataires de la lettre déposée sur le bureau du responsable. Le journaliste rapporte leur point de vue en utilisant le discours indirect libre. Le rapport est fidèle mais il y a un élément qui attire l'attention celui de l'emploi du nom *outrage* et l'adjectif *illustre*. En rapportant les idées et pensées de ces citoyens, le locuteur a immiscé sa propre opinion sur le sujet et de ce fait a usé de mots évaluatifs exprimant son opinion. Le journaliste est contre la décision prise par les participants à son discours. Ce qui approuve ceci c'est

l'emploi d'un autre adjectif évaluatif *débile* pour caractériser la décision de ces derniers. Ainsi, on peut dire que l'immixtion de voix d'autrui sert parfois à les évaluer de façon péjorative et d'offrir l'occasion de la faire ou non à son lectorat.

[...] *Mouloud Feraoun ne sera qu'un chemin qui monte vers les maquis que vous alimentez. Sur la Rue Boudiaf, il nous faudra tuer traîtreusement tous les commerces, tant que ne sera pas connue la vérité sur sa mort.*

Le journaliste a emprunté le titre d'un des romans de Mouloud Feraoun (écrivain algérien d'expression française) « *les chemins qui montent* ». Cet emprunt peut être considéré comme de la polyphonie puisque c'est une expression qui appartient à une autre personne que le locuteur (une voix participant au discours par le biais du journaliste). La non mise entre guillemets de l'expression est justifiée par le fait qu'elle est intégrée parfaitement et complètement dans le discours. De ce fait un lecteur qui ne connaît pas l'écrivain algérien ne se doute pas que cette phrase est la sienne. Le thème de cette chronique concerne la dénomination des rues critiquée par les citoyens. Le journaliste traite le sujet sous un angle humoristique et ironique mais voulant en parallèle transmettre un message incitant les lecteurs à réagir. « *Les chemins qui montent* » est un roman complexe et profond. Il relate l'histoire d'Amer (le personnage principal) connu par son rejet de l'égoïsme et son refus de l'hypocrisie. Le journaliste s'identifie à ce personnage puisque dans ses chroniques, il dénonce de façon ironique mais provocante tout ce qui se passe dans la société. Ce qui renforce cette hypothèse c'est l'insertion du nom de l'ancien président de la République Mr Boudiaf. L'objectif de cette assimilation est de signaler la nécessité d'adapter le titre emprunté aux besoins de l'article ou de la chronique. Le mot *maquis* a une signification historique, renvoyant aux cachettes dans lesquelles les soldats résistants se cachaient pendant la guerre.

Cet emploi étant peut être inconscient de la part du journaliste renvoie à la variation diachronique qui, corrélée au temps et à l'âge du journaliste, est présente dans le discours.

[...] *chkil fi chkil quoi.*

Chkil est un mot arabe qui signifie n'importe quoi et est appelé alternance codique. Selon J.J. Gumperz c'est la juxtaposition, à l'intérieur d'un même échange

verbal, de passages où le discours appartient à deux systèmes grammaticaux différents dont les raisons sont l'humour du locuteur, l'instauration d'une complicité entre lui et le lectorat et faire références à des valeurs communes. Ce lexème n'est pas mis entre guillemets parce qu'il fait partie du répertoire du journaliste (c'est sa langue maternelle) mais il faut considérer la langue du discours qui est le français donc c'est de la polyphonie. Dans le sens où on peut le considérer comme du xénisme qui signifie petite phrases, salutations et proverbes empruntés à l'anglais britannique ou américain comme par exemple *make love not war : faites l'amour pas la guerre. No comment : sans commentaire*. Ici, c'est une autre langue c'est l'arabe. D'ailleurs, il existe beaucoup de xénismes empruntés à l'arabe comme c'est kif kif : c'est la même chose. Ou encore un petit chwyà : un petit peu. C'est le côté algérien qui se manifeste dans l'écrit journalistique francophone. Lorsqu'il s'agit de situation grave le locuteur emploie sa langue maternelle pour mieux s'exprimer et faire passer le message. *Le quoi* et le mot en arabe sont très souvent employés à l'oral (registre familier). L'énonciateur a choisi de les mettre côte à côte dans un contexte formel puis qu'il s'adresse la plupart du temps à un lectorat « nourri par la même culture »¹³ et faisant partie de la même société. De plus, selon lui les emprunts linguistiques des deux langues de ce genre de mots rappellent la double appartenance linguistique du locuteur ainsi, le recours à ce genre de phénomène offre un spectacle comique quand la situation est grave.

[...] *Quels desseins se cachent derrière la lettre?*

Le journaliste a employé le mot *dessein* plutôt que projet, but ou intention comme l'a fait un grand nombre d'écrivains et de personnages célèbres tels que F. Dostoïevski «Après l'insuccès, les desseins les mieux concertés paraissent absurdes » et B. Spinoza « C'est un défaut commun aux hommes que de confier aux autres leurs desseins » et aussi F. Mitterrand dans son discours d'Investiture à l'Élysée le 21/05/1981 « Il est dans la nature d'une grande nation de concevoir de grands desseins »¹⁴. Ce choix est motivé par la simple raison de rendre au texte son aspect sérieux formel et absolu. Cette intégration relève de la variation diastratique

¹³- Ahmed Fodil (El-Guellil), « Tranche de Vie », 2009. cf. caractéristiques du discours journalistique.

¹⁴- <http://www.evene.fr/citations/mot>.

renvoyant à la classe sociale à laquelle appartient le locuteur. Appartenant à la première génération d'après l'indépendance le journaliste a été influencé, instruit et a évolué dans un milieu francophone. De ce fait ses écrits se veulent oscillant entre le formel (registre soutenu) et l'oral (registre familier). Pour comprendre le choix de tel ou tel mot, il faut considérer « la situation du discours » pour désigner l'environnement extra-linguistique, ce que l'on connaît des personnes en train de communiquer, le type de relations qu'elles entretiennent. Mais selon d'autres linguistes la connaissance du locuteur n'est pas utile à l'analyse, c'est l'identification des responsables des propos rapportés ou empruntés par lui qui constitue le noyau de l'étude. Dans ce cas la situation du discours est formelle et officielle. La question posée est adressée indirectement à un public précis qu'il suppose connaître la réponse. Enfin les voix employées par le journaliste sont les signataires de la lettre, le titre du roman de Mouloud Feraoun, l'usage du mot en arabe et le registre familier (*chkil et quoi*) et l'emploi du mot *dessein* utilisé par plusieurs personnes.

Chronique n°4 : Tranche de Vie

Titre : J'arrête

Barakette, yekfi. Khlass. J'arrête [...]

La caractéristique principale de cette chronique c'est l'usage de mots en arabe. Les trois premiers sont des variations du même verbe *arrêté*. *Barakette* et *Khlass* sont deux unités lexicales faisant partie du dialecte algérien tandis que *yekfi* c'est de l'arabe standard et enfin le verbe *arrête* en français. Pour montrer le refus catégorique du personnage qui semble renvoyer au journaliste lui-même vu l'emploi du pronom personnel *je*. L'hypothèse la plus adéquate de l'emploi des trois variations du même verbe est qu'en rédigeant le journaliste s'adresse à un public hétérogène de par son niveau, sa situation sociale, sa culture et son appartenance. De ce fait ces variations confirment l'existence d'un contrat tacite entre le locuteur et ses lecteurs. Contrat consistant en le fait de décoder et déchiffrer les énigmes créées par le journaliste et de répondre à la question de pourquoi l'auteur veut-il arrêter et que veut-il arrêter. La question qui se pose est pourquoi a-t-il employé trois unités signifiant la même chose. L'intégration de mots en langue autre que celle de la rédaction renvoie à l'alternance

codique mais aussi et surtout à la polyphonie dans le sens où ce sont des termes appartenant au répertoire linguistique de toute une communauté partageant la même langue maternelle, puisque, selon les linguistes, même la langue maternelle n'est pas maîtrisée par ses locuteurs. En intégrant ces mots (points de vue et pensées produits par les locuteurs) le journaliste enrichit son discours à partir de ces éléments. Voilà pourquoi on considère dans ce cas l'alternance codique ou le code switching, non mis entre guillemets comme de la polyphonie.

[...] celle ventant les produits 0% matière grasse. Pardon ! Je voulais dire 0% matière grise.

L'expression *0% matière grasse* est souvent employée dans les publicités pour vanter les mérites des produits laitiers. On peut la considérer comme étant un slogan qui signifie formule courte, destinée à être répétée par un nombre illimité de locuteurs. Le slogan constitue une citation lorsqu'il est intégré dans un discours. Avant, cette expression était réservée à un usage restreint. Aujourd'hui, elle est employée pour décrire tout ce qui manque d'éléments essentiels. Comme c'est le cas dans cet exemple où le journaliste fait une analogie entre *matière grasse* et *matière grise* concernant un sujet socio-politique qui manque de logique et de raisonnement. C'est une sorte de polyphonie du slogan dans le sens où le journaliste en a utilisé un célèbre. Analogie entre l'absence de matière grasse qui est tout à fait bénéfique au corps et à l'esprit et l'absence de matière grise qui est au contraire alarmante. Ce genre de figure (le non-dit) est présent dans tous les écrits surtout les écrits journalistiques. Elle relève de la subjectivité de l'auteur qui n'est pas encore résolue à cause de l'ambiguïté d'intégrer d'autres voix et de décrire les événements de la société. Selon Jean François Malherbe, le dit est « ce qui est prononcé, et se qui se donne à entendre à la surface du discours » et le non-dit est « ce qui, entre les lignes, est invité à questionner l'épaisseur ou l'arrière fond du discours ». L'expression en question est, ici, considéré comme de la polyphonie dans le sens où le journaliste intègre une expression figée (point de vue qui correspond au sien) dans un discours dans lequel il est impliqué. Le slogan est sensible aux changements effectué par les médias. Il est l'un des constituants d'un discours aux multiples dimensions. De ce fait

son emploi dépend de la situation de communication, du contexte dans lequel il est intégré.

[...] *vous savez ce qu'il me dit pour aujourd'hui, « l'heureuscope »*

Le mot mis entre guillemets est un néologisme créé par le journaliste à partir du lexème *horoscope* pour montrer que c'est un mot nouveau et pour susciter la capacité ou non de l'interpréter de la part des lecteurs (le contrat et la complicité entre eux). Le journaliste présuppose la bonne interprétation du néologisme après l'avoir signalé avec des guillemets. Selon D. Maingueneau « il placera des guillemets là où il veut créer un choc, là où il veut surprendre son lecteur ». Le lecteur a un rôle important à jouer dans cette opération puisqu'il a le devoir de comprendre, de supposer lui aussi les intentions et les espérances pour réussir le test de décodage. Le journaliste a inséré un mot nouveau n'appartenant à personne d'autre qu'à lui mais ne faisant partie de son répertoire que depuis peu, selon, lui le fait d'intégrer des mots nouveaux est inspiré des situations rencontrées dans la société, des événements s'y passant, des pleurs, des cris et aussi des joies et des gaités de ces mêmes individus. Ce phénomène est considéré du point de vue innovateur et créateur, donc à une voix extérieure c'est de la polyphonie. Les voix intégrées dans cette chronique sont le slogan, et le néologisme en plus de celle du journaliste qui rapporte tout cela.

Chronique n°5 : Tranche de Vie

Titre : Rêve

Gamin, bambin, gosse.

Dans cette expression, le journaliste emploie trois mots renvoyant à un seul celui d'enfant. Ces trois unités sont coréférentiels par rapport au mot enfant. L'usage de ces trois éléments renvoie à l'insistance du locuteur sur une période précise de sa vie celle de l'enfance. Pour l'énonciateur le fait d'employer la variation diastratique (l'emploi de termes renvoyant à une classe sociale défavorisée) constitue un moyen d'instaurer de façon inattendue des évaluations, des jugements de valeur. L'emploi de ces mots suscite la subjectivité de l'auteur, qui pour la deuxième fois emploie le pronom personnel *je*. Cet emploi peut s'interpréter par le fait que, lorsque le journaliste décrit la société, il en décrit toutes les classes, du riche au pauvre en

passant par les adolescents et les enfants. La société est constituée de plusieurs familles constituées à leur tour de plusieurs individus chacun d'eux a des rêves, des ambitions mais surtout des opinions, des points de vue protagoniste ou antagoniste par rapport aux sujets d'actualité de la politique à l'économie en passant par les phénomènes et fléaux de la société. Les rêves sont des visions, des histoires qui se déroulent et se reflètent dans l'inconscient de chacun. Parfois ils se réalisent parfois non. Des visions qui font intervenir des personnes, des individus et un environnement précis véhiculant des espérances, des aspirations et des désirs se traduisant par la suite en des paroles, des dires et des expressions. Ce genre de polyphonie relève de l'intégration des voix des rêves de l'enfant qu'a été le journaliste durant une époque lointaine. Les productions linguistiques du journaliste sont sensibles au type d'activité qui se déroule et aux lecteurs (public et destinataires). Ainsi, le même locuteur peut produire et émettre divers usages linguistiques. Ces différents termes jouent sur diverses dimensions (sociale, idéologique et psychologique). Le journaliste s'investit dans son discours. Son engagement se traduit par le récit de son enfance qui reflète l'enfance de tous les autres enfants de son âge.

[...] *Le ciel est chargé des avions de l'apocalypse.*

Apocalypse du grec (apocalupsis) qui signifie mise à nu, enlèvement du voile ou révélation. Événement épouvantable, catastrophe dont l'étendue et la gravité sont comparables à la fin du monde. L'Apocalypse est le livre du nouveau testament. Ce mot n'est pas mis entre guillemets bien qu'il ne fasse partie du répertoire de l'auteur. Il est employé dans un contexte officiel et soutenu contrairement à la première partie de la chronique (bambin et gamin). Le journaliste oscille entre les registres familier et soutenu. Dans cette partie on assiste à une description apocalyptique du monde d'aujourd'hui. A cet emploi s'ajoute celui de termes évaluatifs tel que *cedre*, *l'ouragan de feu*, *égarement* et l'emploi d'une relative *qu'ils prient*. La prière est relative à ceux à qui la fin du monde fait peur. L'intégration de la troisième personne du pluriel renvoie à une voix intégrée dans le discours pour l'enrichir et surtout pour l'authentifier car un discours qui ne contient que la voix de son auteur passe par un texte vide et non porteur de sens. Tandis que le fait de le diversifier et de le travailler

de la sorte incite le lecteur à se demander qui a dit quoi dans ce texte. De ce fait le journaliste va lâcher des indices aidant son lecteur à déchiffrer son énigme. Le journaliste s'est aussi inspiré dans cet article du film *apocalypse now*, film américain réalisé par Francis Ford Coppola, qui est une adaptation libre du roman de Joseph Conrad, « *au cœur des ténèbres* ». Selon le réalisateur, ce fut un film sur le Viêt Nam : insanité, griserie et horreur. C'était le dilemme moral de la guerre la plus surréaliste et la plus cauchemardesque de l'Amérique¹⁵.

Chronique n°6 : Tranche de Vie

Titre : Prof

[...] Certains pensèrent à citer l'Everest, Venise, La Mecque, le Château de Versailles [...]

Dans cette chronique, le journaliste raconte l'histoire d'un professeur et de ses élèves à l'intérieur de la classe. Les voix y participant sont donc celles des élèves. Le journaliste rapporte leurs propos non pas de façon directe (absence des deux points et des guillemets) ni aussi de façon indirecte (absence de la subordonnée relative). De ce fait l'auteur a employé le discours indirect libre (le DIL) qui par définition est le mélange entre les deux types du style direct et indirect. Il décrit la situation de communication mais la rapporte à sa manière, tout en étant fidèle aux productions originales des élèves. Dans sa reproduction le journaliste est véridique même si la situation de communication est virtuelle et imaginaire. On remarque, de façon générale dans tout le texte, un va et vient entre le discours direct et le discours indirect libre. Le fait d'employer le terme *certaines*, le journaliste n'intègre pas tous les élèves mais juste une partie, celle qui l'intéresse, celle qui est susceptible d'animer un débat, virtuel certes, mais intéressant dans le fait de citer (acte de parole donc expression de points de vue) les éléments constituant les sept merveilles du monde. L'intégration des mots La Mecque, Versailles etc. montre et expose les différentes connaissances et acquisitions appartenant au journaliste (puisque au début on a dit que la situation est virtuelle). Le verbe de parole *penser* introduit un message celui des participants au discours.

¹⁵- Francis Ford Coppola, Festival de Cannes, mai 2001.

[...] *Il découvre que la seule merveille du monde, c'est l'argent.*

La structure polyphonique renferme, dans cet exemple, la voix de l'élève, exprimée par la troisième personne du singulier. Le journaliste a employé le procédé du DIL pour rapporter les propos de cet élève. Il s'efface et montre directement l'opinion du participant. Le moyen qui montre que les propos rapportés sont ceux de l'apprenant c'est le verbe découvrir qui renvoie directement à une autre personne parce qu'il est conjugué au présent et à la troisième personne du singulier –e. La manière de rapporter les dires d'autrui constitue une sorte de reproduction dont l'origine est non pas inconnue mais jusqu'à lors non identifiable. L'emploi de l'adjectif *seule* montre que le journaliste n'est pas d'accord avec son énonciateur. De ce fait il y a une discordance entre les deux points de vue qui se traduit par l'opposition et la non adhérence du locuteur avec l'opinion intégrée. Il est clair que plus l'opinion du journaliste est différente de celle de l'élève, plus le DIL joue le rôle d'une dissonance ironique et voulant dire beaucoup de choses [...] *avec l'argent, mon fils [...] tu peux te payer un lit confortable [...] Mais tu ne pourras pas t'acheter le sommeil.* Le DIL est le rapport des perceptions et des pensées représentées des participants. Le texte est considéré comme un discours polyphonique où le locuteur décide du sens en choisissant les voix convenables au sujet traité. Cette décision de choisir tel ou tel mot ou telle ou telle expression renvoie en quelque sorte à la situation de communication, au destinataire et à la situation sociale à laquelle appartiennent tous les énonciateur et à l'origine géographique de ces derniers.

Chronique n°7 : Tranche de Vie

Titre : pensée pour un mort

[...] *Guemna, dit Bon sens. On ne l'entendra plus dire « la journée appartient à celui qui se lève tôt », depuis que la khotfa s'appelle chtara.*

En lisant le titre on s'aperçoit qu'il est question de la disparition d'une personne. Au fait, il s'agit d'une figure de style celle de la personnification. Figure qui consiste en la représentation d'une notion abstraite ou d'une chose sous les traits d'une personne telle la personnification de la mort dans les tableaux du moyen âge. Dans cet article le journaliste commence par la présentation du sujet *Guemna* (en

arabe) traduit juste après par *Bon sens*. Les alternances codiques sont fréquentes. L'oscillation entre les deux langues le français et l'arabe dialectal. L'intégration d'une citation à l'intérieur d'un texte journalistique relève de la théorie polyphonique mais le journaliste la appropriée à *Guemna* (une sorte de discours direct) cependant elle ne lui appartient en aucun cas car c'est une expression inspirée d'un proverbe et cela renvoie à ce que l'on appelle la polyphonie proverbiale qui consiste en le fait d'exprimer un point de vue, une opinion appuyés et manifestés à l'aide d'un autre point de vue reconnu comme officiel et s'adaptant à toute situation relevant du même contexte.

Le rapporteur de cet article est le journaliste, malgré l'absence du « je » comme il est de règle dans ce type de discours dit journalistique. Le journaliste ne se pose pas comme responsable de « la journée appartient à celui qui se lève tôt » bien au contraire il prend du recul face à cette mise entre guillemets pourtant il n'en est pas contre car un peu plus haut il témoigne de son accord en qualifiant *Guemna* de *ami de tous*. Le principe de la polyphonie consiste en l'analyse des énoncés où plusieurs « voix » se font entendre simultanément en plus de celle du journaliste. Le lecteur lit à la fois un énoncé journalistique et la parole d'une pseudo-personne disparue. Concernant l'expression mise entre guillemets, il n'y a pas de verbe introducteur tel qu'annoncer, déclarer mais la présence du verbe dire de *on ne l'entendra plus dire*. Cette expression joue un rôle décisif dans la différenciation entre qui a dit quoi, celui d'introduire le pseudo-proverbe et aussi d'annoncer la présence d'une tierce personne ou voix en plus de celle du journaliste et du lecteur. À l'origine l'expression est « *le monde appartient à ceux qui se lève tôt* » mais *Guemna* se l'est approprié et l'a transformée ainsi pour représenter la réalité décrite de la société algérienne et surtout des jeunes algériens puisque cette chronique évoque surtout le quotidien des jeunes *hittistes, trabendistes*, toutes catégories de jeunes confondues qui survivent au jour le jour d'où *la journée...*. Ici le journaliste effectue une assimilation et non une déformation. Il met en place un personnage fictif qui n'existe pas et est considéré comme le porte-parole des lecteurs donc emprunte des expressions figée pour refléter le réel. C'est pour ces raisons que l'on ne peut considérer cette phrase comme étant discours direct néanmoins ce sont des paroles mises entre guillemets. L'expression

« la journée appartient à celui qui se lève tôt » n'appartient pas au répertoire de l'auteur bien au contraire, il s'est inspiré du proverbe pour créer un autre plus adéquat à la situation décrite. Pour montrer ces capacités ou performances en le maniement de la langue. Il use de mots ou expressions tirés du bon usage français donc use de la langue de Molière. Autre raison de cet emprunt c'est que les journalistes francophones surtout algériens d'expression française mettent souvent la relation entre les croyances, traditions, proverbes algériens et les proverbes, citations et expressions figées appartenant au lexique français pour cause l'énonciateur est influencé par trois éléments : la lecture, la culture et l'environnement. Ils constituent la personnalité rédactrice et l'esprit ouvert sur le monde d'un journaliste de ce type. Lire et être doublement cultivé et évoluant dans un milieu favorisant l'observation et la critique surtout la réflexion intègre conduisent à ce type d'écrit. Durant la collecte du corpus répondant aux besoins du mémoire on a remarqué l'emploi de mots arabes transcrits en alphabet français, « *khotfa* » de par sa définition, voler le bien des autres. « *chtara* » qui veut dire pouvoir s'offrir tout ce que l'on veut et désire grâce à l'ambition, est synonyme de tous les moyens sont bons pour atteindre son but. Cette explication se traduit par la présence des deux variations diatopique, liée à la région de résidence (l'Algérie, pays francophone) et diastratique liée au milieu socioculturel relatif à la culture de l'individu évoluant dans un contexte social entouré d'événements, de phénomènes linguistiques affluant la langue constamment en évolution et en développement permanent. Appartenant à une double culture algéro-française et ayant côtoyé de près le bouleversement linguistique vécu pendant la période coloniale (la variation diachronique) liée au temps, à l'âge et à la génération à laquelle appartient le journaliste. C'est à partir de ce constat qu'une même personne peut considérablement changer d'usage, de variation linguistique selon son milieu social, son implantation géographique, sa maîtrise des registres de langues. L'idée de l'analyse sociolinguistique de la variation linguistique est d'associer l'ensemble des variations linguistiques (réalisation d'une variable lexicale ou syntaxique) à des variables sociales, extralinguistiques (classes sociales).

[...] *l'enseignant n'arrivait pas à « survivre » de son salaire.*

Dans ce passage, le journaliste a mis entre guillemets le verbe *survivre*. De par sa définition *subsister, demeurer* à quelqu'un ou à quelque chose. L'usage des guillemets consiste à dire un élément et à signaler, seulement à son sujet, qu'on est en train de le dire. Par rapport à la simple énonciation du signe. Ce qu'on ajoute à sa représentation par le moyen de ce signal. « C'est une sorte de manque, de creux à combler interprétativement »¹⁶. C'est un « appel à glose » ce signe est clair et précis à valeur générale associée en discours à un ensemble non fini d'interprétation. Dans cet article, les guillemets polyphoniques, signalent que le mot mis entre guillemets fait l'objet d'une distance effectuée par le journaliste envers ce terme. Distance qui se traduit soit par l'accord de ce dernier avec la situation actuelle de l'enseignant, soit au contraire il est sur ses gardes, surveille ses arrières et prend du recul vis-à-vis de ce terme. L'objectif premier du chroniqueur est d'agir et de faire réagir l'opinion publique. *Survivre* est considéré comme un signal à interpréter, un verbe à l'infinitif qui est parfaitement intégré à la syntaxe de la phrase où il figure. Mais il reste au lecteur de comprendre quelle valeur peuvent bien avoir des mots mis entre guillemets. En les mettant ainsi le locuteur se contente, en effet, d'attirer l'attention du lecteur sur le fait d'employer précisément ces mots. Il les souligne en lui laissant le soin de comprendre pourquoi il attire son attention et ouvre ainsi une faille dans son propre discours. En contexte, les guillemets peuvent donc prendre des significations très variées. Dans cet exemple un lecteur averti peut présumer que *survivre* est mis entre guillemets pour signaler sa non appartenance au journaliste et pour décrire la situation lamentable que connaît l'enseignant algérien, entre facture d'électricité, d'eau et autres frais divers. En combattant tous les obstacles de la vie quotidienne, il a l'impression de vivre dans une jungle ou de mener une guerre contre tout le monde. Cette interprétation est la plus plausible. Car un peu plus loin on constate que le locuteur fait une comparaison entre le salaire de l'enseignant et celui d'un ministre qui le dépasse de très loin. Souvent, mettre une unité entre guillemets c'est en effet renvoyer la responsabilité à un autre, ici l'autre c'est l'enseignant qui a qualifié son quotidien de *survie*. En choisissant *survivre* à *subsister* l'auteur a fait appel à variation

¹⁶- D. Maingueneau, « *Analyse des textes de communication* », Ed. Armand Colin, 2005.

diatopique, liée à l'origine géographique et à la variation diastratique qui se traduit en l'appartenance du journaliste à la première génération des francophones.

[...] *Il faut dire que la santé de « Guemna » s'est détériorée après la disparition de ses parents : Vérité et Confiance.*

Ici, le journaliste est influencé par le folklore algérien, la culture algérienne relatant les aventures de *bonne et mauvaise foi* et aussi de *Vérité et Confiance*. Ces mots n'appartiennent pas au répertoire du journaliste pourtant ils ne sont pas mis entre guillemets comme l'est « Guemna » mais la première lettre est en majuscule (la personnification les transforme en noms propres. C'est le même procédé emprunté à la méthode de Jean de La Fontaine). L'auteur a choisi de s'approprier ces deux unités en les considérant comme appartenant à la culture collective. On peut considérer cette intégration comme de la polyphonie. En plus du fait de recourir à la variation diachronique, qui, liée à l'âge, à la génération à laquelle appartient l'auteur confirme son influence des lectures, des événements sociaux l'entourant. Il est imprégné des proverbes et citations populaires vu son âge et sa longue expérience (dix ans de Tranche de Vie). Ces chroniques sont le miroir reflétant la vie des Algériens durant toute une décennie. Un peu plus loin dans l'article, les amis de *Guemna* se sont donnés rendez-vous chez El-Guellil (le pauvre) : Responsabilité, Discrétion et Raison ce sont bien les qualités qu'avait auparavant un bon citoyen avant que les hautes sphères ne décident de la sécheresse et de la tempête. Enfin, dans cet article, le journaliste a fait une pensée pour un mort, mais en fait le mort ce n'est pas *Guemna*, car lui c'est un principe, une qualité faisant partie d'un esprit qui l'a laissé tombé et l'a échangé contre sa mort et c'est l'esprit des gens qui est mort assassiné par le mensonge, la trahison, l'indiscrétion, l'irresponsabilité et la folie des grandeurs.

Chronique n°8 : Tranche de Vie

Titre : Au centre

[...] *Hier, Otchiminne a lu sur un journal que quatre lycéens ont été exclus à vie [...]. Est-ce comme cela qu'ils apprendront à chanter « Algérie mon amour, Algérie pour toujours ».*

Le personnage principal de ce passage est Otchimine (en référence à Hô Chi Minh qui signifie celui qui apporte la lumière et renvoie à l'homme politique vietnamien) qui, selon le chroniqueur El-Guellil (de son vrai nom Baba Ahmed Fodil) est le sage de l'immeuble. C'est un vieux qui avait fait la guerre d'Indochine. C'est ce qui se dit dans le quartier. Mais au fait, ce personnage fictif dans la réalité du chroniqueur, existe dans l'œuvre d'un célèbre dramaturge algérien Abdelkader Alloula. Dans la dernière pièce de sa trilogie « el lithem » (le voile). Ce personnage était au centre de tous les conseils. Son avis et son expérience aidaient souvent à faire avancer les choses. Le journaliste a accaparé ce personnage après la mort de son ami Mr Alloula. C'était pour lui une manière de créer un lien avec le travail du défunt et de continuer, comme lui, à rire des tares de la société et bien sur de lui rendre un hommage. Ainsi le personnage d'Othimine est fictif et irréel mais il est emprunté à une pièce théâtrale donc le fait d'intégrer ce personnage dans le discours journalistique est considéré comme une voix, un point de vue, une pensée donc c'est de la polyphonie. La raison qui a poussé le journaliste à choisir ce personnage et pas un autre revient au fait de faire référence au grand homme politique dont le nom signifie celui qui apporte la lumière de par son esprit éveillé, ses conseils qui participent à la bonne avancée des choses. Ses interventions constituent des idées, des croyances et des manifestations d'expressions intégrées et immiscées dans le discours, appartenant à ce personnage, pour offrir aux lecteurs une nouvelle information et inciter leur esprit critique à se creuser les méninges.

Chronique n°9 : Tranche de Vie

Titre : Messieurs du trou

Creusez, fouillez, bêchez ; ne laissez nulle place où la main ne passe et repasse, écrivait La Fontaine. [...].

Dans cet article, l'auteur a choisi de commencer par la citation d'un célèbre poète français connu par ses fables et ses leçons de morale (implicites et significatives par le sens et la situation de communication). Jean de La Fontaine poète français alliant une très riche expérience humaine à une irrésistible fraîcheur d'imagination. Le journaliste a emprunté un passage de la fable qui s'intitule : « le laboureur et ses

enfants » pour illustrer le thème de l'article celui de creuser des trous à chaque coin de rue (les travaux publics dans le pays) sous peine d'améliorer la circulation. C'est l'histoire d'un riche laboureur sentant sa mort s'approcher, fit réunir ses enfants et leur demande (les verbes sont conjugués à l'impératif) de creuser, de fouiller et de bêcher les moindres recoins de la terre comprenant un trésor inestimable. La terre dont il s'agit représente les rues qui n'ont pas été rénovées depuis des lustres mais dès que les autorités annonce la visite d'un grand responsable elle déborde de trésors et ne demande qu'à être remuée. Les verbes empruntés à la fable ne sont pas mis entre guillemets malgré leur non-appartenance au journaliste. De ce fait il a pris le soin d'en préciser l'auteur d'où le « *écrivait La Fontaine* ». Cette évocation a comme objectif de mentionner le nom d'un grand poète comme La Fontaine qui rendrait les lecteurs plus intéressés par l'article, vu ses connaissances en politique, sociologie et littérature qui le rendent plus crédible à leurs yeux et bénéficient d'une certaine notoriété, présence et influence.

Faire appel à une citation comme celle-ci relève de la polyphonie, qui par définition constitue l'intégration de différentes voix participant au texte pour appuyer les propos le plus souvent les phrases du journaliste qui ont été prononcées pour décrire une situation entre des frères et leur père mourant qui a laissé un trésor inestimable qui doit être travaillé par les siens. L'auteur fait une analogie caractérisée par de l'ironie, attitude de raillerie qui consiste à dire une chose pour faire entendre son contraire. Dans ce cas on peut dire qu'il y a subversion en le fait que le locuteur « imite » le style de La Fontaine en comparant la situation de la fable à celle de décrivant la « creusace » effectuée par les creuseurs. En classant ce phénomène, dans le cadre de la polyphonie, cette situation d'énonciation est considérée comme une sorte de mise en scène par laquelle le locuteur fait entendre en général par sa bouche un personnage ridicule¹⁷ qui parlerait sérieusement et dont il se distancie. Mais dans ce cas il faut considérer l'usage d'une expression tirée de la fable comme de la polyphonie proverbiale comme pour les expressions suivantes « tout vient à point à qui sait attendre » ou encore « la raison du plus fort est toujours la meilleure » considérées comme des proverbes. Et c'est là que se différencie le proverbe de

¹⁷- Maingueneau Dominique, « *Analyser les textes de communication* », Ed. Armand Colin, 2005.

l'ironie, certes l'un comme l'autre implique un énonciateur qui dans sa propre voix fait entendre la voix d'un autre qui est posé comme responsable de l'énoncé. Dans ce cas ce ne sont pas les énoncés qui sont moins sérieux mais c'est la situation qui l'est. Le journaliste ridiculise les décisions prises par les responsables afin de régler les problèmes de la route. Dans cette analyse le contexte est très important pour mettre en relation la polyphonie et les variations linguistiques dans le fait de comprendre l'usage de ses citations et dans quel but les transmettre au public. Comme La Fontaine le journaliste pousse le lecteur à réfléchir tout en lui offrant une histoire attrayante. De ce fait il fait intervenir une tierce voix mais celle-ci est envisagée et n'est pas encore accomplie. Une double polyphonie est remarquée dans ce texte, d'un côté la voix du père des enfants de l'autre celle du journaliste rapportant les propos du père.

Donc il y a polyphonie et discours indirect libre. Dans ce passage la variation diachronique est celle qui est employée par le journaliste qui est liée au temps, à la génération à laquelle il appartient. L'énoncé pose d'abord des objets de discours appartenant au poète, dramaturge et romancier indiquant l'expérience professionnelle et la manipulation de la langue de la part du locuteur.

Articles divers

Titre n°1 : « Nour » s'attire les foudres de muftis saoudiens

[...] toute chaîne [...] jugée « subversive » et [...] « ennemie de Dieu et de son prophète

Le sujet du feuilleton télévisé turc « Nour » a suscité beaucoup de bruit et a fait couler beaucoup d'encre. Par conséquent deux articles écrits par deux journalistes différents traitant le même sujet ont attiré notre attention. Le premier s'intitule *la loi de la régression* dans lequel le journaliste a employé le procédé de la polyphonie et a enrichi son texte des voix des mêmes participants que dans cet article. Dans ce passage la voix intégrée appartient au mufti saoudien (le Président de la haute jurisprudence saoudienne). Les deux mots lui appartenant ont été mis entre guillemets. Ce qui montre que ces derniers sont le reflet d'une opinion exprimée à travers l'emploi du participe passé *jugée*. De ce fait l'étude ne portera pas que sur le locuteur mais aussi sur l'énonciateur, le responsable de ce point de vue. Elle se fera

aussi sur la raison de l'emploi de ces adjectifs, sur le fait de les mettre entre guillemets. Écrire un article, c'est s'informer de ses lectures et s'en inspirer pour informer les autres. C'est aussi signifier et en même temps faire référence à quelqu'un, à sa citation, à ses propos. Ces indications sont fournies à propos d'un sujet d'actualité qui doit être identifié par rapport à des « points de références ». Ici la référence est le mufti saoudien qui se positionne comme étant antagoniste vis-à-vis du sujet concernant la diffusion du feuilleton turc « *Nour* ». Son point de vue est exposé de façon claire, nette et précise sans avoir recours au procédé du non dit ou de l'implicite.

Ce point de vue est signalé par le journaliste pour indiquer une rupture non pas de sens mais d'une sorte de non prise à charge de ces expressions. Le choix de ce support est motivé par la présence d'opinion contraire à celle du journaliste donc il y a le point de vue du journaliste stimulé par celui du mufti. Cette fusion d'opinions a donné naissance à une structure polyphonique compliquée. Étant un religieux conservateur, l'énonciateur emploie, dans ces jugements, des expressions conservatrices, strictes et sévères. De ce fait, cette fonction sociale renvoie à la variation diastratique vue l'appartenance du responsable des propos à une classe traditionaliste. Les facteurs sociaux ont une influence directe sur la production linguistique de l'individu. S'ajoutant au diastratique, le diatopique joue un rôle très important et pertinent dans l'interprétation de ces expressions corrélées à l'origine géographique et renvoyant aux pratiques discursives caractérisant la production linguistique des énonciateurs variant selon l'espace et le lieu. Ce qui confirme l'emploi des voix dans cet article c'est l'aveu du journaliste lorsqu'il dit *D'autres voix trouvent que [...] ou encore un homme a répudié sa femme*. Les verbes *trouver*, *répudier* représentent des verbes de parole introduisant des messages. Ces verbes sont appelés par Weinrich « des verbes de perception » ils sont surtout employés au DIL, pour rapporter les propos d'autrui non pas de façon exacte sinon ce serait le discours direct, ni en changeant les temps des verbes et en employant une subordonnée relative, le discours indirect. Les paroles et les pensées représentées au DIL sont la plupart du temps attribuables à la troisième personne du singulier « le mufti », « l'homme » et au pluriel « les voix ». L'idée de point de vue est toujours liée à son

émetteur, parfois elle est marquée explicitement par le locuteur et parfois c'est au lecteur de déceler et de détecter le moindre indice indiquant sa non appartenance au journaliste. La manière la plus adéquate favorisant la bonne détection est d'essayer de s'identifier à l'énonciateur, de se mettre à sa place et de réunir toutes les conditions l'ayant poussé à produire ces expressions. Dans ce cas le lecteur ou même le locuteur doivent jouer le rôle d'un profiler dont le travail consiste en le fait d'étudier les comportements et les attitudes linguistiques des énonciateurs exprimant des points de vue et, ensuite, concernant le journaliste, les intégrer dans son discours.

Le titre est révélateur de la diversité des opinions et idées présentes dans le texte. Cette révélation n'est pas manifestée c'est en employant une métaphore que le journaliste décrit son article. De cette manière, il informe son lectorat que les voix intégrées sont surtout d'ordre religieux et qu'elles sont en colère contre la diffusion du feuilleton d'où *les foudres*. Au début de l'article le journaliste a employé deux mots appartenant à l'énonciateur « *subversive* » et « *ennemie de Dieu et de son prophète* » tandis que dans le passage suivant [...] *la plus haute autorité judiciaire du pays [...] a ainsi rendu licite le meurtre des patrons des télévisions satellitaires arabes*. Il a eu recours au discours indirect libre pour mieux expliciter et éclaircir la position du même énonciateur vis-à-vis du sujet traité dans l'article.

Cette explication est caractérisée par l'implication indirecte du journaliste qui se traduit par l'emploi de la locution *ainsi*, conjonction de coordination avec la valeur de conclusion. De ce fait il a choisi de clore le chapitre de la condamnation en y mettant un peu du sien dans le fait d'employer l'adjectif *licite* qui qualifie la décision prise par le mufti jugée grave par le journaliste. Ce qui est exprimé dans cet article, ce sont des opinions, des idées et surtout des croyances reposant sur des savoirs et des connaissances appartenant à une autre personne rapportées par le locuteur, qui en les rapportant ne peut s'empêcher d'impliquer ces jugements et sa position vis-à-vis de ce qui est avancé concernant un sujet qui lui tient à cœur. Selon Authier Revuz, le DIL est une forme de discours rapporté non marqué de par la forme ou de par le sens, purement interprétative de représentation d'un autre acte d'énonciation. Maingueneau affirme que le DIL n'est pas une forme grammaticalisée du discours rapporté mais est le résultat d'une interprétation « on interprète come DIL des énoncés qui dans un

autre contexte, pourraient être interprétés autrement ». Donc, on est libre de rapporter les dires d'autrui comme on l'est de les interpréter à condition d'en préserver le sens. Ducrot affirme que dans tout DIL, il y a une double énonciation: le fait de rendre licite le meurtre des patrons relève du point de vue du mufti et le fait de le rapporter en y intégrant les pensées et les suppositions de ce dernier relève de celui du journaliste.

Titre n°2 : Les contractuels reviennent à la charge

[...] *Le secrétaire général du CNEC, M. Boudlal, contacté hier, a exprimé son mécontentement de la corporation devant la situation d'instabilité qu'ils vivent actuellement.*

Le journaliste rapporte les propos du secrétaire général du CNEC en employant le discours indirect libre (absence des guillemets et de la subordonnée relative) qui est caractérisé par la forme d'une subordonnée complétive ou un complément d'objet direct (*a exprimé son mécontentement au lieu de dire qu'il est mécontent*). Le journaliste exprime un rapport immédiat au vécu (*contacté hier*). L'usage du pronom possessif *son* représente un indice indiquant la présence d'une autre voix en plus de celle du journaliste et aussi que le discours n'est pas direct sinon le secrétaire aurait dit *je*. Ce qui confirme l'hypothèse du DIL c'est le temps des verbes « *a exprimé* » (le passé composé) et « *vivent* » (le présent), ce ne sont pas les temps rencontrés au discours indirect. C'est la manifestation des concordances des temps. Ce passage représente une énonciation sur une autre énonciation. Lorsque le journaliste dit *devant la situation d'instabilité qu'ils vivent*, ces propos appartiennent, en fait, aux contractuels qui jugent que la situation est grave. Propos rapportés par le secrétaire général ensuite rapportés à leur tour par le journaliste. Les voix en présence sont celles du secrétaire et celle des contractuels en colère. Le journaliste se positionne par rapport à cette présence des voix qu'il fait parler et fait revivre dans son article. Le fait de déceler leur présence relève de l'interprétation qui fait partie du sens que l'allocutaire attribue au texte qu'il lit. La façon de rapporter les pensées et idées d'autrui de façon libre et indirecte mais en gardant le sens original relève de l'éthos du journaliste. Le DIL est interprété comme tel à cause de l'emploi des verbes

« *contacté* » et « *exprimé* ». Le premier est employé pour indiquer une interaction, un contact entre le secrétaire et autrui. Il y a donc dialogisme entre les deux allocutaires. Le second étant un verbe introducteur, introduisant le message qui constitue le point de vue de l'énonciateur. De ce fait on peut déduire que, dans ce cas polyphonie et DIL se complémentent et leur union donne naissance à une double énonciation, une co-existence de points de vue régissant la cohérence du texte.

[...] *Dans un communiqué rendu public, le CNEC exprime sa détermination à observer son mouvement de protestation*

Les mots clés de ce passage sont *public*, *observer* et *protestation*. Le public dont il s'agit n'est pas le lecteur visé par le rédacteur de cet article mais celui visé par le CNEC et concerne plus précisément les contractuels qui sont les plus intéressés par ce message représentant le thème essentiel du texte. Le fait d'observer engendre une réaction, un rebondissement, une production linguistique de la part du CNEC sur cette situation. Dans ce cas il s'agit d'un verbe indiquant une perception extérieure effectuée par des protestants tout en prenant du recul face à la situation. La protestation est la déclaration avec force de son opposition et de son refus. Le jugement est porté sur le refus catégorique de la décision prise à leur insu. Dans cet article le journaliste s'est effacé mais pas totalement puisque l'on ressent, lors de la lecture, ses traces en rapportant les propos d'autrui par sa propre plume en employant ses propres mots. Pour qu'il soit crédible, un article de presse dit d'information se doit de contenir des citations des personnes concernées par le sujet traité. Un débat est donc ouvert entre partisans et antagonistes. Le rôle de refléter cette situation est assumé par le journaliste. C'est sa voix qui l'emporte dans son discours. S'il est pour tel ou tel sujet, il intègre les voix des protagonistes, s'il est contre, il fait le contraire. Ainsi la subjectivité dans le discours journalistique est une source d'instruction précieuse pour la bonne compréhension du texte.

Titre n°3 : la loi de la régression

[...] *Tel un Don Quichotte en apparence seulement*

Le mot attirant l'attention du lecteur dans ce passage est *Don Quichotte* (Don Quichotte la Manche, roman de deux parties relatant la vie d'un vieux gentilhomme

campagnard qui passe son temps à lire des romans de chevalerie et finit par s'identifier aux héros de ses légendes favorites. Revêtu de vieilles armes et monté sur son vieux cheval *Rossinante*, il décide de mener la vie de ses héros et part à l'aventure. Premier héros de roman moderne, il prend conscience de l'absurdité de la condition humaine et l'assume.

L'intégration de ce personnage irréel dont les actions et les comportements suscitent leur immixtion dans cet article qui renvoie à la similitude entre le du sujet du texte journalistique et la vie du pseudo-héros. La première voix employée par le journaliste est celle de Don Quichotte. Le nom propre joue un rôle privilégié dans l'univers de la communication et des médias pour ainsi s'assurer de la bonne transmission du message. En intégrant cette voix dans le discours, l'article se peuple d'identités diverses offrant aux lecteurs une multiplicité d'interprétation engendrant des réflexions approfondies à partir de maintes lectures et relectures. L'interprétation sert à déchiffrer le code établi par le locuteur. Le nom de Don Quichotte ne prend sens que mis en relation avec un contexte adéquat à son emploi. C'est un nom propre, il joue le rôle de concepteur de la situation, du contexte dans lequel il a été assimilé et intégré avec une simplicité remarquable. Quand on introduit un nom propre, un point de vue ou une opinion dans son discours, on doit s'assurer que le lecteur est tout à fait au courant de l'identité de ce nom et de la raison de son introduction. C'est ce que suppose le journaliste dans cet article car il n'a pas mis ce nom entre guillemets ni en italique.

[...] *le Président du Conseil Supérieur de la Jurisprudence saoudien s'attaque à un feuilleton et va jusqu'à condamner à mort les patrons des télévisions arabes [...] qui ont eu le culot de le diffuser.*

Il y a deux voix en présence, dans ce passage, en plus de celle du journaliste. La première est celle du Président du Conseil et la seconde est celle des patrons *qui ont eu le culot de le diffuser*. Le locuteur se positionne par rapport à d'autres personnes en rapportant leur propos et en les faisant parler dans son texte. Le rapport des pensées et des opinions du Président relève du DIL. Ce qui confirme cela est le fait d'employer les *s'attaquer* et *condamner* qui décrivent l'état et le comportement adopté par l'énonciateur. Ce qui a rendu l'interprétation possible c'est l'intégration

énonciative du DIL dans le discours du journaliste. Car il change les temps grammaticaux et les pronoms personnels. L'acte d'énonciation est montré c'est-à-dire que le journaliste s'efface et laisse la place aux propos et aux points de vue de l'énonciateur en employant des verbes appartenant au journalisant mais issus d'une situation véridique.

Il est clair que plus le journaliste est contre l'avis de l'énonciateur plus les mots employés caractérisent ce refus, l'expression *jusqu'à condamner* confirme cette hypothèse. La présence de tournures syntaxiques appartenant par le sens à l'énonciateur et par la forme au locuteur et le choix des mots engendrent une énonciation ambivalente qu'on ne saurait attribuer ni au locuteur ni à l'énonciateur. Seule l'intuition du lecteur pourrait le reconnaître, censée flairer le moment où s'est déroulée la rupture énonciative. Pour Ducrot, en ce qui concerne la superposition et la présence des voix, le DIL relève de la polyphonie (dans le fait d'intégrer les voix) mais chaque procédé a ses propres caractéristiques qui le distinguent de l'autre. En employant le DIL, le journaliste opte pour une stratégie consistant en le fait de s'impliquer à l'aide de verbes de paroles déjà cités un peu plus haut, des locutions (*jusqu'à*). Cette implication est indirecte et suscite une interprétation objective dans un contexte subjectif en plus de la présence parfois de termes évaluatifs relevant de jugements de valeur tel que l'expression *le culot* et *quel malheur!* Les commentaires et les interprétations journalistiques rapprochent leur DIL des discours authentiques des participants. Ce rapprochement est caractérisé par la manifestation des points de vue du journaliste. L'analyse du DIL désigne l'apparition des variantes propres à chaque usage variant selon la situation de communication et cela correspond à une fonction sociale particulière et la variation que l'on rencontre renvoie à la variation diastratique et diatopique. Le choix des mots décrivant cette situation dans laquelle on interdirait la diffusion d'un feuilleton contraire aux lois de la religion, renvoie à l'appartenance de l'individu qui juge ceci à une classe sociale réservée et conservatrice. L'origine sociale engendre des réalisations, des productions linguistiques créées à partir d'opinions et idées bien déterminées. Cet emploi est jugé comme étant limité, propre à une catégorie sociale bien déterminée. À travers l'emploi des verbes de paroles engendrant la variation diatopique qui renvoie à

l'espace et à l'environnement dans lequel l'énonciateur évolue. Les paroles et pensées des deux énonciateurs ne sont pas exactement reproduites mais sont fidèles au sens. De ce fait, elles deviennent une notion indépendante du rôle de l'énonciateur dans la nouvelle communication instaurée par le journaliste et elles ne peuvent être exprimées ni à la première personne ni à la deuxième personne. Dans ce passage, l'identité et le responsable de l'énoncé est mentionnée clairement et explicitement. Sa fonction la plus pertinente est, selon Mastacan, de représenter la conscience, en décrivant des états d'âmes, des attitudes et des comportements. Selon Banfield, au DIL il peut y avoir plusieurs sujets de conscience (ici il y en a deux le Président et les patrons des télévisions qui sont en conflit, il y a déjà différence entre les deux points de vue qui sont rapportés par le journaliste à sa manière). Il faut insister sur l'enjeu de l'énonciation et de la subjectivité dans un type particulier d'organisation textuelle où l'observation du va et vient entre dire et montrer amène à une réflexion toujours ouverte sur plusieurs perspectives d'analyse.

[...] *Certains sont pourtant « osés » [...] Il leur fait « perdre le Nord » selon l'expression d'un chroniqueur qui sait voir juste.*

Le mot *osés* est un adjectif qualifiant, selon le journaliste, les feuilletons égyptiens. Les guillemets signifient de deux choses l'une: soit que cet adjectif est un jugement appartenant à autrui dont l'identité n'est pas mentionnée et que le journaliste est d'accord avec son point de vue et l'a encadré ainsi pour montrer son adhésion, soit c'est le contraire. Mettre une unité entre guillemets, c'est en effet en renvoyer la responsabilité à un autre. Ces guillemets se cumulent parfois avec une locution exprimant une opposition explicite tel que *pourtant* dans cet exemple. Pour une bonne interprétation des guillemets, selon Maingueneau, le lecteur doit tenir compte du contexte du discours. Le sujet dont il s'agit est un sujet purement social et connu de par les lecteurs. Le fait de mettre cette unité entre guillemets suppose de la part du journaliste une pré-connaissance de cette dernière par les lecteurs. Une connivence est installée entre les deux parties de la communication. Le locuteur qui use des guillemets, consciemment ou non, doit se construire une certaine représentation de ses lecteurs pour anticiper leurs capacités de déchiffrement. La structure polyphonique renferme, dans ce passage, la supposition d'au moins deux points de vue jusque là non

identifiés ou pas encore claires. Il existe, selon la Sca Poline, une instruction indiquant comme valeur par défaut que le locuteur prend la responsabilité d'au moins un point de vue de cette structure. Dans ce passage le journaliste cite un mot appartenant à l'opinion publique concernant le sujet des feuilletons.

L'identité du second mot mis entre guillemets *perdre le Nord*. C'est celle d'un collègue qui sait voir juste. Au fait, il fait référence au nom du feuilleton « Nour ». C'est une énonciation sur une autre énonciation.

Titre n°4: 19 harraga interceptés au large d'Annaba.

[...] « *Nous les avons interceptés à 6h15 du matin. Ils étaient furieux. Ils étaient persuadés que nous avons mis fin à leur rêve, celui de rejoindre les cotes italiennes, là l'Eden les attends* ». *Nous a déclaré, hier, le commandant Cheriak des gardes cotes d'Annaba.*

Le mot clé de cette citation (mise au discours direct), est *Eden* qui en hébreu signifie « délice ». Le jardin d'Eden est le nom du jardin merveilleux où la genèse place l'histoire d'Adam et d'Ève. Il est souvent assimilé au paradis. Eden abritait l'arbre de la vie, l'arbre de la connaissance du bien et du mal qui porte des pommes, ainsi qu'une végétation luxuriante et variée, suffisant à pourvoir aux besoins d'Adam et d'Ève. Quelques théologiens chrétiens pensent que ce jardin n'existe pas sur terre et qu'il s'agit d'un « bout de paradis céleste sur terre ». En associant cette définition à son intégration dans le discours du journaliste on s'apercevra que le choix a été effectué de façon minutieuse et bien réfléchi. Ce sont les propos du commandant qui sont rapportés dans cet article qui lui aussi a rapporté ceux des harraga (des clandestins). Donc le mot Eden a été choisi et intégré par le commandant à partir des pensées et des espérances des jeunes qui voulaient tous mener la belle vie en Italie. D'où l'emploi du mot *rêve* car ces derniers savaient que cet endroit n'existe pas sur terre mais ils ont appliqué le dicton de *qui ne tente rien n'a rien*.

Tableau comparatif entre les articles de presse.

	Chronique « Raïna Raïkoum »	Chronique « Tranche de Vie »	Articles divers
Polyphonie et/DIL	Rapport des propos d'autrui mis au style indirect libre. Les personnes intégrées dans la chronique sont réelles telles que : le ministre de la solidarité, le météorologue Edward Lorenz, le titre du roman « <i>le fils du pauvre</i> » etc.	Usage de mot, expression mis entre guillemets pour les isoler et les différencier du contexte. Les personnes intégrées sont les travailleurs, la lettre anonyme (dont les signataires sont virtuels), un je virtuel renvoyant à un citoyen du monde, un slogan modifié, une situation virtuelle impliquant un prof et ses élèves.	Tous les procédés sont employés selon le type d'opinions intégrée. Les personnes intégrées sont des muftis, un secrétaire général et des contestataires (des grévistes).
Lexique employé	Jeux de mots, un lexique connotant un sens figuré, riche en figures de styles.	La plus part du temps un lexique simple, clair et net, usage fréquent de mot en arabe. (chkil, ktef, n'importe quoi)	Lexique de spécialité, selon le sujet traité, absence d'alternance codique, de néologismes et de citations de poètes, titres de livres et des proverbes.

Constructions syntaxiques	Propositions subordonnées relatives, tournures, impersonnelles.	Adaptation de certaines expressions célèbres au contexte. (savez-vous planter des boursates)	Constructions au départ appartenant aux participants et ensuite transformées et modifiées selon le procédé utilisé.
---------------------------	---	--	---

Dans ce tableau, les points communs entre les trois documents concernent surtout l’immixtion des voix des citoyens, des membres de la même communauté linguistique. La présence de variations linguistiques a été observée souvent chez les deux chroniqueurs. Tandis que dans les articles divers, les journalistes se sont contentés de rapporter de façon indirecte les propos d’autrui.

Dans « Raïna Raïkoum », le style d’écriture du journaliste est souvent soutenu, faisant intervenir des personnalités influentes au sein de la société. Tandis que dans « Tranche de Vie », le chroniqueur fait appel à des citoyens pauvres, modestes sans espoir pour la vie.

Conclusion générale

Selon F. Gadet, la diversité des façons de parler et d'écrire est liée aux caractéristiques sociales des locuteurs, à leurs activités, leurs interactions et aux nouvelles modalités de communication. La dynamique actuelle montre une modification progressive des pratiques discursives à défaut de changement variationniste.

L'objectif essentiel du mémoire a été de susciter des interrogations sur la manière de rédiger chez les journalistes francophones entre objectivité et subjectivité. Procédé employé pour exprimer leurs points de vue entre accord ou désaccord avec un sujet traité tel « hoggra » ou les « haraga » (injustice et l'émigration clandestine), la femme, l'injustice sociale, les fléaux sociaux et les faits politiques manifestés à l'aide des phénomènes de polyphonie ou de DIL de façon variationniste. Cette immixtion de voix extérieures à l'article ou à la chronique a été mise en relation, dans ce mémoire, avec le variationnisme sous la forme de facteurs agissant comme des causes externes. Dans les conceptions de la variation linguistique avec l'intérêt d'avoir orienté les études vers l'hétérogène. On a répondu aux interrogations de qui a dit quoi et qui a permis la variation linguistique au niveau des usages de la langue. Le propos essentiel qui circule dans un faisceau de thèmes suggérant des orientations interprétatives du simple fait qu'ils prennent le locuteur comme principe d'analyse. La variabilité, l'instabilité, l'hétérogénéité et le changement sont les figures emblématiques du mémoire qui permettent selon Françoise Gadet « à la diversification linguistique de se manifester à partir de ressources extrêmement diversifiées ». Le propre du DIL est de ne pas marquer les citations ou les pensées d'autrui. Néanmoins, il y a des indices qui permettent aux lecteurs de l'identifier comme tel. Il est devenu pour les linguistes un fait d'énonciation, une opération de représentations discursives.

Il est traité comme un phénomène de polyphonie et d'hétérogénéité, l'expression d'un point de vue mixte. Selon Jackiewiz¹, quelle que soit leur nature, ils sont caractérisés par la subjectivité de leurs auteurs. C'est grâce à la subjectivité du discours que l'on en comprend le sens. Transcrire l'oral à l'intérieur du discours de la presse écrite montre l'influence de ce dernier sur l'écrit. En rapportant les propos d'autrui, le journaliste fait le compromis entre la fidélité vis-à-vis des points de vue des autres en s'impliquant de façon indirecte. Cette stratégie se manifeste dans le DIL. Les interprétations journalistiques rapprochent leur DIL des discours authentiques. Réduisant la distance et laissant, en même temps, prétendre leurs opinions personnelles. Le DIL est un garant de la subjectivité, vue la présence de situations virtuelles (parfois inventées par le journaliste lui-même), d'interjections, et de tournures syntaxiques et lexicales modifiées par le locuteur selon la situation de communication. Enfin l'analyse du DIL dans les articles de presse a révélé les différentes stratégies procédées par les journalistes afin de rapporter, modifier et faire la différence, lors de la transmission du message, entre l'opinion du locuteur et celle de l'énonciateur et de faire apparaître les variantes propres à chaque usage toujours dépendant de la situation de communication. On peut arriver à la conclusion que le discours journalistique (le DIL surtout) reflète l'éthos du journaliste libéré malgré l'interdiction, dans ce genre de rubrique « société », de l'implication et l'engagement de l'individu social dans ses écrits.

Dans les pages précédentes, on a pu prendre conscience des difficultés qu'offre la compréhension des rapports entre faits de langue et faits de société. Mais en les lisant, on n'aura pas perdu son temps en gardant en mémoire une partie des notions sans tenter de faire passer pour simple ce qui est irrémédiablement complexe. La langue n'est pas seulement un ensemble de signes, « une boîte noire où s'échangent significations et valeurs de vérité »². La langue est un phénomène social, une partie de l'action humaine. « L'action verbale est une action rationnelle, soumise comme toutes les actions rationnelles à un certain nombre de contraintes et de régularités ». « Ces régularités prennent dans les communautés linguistiques ou culturelles la forme de

¹- Jackiewiz, « *Relations intersubjectives dans les discours rapports* ». (Article).

²- Baylon Christian, « *Sociolinguistique : société, langue et discours* », Nathan, 1996.

conventions, qui sont l'objet de la part des locuteurs d'une connaissance mutuelle. La description de la forme exacte de ces conventions et la détermination de leur degrés de socialité est l'une des tâches de la sociolinguistique »³. On a tenté de faire l'analyse des productions linguistiques des énonciateurs et des locuteurs en les mettant en relation avec le sujet essentiel du mémoire celui des variations linguistiques et en les envisageant dans leur contexte social. D'ailleurs, les relations langues/société ont souvent fait l'objet de remarques, de descriptions, dans l'histoire des sciences du langage. Durant le travail on a accordé une place privilégiée à l'observation des pratiques et à la collecte des données.

L'analyse finale des données du corpus de ce mémoire a montré que 1- les systèmes linguistiques ne bénéficient pas d'une autonomie totale, chacun d'eux dépend de l'autre. 2- le statut des langues peut être l'objet de choix et de stratégies collectives et volontaires 3- la structure interne des langues ne subit que peu d'influence de leur statut. Les deux derniers éléments ont suscité l'évocation de la situation linguistique en Algérie et pourquoi pas comme réponse générale et convaincante à la problématique. La population algérienne se compose de deux groupes ethniques importants: les Berbères et les Arabes. Aujourd'hui, la majorité des Algériens sont arabophone (72%), parmi les arabophones c'est l'arabe algérien qui domine nettement avec (60%) de la population totale. L'arabe dialectal appelé aussi "wattani" (l'arabe de la nation algérienne) ou "darija" (langue courante que l'on parle en Algérie), dans sa forme actuelle, cet arabe algérien reflète les différentes étapes qu'il a vécues au cours de son histoire. L'arabe classique ou standard, employé surtout à l'écrit dans les administrations, les établissements scolaires et dans le journal télévisé du 13h et du 20h. Son emploi est restreint et réservé. Le français, considéré comme langue seconde et non étrangère occupe une place privilégiée en Algérie car il est présent dans les deux variétés de la même langue que ce soit en arabe dialectal ou en arabe classique qui lui aussi se compose de mots étrangers tels que cible (allemand), bizarre (espagnol), police, pédale (italien), pingouin (anglais) qui semblent être des mots bien français pour un francophone. Ce très bref survol de la situation linguistique en Algérie rejoint le donné du statut des langues peut être l'objet

³- *Les notions philosophiques*. Dictionnaire, PUF, 1990, article, « Langage ».

des choix et stratégies collectives et volontaires que puissent faire un locuteur lors de son rapport des propos d'autrui. Aujourd'hui, la langue française tient en réalité une grande place en Algérie. Une bonne proportion de la presse, privée ou publique, est publiée en français (d'où le support de notre mémoire: *Le Quotidien d'Oran*). Outre sa présence directe, le français est présent en Algérie dans le langage quotidien par son association aux autres langues parlées, dans le cadre de ce que nous appelons: l'alternance codique: une phrase comprenant une alternance d'algérien, de français, de berbère. Le français est devenu un réservoir des langues algériennes.⁴

⁴- Revue « *Hermès, francophonie et mondialisation* », Du CNRS, n°40, octobre2004, p75-79.

Glossaire

- **Changement:** propriété des langues liée au temps, qui ne demeurent jamais en état fixe, et subissent des modifications plus ou moins importants selon la période.
- **Contexte:** caractérisation de l'ensemble des paramètres reliant des phénomènes langagiers aux protagonistes de l'interaction, par la référence aux circonstances de l'énonciation.
- **Corpus :** ensemble de données recueilli en respectant des critères à des fins d'analyse.
- **Diaphasie:** étude de la capacité des locuteurs à moduler leur façon de parler en fonction de différents interlocuteurs et activités professionnelles.
- **Diastratie:** étude de la diversité des façons de parler dans une communauté, rapportées à la diversité démographique ou sociale.
- **Diatopie:** étude de la diversité des façons de parler dans une communauté, rapportées à la diversité des localisations spatiales.
- **Écrit :** manifestation de la langue qui recouvre aussi bien le médium graphique que certaines modalités communicatives.
- **Hétérogène:** dénomination caractérisant les façons de parler réelles des locuteurs d'une communauté qui s'oppose à l'idéalisation qu'est l'homogénéité.
- **Interaction:** dynamique d'ajustement et de coordination entre les protagonistes de la communication, qui affecte la compréhension des échanges langagiers.
- **Langue:** tout parler, à partir du moment où il est considéré sous l'angle de son organisation linguistique, sans jugement quant au statut social ou politique.
- **Langue maternelle:** première langue parlée par un enfant, ou la mieux maîtrisée en cas d'apprentissage simultanée de plusieurs langues.
- **Langue seconde:** langue qui n'est ni maternelle, ni étrangère, ayant un statut de langue étrangère privilégiée, comme le français en Algérie.
- **Médium :** moyens, instrument pour transporter un message stable ou un discours selon un support matériel (oral, écrit, manuscrit) et aussi l'ensemble du circuit qui organise la parole (la situation de communication).
- **Éthos :** c'est à travers l'énonciation que se montre la personnalité de l'énonciateur.
- **Niveau de langue:** (registre de langue) terme en didactique des langues, qui définit les produits de la variation diaphasique.

- **Répertoire:** selon J. J. Gumperz, c'est ensemble des ressources dont dispose un locuteur, un groupe ou une communauté, comportant différents styles, différentes variétés et/ou différentes langues.
- **Variabilité:** propriété de la langue sur laquelle s'appuie l'idée de traiter le langagier sous l'angle de la variation.
- **Variation:** élément de la variabilité des langues mises à profit par les locuteurs dans l'expression d'une identité locale ou sociale, ou pour s'adapter à l'activité en cours.
- **Variété:** représentation du groupement d'usages variables d'un groupe, reflétant plus ou moins les usages reconnus par les membres de la communauté.

Références Bibliographiques

1. Adam J. M., « *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes* », Nathan, 1999.
2. Arrivé M., Gadet F., Galmiche M., « *La grammaire d'aujourd'hui* », Flammarion, 1996.
3. Austin J., « *Quand dire c'est faire* », Seuil, 1970.
4. Authier-Revuz J., « *Repères dans le champ de discours rapporté* », in *L'info grammaticale*.
5. Authier-Revuz J., « *Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive, élément pour une approche de l'autre dans le discours* », Seuil, 1973.
6. Authier-Revuz J., « *Les formes du discours rapporté. Remarques syntaxiques et sémantiques à partir des traitements proposés* », DRLAV, 1978.
7. Baylon C., « *Sociolinguistique : société, langue et discours* », Nathan-université, 1996.
8. Bondol J. C., « *L'Énonciation dans la communication médiatique. Fonctionnement de l'implicite subjectif dans le discours du monde authentifiant de la t.v.* », thèse de doctorat, Univ. Paris 8.
9. Bourdieu P., « *Ce que parler veut dire* », Fayard, 1982.
10. Boutet J., « *Construire le sens* », Berne. Peter Lang, 1994.
11. Boutet J., « *Langage et société* », Seuil, 1997.
12. Charaudeau, P., « *Langage et discours* », Seuil, 1978.
13. Chiss J. L., Filliolet J., Maingueneau D. « *Introduction à la linguistique française* », Hachette, 2000.
14. Ducrot O., « *Le dire et le dit* », Minuit, 1984.
15. Ducrot O., « *Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation* », Minuit, 1984.
16. Ducrot O., « *Les mots du discours* », Minuit, 1980.
17. Ducrot O., « *Quelques raisons de distinguer locuteurs et énonciateurs* », Polyphonie n°3, 2001.
18. Gadet F., « *Le français ordinaire* », Armand Colin, 1997.
19. Gadet F., « *La signification sociale de la variation* », Romanistisches, 2004.
20. Gadet F., « *Niveau de langue et variations intrinsèques* », Palimpsestes, 1996.
21. Gadet F., « *La variation sociale en français* », Ophrys, 2007.
22. Jeandillou F., « *L'analyse textuelle* », Armand Colin, 1997.

23. Kerbrat-Orecchioni, «*L'Énonciation de la subjectivité dans le langage* », Armand Colin, 1980.
24. Kerbrat-Orecchioni, «*L'Implicite* », Armand Colin, 1986.
25. Lafont R., Gardès-Madray F., «*Introduction à l'analyse textuelle* », Univ. De Montpellier, 1993.
26. Maingueneau, D., «*L'Énonciation en linguistique française* », Hachette, 1994.
27. Maingueneau, D., «*Analyser les textes de communication* », Armand Colin, 2005.
28. Maingueneau, D., «*L'Analyse du discours en France* », Larousse, 1995.
29. Maingueneau, D., «*Les termes clés de l'analyse du discours* », Hachette, 1997.
30. Maingueneau, D., Charaudeau p., «*Dictionnaire d'analyse du discours* », Seuil, 2002.
31. Nolke H., Olsen M., «*Polyphonie : théorie et terminologie* », Polyphonie linguistique, II, Roskilde, 2000.
32. Riegel, «*Grammaire méthodologique du français* », P.U.F., 1994.

Sitographie

1. http://fr.wikipedia.org/wiki/Effet_papillon
2. http://fr.wikipedia.org/wiki/Théorie_du_chaos
3. http://fr.wikipedia.org/wiki/Apocalypse_Now
4. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Ablutions>
5. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Paradis>
6. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Psychanalyse>
7. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Oedipe>
8. <http://homologos.site.voila.fr/page2.gtml>
9. www.onlineshakspear.com/frenchhamlet.htm
10. <http://fr.wiktionary.org/wiki/dessein>
11. <http://littre.reverso.net/dictionnaire.../dessein>

Articles

1. Végliá Arlette, « *Analyse linguistique et traduction d'un exemple de discours juridictionnel : le jugement de divorce* ». Thélème : Revista complutense de estudios franceses, ISSN 1132-1881, n°4, 1993.
2. Bouacha Magid Ali, « *Énonciation argumentation et discours : le cas de la généralisation* ». Semen, 08, Configurations discursives, 1993.
3. Nolk Henning, « *La polyphonie avec un regard sur l'approche scandinave* ». congrès Mondial de Linguistique Française (CMLF), Institut de linguistique française, publié en ligne le 08 juillet 2008.
4. Skinder, « *Le Je(u) des voix dans le discours d'après la théorie polyphonique* ». synergie Espagne n°1, 2008.
5. Adam Jean Michel, Burger Marcel, Charaudeau Patrick, « *L'analyse linguistiques des discours des médias : théories, méthodes et enjeux* ». Revue Pratiques n°04.
6. Flottum, « *Polyphonie au niveau textuel* ».
7. Colas-Blaise Marion, Kara Mohamed, Perrin Laurent, « *La question en sciences du langage* ». Université Paul Verlaine de Metz et l'Université de Luxembourg. Colloque consacré à la polyphonie.
8. Malherbe Jean François, « *Dit et non-dit* ».
9. Simon Anne Catherine, « *Analyse de la variation prosodique du français dans les données conversationnelles: propositions théoriques et méthodiques* ».
10. Leonaviciene Aurelija, « *Le discours direct dans la presse politique* ».
11. Desmet Isabel, « *Variabilité et variation en terminologie et langues spécialisées : discours, textes et contextes* ». Département de Portugais, Université Paris 8.
12. Adam Jean Michel, « *Unités rédactionnelles et genres discursifs: cadre général pour une approche de la presse écrite* ».
13. Lucia Helena, « *Une réflexion sur la grammaire : un outil efficace en classe de langue* ». Université de Sao Paulo, FFLCH.
14. Chabrol Claude, Courbet Didier, Fourquet- Courbet Marie Pierre, « *psychologie sociale, traitement et effets des médias* ». Infothèque francophone. Ressources en ligne et actualités scientifiques francophones P.U.F. DE Nancy, France.
15. Queffélec Ambroise, « *Emprunt ou xénisme : les apories d'une dichotomie introuvables ?* ». Livre Afrique 2 a. indb.

16. Muller Andréas, Throlle Britta, « *La variation stylistique et la constitution de « subcultures » en entreprise* ». Revue : Marges linguistiques , mai 2002.
17. Claude Frey, « *Variétés diatopiques et usage du verbe « faire »: Un cheval de Troie dans l'approche différentielle* ». Université de Paris 3.
18. Jackiewicz Agata, « *Relations intersubjectives dans les discours rapportés* ». ATALA, Association pour le Traitement Automatique des langues. Université de Paris-Sorbonne (Paris 4).